



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/48/96  
16 avril 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session  
Point 86 de la liste préliminaire\*

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER SUR  
LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT LES DROITS  
DE L'HOMME DU PEUPLE PALESTINIEN ET DES AUTRES  
ARABES DES TERRITOIRES OCCUPES

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale, pour la période comprise entre le 27 août et le 30 novembre 1992, le rapport ci-joint que le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés lui a présenté, conformément aux paragraphes 16, 17 et 18 de la résolution 47/70 A de l'Assemblée du 14 décembre 1992.

\* A/48/50.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
LETTRE D'ENVOI .....		4
I. INTRODUCTION .....	1 - 9	5
II. RENSEIGNEMENTS RECUS PAR LE COMITE SPECIAL .....	10 - 319	6
A. Situation générale .....	10 - 143	6
1. Evolution générale et déclarations de principe .....	10 - 59	6
2. Incidents liés au soulèvement de la population palestinienne contre l'occupation	60 - 143	17
a) Liste des Palestiniens tués par les forces de l'ordre ou des civils israéliens .....	60	17
b) Liste d'autres Palestiniens tués dans le contexte de l'occupation .....	60	26
c) Autres incidents liés au soulèvement ...	61 - 143	33
B. Administration de la justice, droit à un procès équitable .....	144 - 188	61
1. Population palestinienne .....	144 - 172	61
2. Israéliens .....	173 - 188	65
C. Traitement de civils .....	189 - 282	68
1. Situation générale .....	189 - 243	68
a) Brimades et mauvais traitements corporels .....	189 - 194	69
b) Châtiments collectifs .....	195 - 240	68
i) Maisons ou pièces démolies ou murées ...	195 - 202	69
ii) Couvre-feu, secteurs bouclés ou fermés	203 - 241	70
iii) Autres types de châtements collectifs ..	242	74

/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
c) Expulsions .....	243 - 244	74
d) Situation économique et sociale .....	245	75
2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales .....	246 - 266	75
a) Liberté de circulation .....	246 - 253	75
b) Liberté de l'enseignement .....	254 - 262	76
c) Liberté d'expression .....	263 - 265	77
d) Liberté de religion .....	266	78
3. Informations sur les activités des colons touchant la populations civile .....	267 - 284	78
D. Traitement des détenus .....	285 - 302	81
Mesures concernant la libération des détenus ...	299 - 301	85
E. Annexions et implantation de colonies de peuplement .....	303 - 311	85
F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé .....	312 - 321	87

/...

LETTRE D'ENVOI

Le 22 février 1993

Monsieur le Secrétaire général,

Le Comité Spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a l'honneur de vous transmettre ci-joint, conformément aux paragraphes 16, 17 et 18 de la résolution 47/70 A de l'Assemblée générale, un rapport périodique qui met à jour les renseignements de son vingt-quatrième rapport, qu'il a adopté et vous a présenté le 26 août 1992 (A/47/509). Le présent rapport périodique a été établi afin de porter à votre attention et à celle de l'Assemblée générale une information à jour sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Ce rapport porte sur la période comprise entre le 27 août et le 30 novembre 1992. Il se fonde sur les documents reçus de diverses sources, parmi lesquels le Comité spécial a choisi les extraits et les résumés pertinents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité spécial chargé  
d'enquêter sur les pratiques israéliennes  
affectant les droits de l'homme du peuple  
palestinien et des autres Arabes des  
territoires occupés

(Signé) Stanley KALPAGE

Son Excellence  
Monsieur Boutros Boutros-Ghali  
Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies  
New York

/...

## I. INTRODUCTION

1. L'Assemblée générale, dans sa résolution 47/70 A du 14 décembre 1992 :

"16. Prie le Comité spécial, en attendant la fin prochaine de l'occupation israélienne, de continuer à enquêter sur les politiques et pratiques israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, de procéder avec le Comité international de la Croix-Rouge aux consultations voulues conformément à son règlement pour sauvegarder le bien-être et les droits de l'homme des peuples des territoires occupés et de présenter un rapport au Secrétaire général le plus tôt possible et, par la suite, chaque fois que le besoin s'en fera sentir;

17. Prie également le Comité spécial de soumettre régulièrement au Secrétaire général des rapports périodiques sur la situation dans le territoire palestinien occupé;

18. Prie en outre le Comité spécial de continuer à enquêter sur le traitement des prisonniers dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967;"

2. Le Comité spécial a poursuivi ses travaux conformément à son règlement intérieur, tel qu'il est reproduit dans son premier rapport au Secrétaire général, et a tenu la première de ses séries de réunions pour 1993 du 6 au 8 janvier à Genève. M. Stanley Kalpagé (Sri Lanka) a continué à exercer les fonctions de Président. M. Alioune Sene (Sénégal) a également participé aux réunions. Compte tenu de la résolution 47/1 de l'Assemblée générale en date du 22 septembre 1992, M. Dragan Jovanic (Yougoslavie) n'a pas pris part aux réunions.

3. Le Comité spécial a décidé de maintenir sa procédure d'enquête dans les territoires occupés et, en application du paragraphe 18 de la résolution 47/70 A, a continué à accorder une attention spéciale à la question du traitement des prisonniers. Il a examiné les informations qui lui ont été communiquées concernant les faits nouveaux survenus dans les territoires occupés entre le 27 août et le 30 novembre 1992. Il a également examiné un certain nombre de communications qui lui avaient été adressées par des gouvernements, des organisations et des particuliers concernant des questions relevant de son mandat. Il a pris note d'une communication qui lui avait été adressée par le Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève concernant des questions intéressant son rapport.

4. Le Comité spécial a également décidé de l'organisation de ses travaux pour l'année à venir. Il a décidé de s'adresser aux Gouvernements de l'Egypte, de la Jordanie et de la République arabe syrienne pour obtenir leur

/...

coopération dans l'exercice de son mandat. Il a décidé en outre de se mettre en rapport avec l'Observateur de la Palestine et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Enfin, le Comité spécial a décidé qu'à sa prochaine série de réunions, il organiserait des auditions dans la région afin de recueillir des informations ou des témoignages intéressant ses travaux.

5. Le 17 décembre 1992, le Président du Comité spécial a adressé au Secrétaire général un télégramme dans lequel il faisait part de la vive préoccupation du Comité devant la décision d'expulser 418 Palestiniens des territoires occupés par Israël. Le Comité spécial, déplorant les conséquences négatives difficilement prévisibles d'une telle mesure sur la situation dans les territoires occupés, a prié le Secrétaire général d'appeler l'attention des autorités israéliennes sur sa préoccupation à l'égard de cette décision, qu'il considérait comme une violation de toutes les normes et dispositions juridiques internationales applicables, en particulier des dispositions de la Convention de Genève de 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

6. Le 8 janvier 1993, le Comité spécial a adressé une lettre au Secrétaire général lui demandant d'intervenir afin d'obtenir autant que possible la coopération du Gouvernement israélien.

7. Le Comité spécial a adressé une lettre au Président de l'Assemblée générale, appelant son attention sur le fait qu'en conséquence de la résolution 47/1 de l'Assemblée générale, M. D. Jovanic (Yougoslavie) ne pouvait plus participer à ses délibérations, situation qui compromettait gravement le bon exercice du mandat du Comité. Il a en conséquence prié le Président de l'Assemblée générale de résoudre ce problème afin qu'il puisse continuer de s'acquitter du mieux possible du mandat qui lui avait été confié par l'Assemblée générale.

8. Le Comité spécial a également examiné le présent rapport, qu'il a adopté le 8 janvier 1993.

9. Les noms géographiques utilisés et la terminologie employée dans le présent rapport sont conformes à l'usage des sources d'information et ne reflètent aucunement une prise de position de la part du Comité spécial ou du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

## II. RENSEIGNEMENTS RECUS PAR LE COMITE SPECIAL

### A. Situation générale

#### 1. Evolution générale et déclarations de principe

10. Le 27 août 1992, des sources haut placées proches des Forces de défense israéliennes FDI ont indiqué qu'une réduction des effectifs des FDI dans les principales villes et concentrations de population des territoires constituerait la prochaine étape dans la démarche de M. Rabin vers un rapprochement avec les Palestiniens. Les mêmes sources ont fait savoir que

/...

les commandants de secteur sur la Rive occidentale avaient d'ores et déjà reçu des instructions leur demandant de fermer des postes d'observation et des positions importantes. Elles ont ajouté que M. Rabin avait également demandé au major Danny Rothschild, Coordonnateur des activités dans les territoires, et aux responsables de l'administration civile d'établir une liste des mesures qui pourraient être prises pour améliorer les conditions de vie des Palestiniens, afin de leur montrer que le changement de gouvernement était bien réel et de gagner leur confiance. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 28 août 1992)

11. Le 28 août 1992, il a été signalé que le nombre de personnes recherchées sur la Rive occidentale était passé de 600 à 300 en quelques mois, en raison des nombreuses arrestations et redditions. (Ha'aretz, 28 août 1992).

12. Le 1er septembre 1992, il a été signalé qu'un nouveau département, créé au sein de l'Unité de coordination des activités dans les territoires occupés, serait chargé de toutes les questions liées à l'autonomie, au dossier des négociations avec les Palestiniens, au processus de paix et aux phases transitoires. Ce nouvel organisme devrait assurer la transition, notamment en matière de police, de santé, d'éducation et de fiscalité, et devrait entrer en fonctions au mois d'octobre. (Ha'aretz, 1er septembre 1992)

13. Le 2 septembre 1992, à l'occasion d'un colloque à Jérusalem, le Premier Ministre israélien, Yitzhak Rabin, a déclaré souhaiter que la bande de Gaza "tombe dans la mer", ajoutant toutefois "puisque cela n'arrivera pas, une solution au problème doit être trouvée". Selon le quotidien israélien Hadashot, cette déclaration a été confirmée par le porte-parole du Premier Ministre. La délégation palestinienne aux pourparlers de paix a publié à Washington un communiqué de presse qualifiant cette déclaration de "raciste" et demandant aux Israéliens d'"éviter ce genre de déclaration provocante". (Al Fajr, 14 septembre 1992)

14. Le 6 septembre 1992, il a été signalé que la Bank of Jordan avait conclu un accord avec les autorités israéliennes en vue de rouvrir ses trois succursales de la Rive occidentale, qui avaient été fermées en 1967, et d'ouvrir trois succursales supplémentaires dans d'autres villes de la Rive occidentale, à l'exclusion toutefois de Jérusalem. La Bank of Jordan serait ainsi la deuxième banque à rouvrir ses succursales sur la Rive occidentale, la première étant la Cairo-Amman Bank, qui a maintenant des succursales dans presque toutes les grandes villes ou agglomérations de la Rive occidentale, Jérusalem-Est exceptée. Jusqu'alors les Israéliens avaient refusé d'autoriser les banques arabes à rouvrir des succursales sur la Rive occidentale. (Al Fajr, 14 septembre 1992).

15. Le 7 septembre 1992, environ 800 détenus politiques palestiniens auraient été libérés sur décision du Premier Ministre Yitzhak Rabin, qui voulait ainsi faire un geste de "bonne volonté". Cette mesure devait coïncider avec le début de la sixième série des négociations de paix palestino-israéliennes à Washington. La décision s'appliquait à des prisonniers politiques palestiniens condamnés pour des infractions mineures et ayant purgé les deux

/...

tiers de leur peine. Pourtant, aux yeux de nombreux Palestiniens, cette mesure n'était que de pure forme et visait à améliorer l'image et la réputation d'Israël à l'étranger. On a fait valoir que presque tous les prisonniers libérés arrivaient quasiment au terme de leur peine, à quelques jours ou semaines près. L'un d'eux serait même resté détenu trois jours de plus après l'échéance de sa peine pour pouvoir être libéré en même temps que les autres. (Al-Tali'ah, 3 septembre 1992; Al Fajr, 7 septembre 1992)

16. Le 7 septembre 1992, les FDI ont autorisé 21 familles palestiniennes, réparties dans 12 villages de la Rive occidentale, à démurer des pièces qui avaient été condamnées pour sanctionner des actes portant atteinte à la sécurité commis plus de cinq ans auparavant par l'un des membres de ces familles. (Ha'aretz, 9 septembre 1992; Jerusalem Post, 8 septembre 1992)

17. Le 9 septembre 1992, Ehud Barak, général d'armée et chef de l'état-major, a annoncé que, depuis le début de l'année, quelque 700 fugitifs recherchés avaient été arrêtés; 450 d'entre eux étaient recherchés pour des actes graves et plus de 100 s'étaient rendus spontanément aux autorités. Onze individus armés ont par ailleurs été abattus en possession de leurs armes. (Ha'aretz, 10 septembre 1992)

18. Le 9 septembre 1992, les autorités municipales de Jéricho ont inauguré un nouvel office du tourisme à Tel-Jéricho, en présence de responsables de l'administration civile. L'établissement a été ouvert en raison d'une augmentation de 45 % du tourisme à Jéricho cette année : 350 000 personnes s'y sont rendues au cours des huit premiers mois. (Jerusalem Post, 10 septembre 1992). Egalement, le 9 septembre 1992, il a été signalé que la Palestine Bank, ayant son siège à Gaza, avait présenté une requête à la Haute Cour israélienne pour obtenir l'autorisation d'ouvrir des succursales sur la Rive occidentale. (Al Fajr, 14 septembre 1992)

19. Le 9 septembre 1992, il a été signalé que la Jordanie avait rejeté les conditions proposées par Israël concernant la réouverture des banques jordaniennes dans les territoires. Deux banques, la "Bank of Jordan" et l'"Arab Bank", avaient demandé l'autorisation de rouvrir leurs succursales. La "Bank of Jordan" était le deuxième établissement financier jordanien à demander à reprendre une activité dans les territoires. La "Cairo-Amman Bank" avait rouvert ses bureaux en 1986 et dispose actuellement de six succursales dans les territoires occupés. (Jerusalem Post, 6 et 9 septembre 1992)

20. Le 10 septembre 1992, il a été signalé que, selon des chiffres communiqués par les FDI, les soldats avaient abattu 69 Palestiniens au cours des huit derniers mois. Le nombre de Palestiniens tués par d'autres Palestiniens était en régression constante; sur 19 Palestiniens tués au mois d'août, 3 l'ont été sur la Rive occidentale. A la fin du mois d'août, 168 Palestiniens au total avaient été tués dans ces circonstances, dont 118 dans la bande de Gaza, chiffre le plus élevé sur huit mois depuis le début du soulèvement. Quatre-vingt-deux cocktails Molotov, deux fois plus sur la Rive occidentale que sur la bande de Gaza, ont été lancés au cours du mois d'août. (Jerusalem Post, 10 septembre 1992)

/...

21. Le 10 septembre 1992, il a été signalé que l'administration civile avait autorisé la "Cairo-Amman Bank" à créer de nouvelles succursales à Jéricho et Kalkiliya. (Jerusalem Post, 10 septembre 1992)

22. Le 14 septembre 1992, un haut responsable du Ministère de l'intérieur a déclaré qu'environ 1 000 Palestiniens des territoires étaient chaque année autorisés à s'installer à Jérusalem, dans le cadre du programme dit "de réunion des familles". Les spécialistes estimaient que le nombre d'immigrés clandestins palestiniens était beaucoup plus élevé. (Jerusalem Post, 15 septembre 1992)

23. Le 15 septembre 1992, il a été signalé que le Service général de sécurité et l'armée avaient récemment découvert un certain nombre de cellules regroupant des activistes qui se livraient à des actes de violence et opéraient au nord-ouest de la Rive occidentale. Certaines de ces cellules étaient composées de "terroristes" dangereux qui ont pu être arrêtés au terme d'un long travail de renseignement et d'opérations sur le terrain. Au nombre des cellules visées figuraient les brigades du Jihad islamique. Les agents de la sécurité ont interpellé 25 jeunes hommes, tous résidents des villages de Deir el-Ruchuv, Atil, Kafr Labed et Zawiya, dans les environs de Tulkarem. (Jerusalem Post, 15 septembre 1992)

24. Le 15 septembre 1992, lors d'une visite dans la bande de Gaza, Shimon Peres, Ministre des affaires étrangères, a reçu Issam Shawa, consultant auprès d'ANERA (American Near East Refugee Aid Association) pour la bande de Gaza, Mohammed Yazji, Président de l'Association des entrepreneurs de Gaza, et Tawfiq Abu Ghazala, avocat. Au cours de l'entretien, Abu Ghazala a demandé pourquoi il fallait de 6 à 12 mois pour enregistrer une entreprise dans la bande de Gaza, alors que la même formalité ne demandait que quelques minutes sur la Rive occidentale. M. Peres aurait répondu qu'il était urgent d'améliorer la procédure dans la bande de Gaza. Le Ministre a été vivement invité à faire en sorte qu'Israël lève les obstacles qui entravaient les exportations de produits, et en particulier de produits textiles, fabriqués dans la bande de Gaza. (Jerusalem Post, 16 septembre 1992)

25. Le 17 septembre 1992, les FDI ont annoncé l'arrestation récente de deux membres particulièrement recherchés du Front populaire pour la libération de la Palestine : Ahmed Suleiman Katamesh et Saada Abdoul Ghasoul, respectivement recherchés depuis 1976 et janvier 1992. (Ha'aretz, 18 septembre 1992; Jerusalem Post, 18 et 20 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 21 septembre 1992)

26. Le 18 septembre 1992, il a été signalé que les FDI envisageaient une importante réduction de leurs effectifs dans les territoires et plus particulièrement sur la Rive occidentale, en raison du net recul de la violence. Selon les FDI, des cellules d'activistes opèrent encore dans les territoires, mais avec une intensité comparable à celle constatée avant le soulèvement. (Ha'aretz, 18 septembre 1992)

/...

27. Le 20 septembre 1992, des sources proches des services de sécurité ont signalé que des centaines de militants du Front populaire dans les territoires avaient été interpellés à la suite de la récente arrestation d'Ahmed Suleiman Katamash, chef du groupe d'action "terroriste" dans les territoires. (Jerusalem Post, 20 septembre 1992)
28. Le 21 septembre 1992, Usama Imad Muhammed Kamil Sakran, habitant de Kabatiya (sur la Rive occidentale) recherché depuis longtemps, a été arrêté par les forces de sécurité. Il était en possession d'une Kalachnikov et d'autres armes. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 23 septembre 1992)
29. Le 22 septembre 1992, il a été signalé que les FDI envisageaient la fermeture d'une bonne partie du centre de détention de Ketziot, dans le Néguev. Des Palestiniens impliqués dans des activités terroristes, y compris des jets de pierres et de cocktails Molotov, étaient détenus dans cet établissement. Des sources proches du commandement de la région Sud ont affirmé que la fermeture envisagée s'expliquait par la récente et massive libération de détenus et par une diminution prononcée du nombre de nouveaux détenus. Ces mêmes sources expliquaient cet état de choses par le récent déclin constaté dans les activités liées au soulèvement. On estimait que les FDI détenaient entre 7 000 et 7 500 Palestiniens, prisonniers condamnés et personnes placées en détention administrative, dans plusieurs prisons et centres de détention. En 1991, on estimait à 15 000 le nombre de Palestiniens détenus par les FDI. Les FDI avaient déjà fermé le centre de détention de Khan Younis. Celui de Shati' était, lui aussi, pratiquement vide. (Jerusalem Post, 22 septembre 1992)
30. Le 24 septembre 1992, il a été signalé que le général de brigade Moshe Ya'alon, responsable des FDI sur la Rive occidentale, avait déclaré que la majorité des Palestiniens recherchés par les forces de sécurité sur la Rive occidentale, une année auparavant, avaient été capturés. Il a également indiqué que le soulèvement palestinien, qui se caractérisait auparavant par la tenue de manifestations de masse, semblait peu à peu prendre la forme d'attaques armées sporadiques et que les forces de sécurité avaient dû adapter leur stratégie à cette évolution apparente. Le général Ya'alon a déclaré en outre que les forces de sécurité avaient, deux mois plus tôt, lancé une campagne destinée à inciter les fugitifs palestiniens à se rendre aux autorités, faute de quoi ils se verraient infliger une peine de prison, qui pourrait être prolongée de sept ans. Après une telle injonction, présentée aux familles sous forme de "mandats d'arrestation", les suspects disposaient d'un délai de 30 jours pour obtempérer. Selon le général Ya'alon, environ 40 Palestiniens s'étaient constitués prisonniers à la suite de cette campagne. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 24 septembre 1992)
31. Les 25 et 26 septembre 1992, au camp de réfugiés de Balata, la police des frontières a arrêté Hakham Abd al-Fatah Abu Ayshe, également connu sous le nom de "Sannu", qui était l'une des personnes les plus recherchées de la Rive occidentale. Il était en possession d'une mitraillette Sten, de munitions, d'une grenade à main et d'un couteau. Plusieurs autres résidents du camp de réfugiés ont également été arrêtés à cette occasion. (Ha'aretz, 27 septembre 1992)

32. Le 1er octobre 1992, deux militants du Hamas recherchés ont été arrêtés dans les camps de réfugiés de Shati' et Nuseirat. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 2 octobre 1992)
33. Le 8 octobre 1992, il a été signalé que le général de brigade Moshe Ya'alon, commandant des FDI en Cisjordanie, a dit à Bamahaneh, le magazine hebdomadaire des FDI, que "le mouvement d'insurrection était brisé". Selon lui, cela était principalement dû aux changements de méthodes opérationnelles des FDI. Il a ajouté que le nombre des fugitifs toujours recherchés en Cisjordanie s'élevait à 150 contre 600 en 1991. (Jerusalem Post, 8 octobre 1992). Egalement le 8 octobre 1992, deux jeunes hommes recherchés ont été arrêtés à Tamoun, près de Djénine. Deeb Salem Fadel, 30 ans, et Hani Ali Odeh, 20 ans, auraient été recherchés pour avoir tiré sur des soldats et incendié des récoltes en Israël. (Al Fajr, 12 octobre 1992)
34. Le 9 octobre 1992, il a été signalé que le service général de sécurité et la police avaient appréhendé une bande "terroriste" soupçonnée d'avoir abattu un résident de Moshav Gadish, près d'Affula, en septembre. Les trois membres de la bande venaient d'un village proche de Djénine, en Cisjordanie. (Ha'aretz, 11 octobre 1992; Jerusalem Post, 9 octobre 1992)
35. Le 13 octobre 1992, il a été signalé que les FDI avaient décidé de renforcer les forces de sécurité dans les territoires à la suite des violentes manifestations qui avaient eu lieu récemment et au cours desquelles des soldats et des gardes frontière ont été amenés à riposter avec des munitions de combat. Lors d'une visite à la bande de Gaza, le Premier Ministre et Ministre de la défense, Yitzhak Rabin, a déclaré que le mouvement d'insurrection n'était nullement condamné, qu'il n'avait fait que changer de forme, la relative accalmie étant contrebalancée par une recrudescence des attaques "terroristes". Il a ajouté qu'en faisant la grève de la faim, les détenus pour raisons de sécurité visaient à provoquer les récentes émeutes et à capter de nouveau l'attention de l'opinion internationale. Selon Rabin, la grève trouvait faveur auprès du public palestinien : "Il ne faut pas oublier qu'environ 80 000 résidents des territoires ont été détenus à un moment ou à un autre et qu'il n'y a pratiquement pas de familles palestiniennes qui n'aient eu un membre en détention. Il s'agit là d'un point particulièrement grave". (Jerusalem Post, 13 octobre 1992). Egalement le 13 octobre 1992, il a été signalé que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait fermé tous ses bureaux dans la bande de Gaza pour protester contre le harcèlement des autorités israéliennes. Des soldats israéliens postés à l'entrée de ces locaux empêchaient les employés et les habitants d'y pénétrer. (Al Fajr, 19 octobre 1992)
36. Le 14 octobre 1992, un membre de la bande des "Aigles rouges", qui était recherché depuis mai 1992 pour avoir soumis à des interrogatoires avec violence des collaborateurs présumés, a été arrêté à Aarabe, près de Djénine. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 15 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 19 octobre 1992)

37. Le 16 octobre 1992, il a été signalé que les autorités de sécurité avaient exhorté les agriculteurs de la zone de peuplement de Tanachim qui vivent le long de la ligne verte à aller aux champs avec leurs armes et deux par deux. Selon le Président du Conseil régional de Gilboa, Avraham Yariv, la région est devenue une "première ligne pour les attaques terroristes". Il a préconisé une démarcation de la frontière d'avant 1967 par l'installation d'une clôture ou le creusement d'un fossé profond qui soit difficile à traverser pour empêcher toute autre incursion par les assaillants. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 16 octobre 1992)

38. Le 16 octobre 1992, il a été signalé que le Premier Ministre et Ministre de la défense, Yitzhak Rabin, a approuvé un programme dont sont actuellement saisis le commandement central, le chef de la justice militaire et les autorités chargées de la sécurité. Le programme "Avnei Tsedek", le premier de son genre dans les territoires, devait commencer au début de novembre et accélérerait la procédure judiciaire pour un millier de Palestiniens détenus dans des centres de détention des FDI et qui n'étaient toujours pas passés en jugement. (Ha'aretz, 16 octobre 1992)

39. Le 20 octobre 1992, il a été signalé que, lors d'une réunion spéciale, les responsables de la police et de la sécurité ont décidé que 100 agents de la police viendraient prêter main-forte aux patrouilles le long de la ligne verte. Il a également été décidé de renforcer la coordination entre la police et les FDI et, à partir de novembre, d'utiliser les hélicoptères pour surveiller la frontière d'avant 1967. Les postes de contrôle routier y seraient multipliés et la surveillance des déplacements des travailleurs des territoires renforcée. Toujours le 20 octobre 1992, il a été annoncé, au cours d'une réunion du Cabinet, qu'un total de 116 citoyens israéliens avaient été tués par les Palestiniens depuis le début du soulèvement en décembre 1987. Les autorités militaires ont indiqué que, du côté israélien, 1992 aura été l'année la moins néfaste. Le 20 octobre 1992, les FDI ont annoncé une modification des règlements concernant les pourvois en appel devant les tribunaux militaires dans les territoires. Il est désormais possible pour la défense de se pourvoir en appel des décisions des tribunaux militaires concernant leur détention. Le communiqué expliquait que cette mesure s'inscrivait dans la réforme récente de la procédure d'appel concernant les détenus pour raisons de sécurité dans les territoires. (Ha'aretz, 21 octobre 1992; Jerusalem Post, 20 and 21 octobre 1992)

40. Le 21 octobre 1992, un porte-parole des colons des territoires occupés a demandé l'arrêt des négociations de paix à Washington à la suite d'incidents au cours desquels deux soldats avaient été blessés par balle à Hébron. (Al-Tali'ah, 22 octobre 1992)

41. Le 22 octobre 1992, le général Ehud Braak, chef d'état-major de l'armée israélienne, aurait déclaré que les affrontements dans les territoires occupés avaient beaucoup augmenté récemment, notamment dans la bande de Gaza, en partie en raison de la grève de la faim que faisaient des prisonniers palestiniens. (Al-Tali'ah, 22 octobre 1992)

42. Le 23 octobre 1992, il a été signalé que les FDI allaient incessamment recourir à des balles de sel pour disperser les émeutes et manifestations dans les territoires. Ce type de balles provoquerait des brûlures de la peau pendant une à deux journées. (Ha'aretz, 23 octobre 1992; Jerusalem Post, 25 octobre 1992; cette information a été également relatée dans Al-Fajr, 2 novembre 1992). Toujours le 23 octobre 1992, le colonel Avraham Becher, responsable de la sécurité intérieure du commandement de la région Sud, a dit devant une réunion extraordinaire des responsables des colonies de la région que l'infiltration était bien plus fréquente dans les colonies de la bande de Gaza que dans d'autres zones d'affrontement du pays.

43. Les 29 et 30 octobre 1992, il a été signalé que huit Palestiniens (deux d'Abwain, un de Deir Abu Misha'al, un de Beit Likya, près de Ramallah, et quatre du village de Tamoun, près de Djénine, avaient été arrêtés sous l'inculpation d'atteinte à la sécurité. (Al Fajr, 2 novembre 1992)

44. Le 2 novembre 1992, l'Organisation israélienne de défense des droits de l'homme, B'Tselem, a signalé que plus de 14 000 arrêtés d'internement administratif avaient été pris contre des Palestiniens des territoires occupés depuis le début du soulèvement dans ces territoires. Dans son rapport publié le 28 octobre 1992 sous le titre "Detained without trial: Administrative detention in the occupied territories since the beginning of the Intifada" (Internés sans inculpation ni jugement : internement administratif dans les territoires occupés depuis le début de l'Intifada), B'Tselem a déclaré que la plupart des personnes avaient été internées pendant six mois sans passer en jugement. (Al-Fajr, 2 novembre 1992)

45. Le 3 novembre 1992, il a été signalé que les Forces de défense israéliennes (FDI) avaient arrêté à Khan Younis (bande de Gaza) un certain nombre de jeunes qui étaient recherchés. Mahmud Ajjaj, âgé de 24 ans, originaire de Kufr Sour, près de Tulkarem, a également été arrêté pour appartenance au Fatah. (Al-Fajr, 9 novembre 1992)

46. Le 4 novembre 1992, il a été signalé que des responsables proches du Mouvement islamique travaillaient à la création d'un port palestinien à Gaza et qu'ils avaient pris contact dans ce sens avec l'administration civile de la bande de Gaza. (Ha'aretz, 4 novembre 1992)

47. Le 4 novembre 1992, le général d'armée Danny Rothschild, Coordonnateur des activités du Ministère de la défense dans les territoires, s'est exprimé devant la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset. Il a affirmé que les organisations islamiques des territoires avaient reçu de l'étranger, et en particulier non seulement de l'Iran, mais aussi de l'Arabie saoudite, plus d'argent que l'OLP. Il a indiqué que la situation économique des Palestiniens des territoires se détériorait, en raison du fait que parmi les emplois qu'ils avaient occupés en Israël, certains étaient désormais occupés par les nouveaux immigrants. Il a également déclaré que les virements bancaires, qui avaient permis à des Palestiniens de l'étranger d'envoyer de l'argent à leurs familles, mais qui avaient été suspendus pendant la guerre du Golfe, n'avaient dans l'ensemble toujours pas repris. (Jerusalem Post, 5 novembre 1992)

/...

48. Le 5 novembre 1992, 100 résidents des territoires, qui n'étaient pas en possession de permis en cours de validité, ont été arrêtés en Israël pendant la nuit, au cours d'un "coup de filet" de la police. (Ha'aretz, 6 novembre 1992). Egalement le 5 novembre 1992, les FDI auraient procédé à des arrestations massives dans le village de Masliya, près de Djénine. Deux militants des "Panthères noires", qui étaient recherchés, ont été arrêtés pendant le raid. (Al-Fajr, 9 novembre 1992)

49. Le 10 novembre 1992, il a été signalé que l'Organisation des Nations Unies intensifierait son activité économique dans les territoires, en coopération avec le Gouvernement israélien; elle devait investir 20 millions de dollars dans des projets et dans des fondations. (Ha'aretz, 10 novembre 1992)

50. Le 11 novembre 1992, le général de division Gadi Zohar, responsable de l'administration, a déclaré à des journalistes palestiniens que la part du budget de l'administration civile de la Rive occidentale consacrée au développement s'élèverait en 1993 à environ 51 millions de dollars, soit une augmentation supérieure à 150 % par rapport aux prévisions initiales du début de l'année. Pour la première fois, ce poste budgétaire comprendrait le financement de grands projets à long terme : ainsi, environ 3 050 000 dollars devaient être investis dans la construction d'un réseau de tout-à-l'égout à Naplouse, et environ 2,3 millions de dollars dans la modernisation des systèmes d'évacuation des eaux usées à Djénine, Tulkarem et El-Bireh. Au cours des 18 derniers mois, 180 autorisations ont été délivrées en vue de la mise en service de nouvelles entreprises; 80 de ces entreprises étaient déjà en service et 22 devaient être construites au cours des 12 prochains mois. (Jerusalem Post, 12 novembre 1992). Egalement le 11 novembre 1992, les FDI ont arrêté à Naplouse un militant des "Panthères noires", qui était recherché, Khalil Kayim, âgé de 28 ans. (Al-Tali'ah, 12 novembre 1992; Al-Fajr, 16 novembre 1992)

51. Le 12 novembre 1992, le général responsable du commandement de la région centre, Danny Yatom, a déclaré au cours d'une interview accordée au service arabe de la télévision israélienne que le nombre de fugitifs palestiniens était tombé de 450 à 150 depuis le début de l'année et que ces chiffres ne cessaient de diminuer. Il a affirmé que sur la Rive occidentale, le nombre d'attaques terroristes et de jets de pierres avait été de 23 % inférieur au cours des 10 premiers mois de l'année, malgré une soudaine recrudescence en octobre. Il a été signalé que la liste nationale avait recueilli 67 % des suffrages lors de l'élection du conseil étudiant de l'Université de Bir Zeit, après que plusieurs groupes affiliés à l'OLP se furent unis, malgré leurs désaccords sur le processus de paix, pour vaincre les deux listes islamistes. Ce scrutin était le premier depuis plus de cinq ans à se dérouler dans cet établissement qui a été rouvert en 1992 après une fermeture de plus de quatre ans. (Ha'aretz, 12 novembre 1992; Jerusalem Post, 13 novembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 19 novembre 1992)

52. Le 12 novembre 1992, il a été signalé que le Vice-Ministre de la défense, Mordechai Gur, avait indiqué qu'en raison de la recrudescence de l'emploi

/...

d'armes à feu par les résidents des territoires, les FDI avaient renforcé la réglementation autorisant les soldats à ouvrir le feu lorsque leur vie était en danger. (Ha'aretz, 12 novembre 1992; Al-Tali'ah, 19 novembre 1992)

53. Le 24 novembre 1992, il a été signalé que le Service général de sécurité et les FDI avaient récemment démasqué et arrêté les membres de deux groupuscules terroristes qui se livraient à des actes de violence dans le camp de réfugiés d'Aïda et au village d'al-Hader. Les deux groupuscules opéraient sur la Rive occidentale. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 25 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 30 novembre 1992)

54. Le 25 novembre 1992, deux membres recherchés du Fatah, Ahmed Ata Shurab et Sabri Fahad al-Najar, ont été appréhendés à Khan Younis. (Ha'aretz, 27 et 29 novembre 1992)

55. Le 25 novembre 1992, il a été signalé que le mouvement "La paix maintenant" s'était adressé simultanément au Cabinet du Premier Ministre et au Ministère de l'éducation pour tenter d'obtenir que soit interrompu le projet de création d'une université dans la colonie d'Elkanah. Selon Amiram Goldblum, l'un des responsables du mouvement, l'Université de New Haven, située à West Haven, dans le Connecticut, envisageait, en coopération avec l'Institut biotechnique de Tel-Aviv, d'ouvrir à Elkanah une antenne de l'Université de New Haven offrant aux étudiants la possibilité d'obtenir des diplômes de cette université américaine. L'ouverture de l'université avait été fixée au mois de février 1993 et, selon Goldblum, les autorisations nécessaires avaient été délivrées par l'ancien Ministre de l'éducation, Zevulun Hammer. Toutefois, l'actuel Ministre de l'éducation, Shulamit Aloni, avait clairement fait savoir qu'Israël ne reconnaîtrait pas ce programme. Il était prévu que 2 000 étudiants inaugurerait le programme en février, mais le nombre d'étudiants devait être porté à 7 000 au cours des trois prochaines années. Goldblum a indiqué que son mouvement était opposé à la construction de l'établissement, car, selon ses propres termes, "tous les projets dans les territoires reposaient sur une politique d'apartheid". (Jerusalem Post, 25 novembre 1992)

56. Le 25 novembre 1992, il a été signalé que les victimes d'une attaque à la grenade perpétrée dans la vieille ville de Jérusalem le 16 novembre 1992 ne seraient probablement pas indemnisées parce que la législation actuelle prévoit l'indemnisation des victimes des attaques terroristes arabes, mais pas des attaques terroristes juives. Selon l'Association pour les droits civils en Israël, la loi de 1970 sur l'indemnisation des victimes d'activités hostiles était "discriminatoire" et devait être amendée pour tenir compte des incidents causés par l'extrémisme juif. Aux termes de cette loi, des indemnités de l'Etat ne pouvaient être versées qu'à des personnes blessées lors d'attaques causées par des éléments "hostiles à Israël". (Jerusalem Post, 25 novembre 1992)

57. Le 26 novembre 1992, l'inspecteur général de police Yacov Ternier, a fait savoir aux résidents juifs de la vieille ville de Jérusalem qu'un nouveau poste de police serait ouvert le 27 novembre 1992 dans le quartier musulman de

/...

la vieille ville. Trois jours auparavant, après qu'un étudiant de la yeshiva Ateret Cohanim eut été poignardé, il avait promis que la présence policière serait renforcée sans tarder, que de nouveaux postes de surveillance seraient mis en place et que la garde civile serait également développée. (Jerusalem Post, 24 et 27 novembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 26 novembre 1992). Le 26 novembre 1992, l'inspecteur général de police Yacov Terner a confirmé qu'un Juif était responsable du lancement de grenades dans le marché aux viandes de la vieille ville de Jérusalem qui avait eu lieu le 16 novembre 1992. Un Palestinien âgé avait été tué et 10 autres avaient été blessés au cours de l'incident. Terner n'a donné aucun autre détail. (Al-Fajr, 30 novembre 1992)

58. Le 29 novembre 1992, il a été signalé que l'Association pour les droits civils en Israël avait retiré sa pétition devant la Haute Cour de justice après que l'Office du Procureur général ait accepté d'autoriser les conjoints et les enfants de résidents palestiniens en visite dans les territoires à y rester. Cet accord signifiait que les conjoints et les enfants qui avaient déjà été expulsés ou qui avaient quitté le pays volontairement seraient autorisés à revenir et à demander des visas renouvelables de six mois, tandis que ceux qui étaient encore dans les territoires pouvaient demander ces visas à partir des territoires. Précédemment, les épouses et les enfants non résidents devaient régulièrement quitter les territoires et présenter une nouvelle demande de visa depuis l'étranger. On a estimé que cet accord concernait un millier de personnes. Il a eu essentiellement pour effet de proroger la période d'application d'un accord semblable venu à terme en 1990, mais il est plus libéral en ce qu'il inclut les maris en même temps que les femmes de résidents et autorise les détenteurs de visas à travailler. La bande de Gaza est également incluse dans les nouveaux arrangements. Les détenteurs de visas sont déjà autorisés à adhérer à un programme d'assurance maladie de l'administration civile et les enfants bénéficiant de visas peuvent fréquenter les écoles locales. (Ha'aretz, 27 et 29 novembre 1992; Jerusalem Post, 27 et 29 novembre 1992)

59. Le 30 novembre 1992, il a été signalé que le Service général de sécurité avait arrêté 30 membres du Jihad islamique à Hébron, à Ramallah et au nord de la Cisjordanie. (Al-Fajr, 7 décembre 1992). Egalement le 30 novembre 1992, le mouvement "La paix maintenant" et le Conseil "Yesha" (Conseil des communautés juives de la Rive occidentale et de la bande de Gaza) ont publié des estimations très divergentes du nombre de Juifs vivant dans les territoires. Selon "La paix maintenant", qui a présenté une étude approfondie de la situation démographique dans les territoires au cours d'une conférence de presse tenue à Jérusalem, quelque 110 000 Juifs habiteraient les territoires fin 1992. Tzali Reshef, l'un des responsables du mouvement, a affirmé que les colons ne représentaient que 6 % de l'ensemble de la population des territoires. Pourtant, les chiffres fournis par le Conseil "Yesha" indiquaient que 127 000 Juifs vivraient déjà dans les territoires. Dans son étude, "La paix maintenant" apporte, entre autres, les conclusions suivantes :

/...

- A la fin de l'année, 1,9 million de Palestiniens habiteraient les territoires. Ce chiffre serait de peu supérieur à 2 millions une année plus tard et atteindrait 2 250 000 en l'an 2000. En mai 1992, la population d'Israël en deçà de la ligne verte était de plus de 5 millions de personnes, dont environ 4,1 millions de Juifs;
- Les territoires comptaient 398 colonies palestiniennes et 144 colonies juives. Les colonies juives des territoires sont peu importantes : 107 d'entre elles comptent moins de 500 habitants chacune;
- Sur les 100 000 colons qui habitaient les territoires au début de l'année 1992, 60 000 avaient décidé de s'y installer pour profiter des mesures d'incitation mises en oeuvre par l'Etat. Les autres invoquaient des motivations nationalistes ou religieuses;
- Pour un shekel (unité monétaire israélienne, composée de 100 agorots) dépensé dans les colonies, 96,5 agorots étaient dépensés pour le compte des Juifs et 3,5 seulement pour le compte des Palestiniens des territoires;
- La population palestinienne avait connu un accroissement de 5 % en 1990 et 1991, soit le taux de croissance le plus important enregistré depuis 1967.
- Au cours des dernières années, le flux de l'émigration palestinienne s'était ralenti et les chiffres pour les deux dernières années (celles qui ont fait suite à la guerre du Golfe) montraient un regain sans précédent de l'immigration. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er décembre 1992)

2. Incidents liés au soulèvement de la population palestinienne contre l'occupation

a) Liste de Palestiniens tués par des militaires ou par des civils israéliens

60. Dans les tableaux ci-dessous, le nom des quotidiens est abrégé de la manière suivante :

AF : Al-Fajr  
AT : Al-Tali'ah  
H : Ha'aretz  
JP : Jerusalem Post

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
6 sept. 92	Jabar Abu Hassib ou Kheir Al Din Mustafa Samara, 18 ans	Kafr Tamoun (Rive occidentale)	Abattu par des soldats qui ripostaient à des jets de pierres contre leurs véhicules. (JP, 7 sept. 92; également relaté dans AF, 14 sept. 92)
9 sept. 92	Abdullah Ahmed Mahmoud Hamarshi, 16, ou Abdallah Ahmed Mibash, 19 ans	Yaabed (Rive occidentale)	Abattu alors qu'il tentait de prendre la fuite après avoir refusé d'obtempérer aux ordres de s'arrêter. Lui et d'autres jeunes ont été pris en possession de couteaux, de haches et de chaînes, alors qu'ils peignaient des slogans sur le mur d'une école. (H, JP, 10 sept. 92; également relaté dans AT, 10 sept. 92; AF, 14 sept.92)
10 sept. 92	Attiyeh Abu Samhadaneh, 20 ou 25 ans, Ahmed Abu Ishiban, ou (Sheiban) 19 ou 22 ans	Camp de réfugiés de Shabura (bande de Gaza)	Tous deux ont été tués dans un échange de coups de feu avec l'armée; ils appartenaient aux "Faucons du Fatah". Ils étaient armés et recherchés pour des attaques contre d'autres Palestiniens et contre les FDI. (H et JP, 11 sept. 92; également relaté dans AF, 14 sept.92)
14 sept. 92	Mohammed Suleiman ou (Saïd) Al Sa'adi, 20 ans	Camp de réfugiés de Djénine (Rive occidentale)	Selon l'armée, il a été repéré dans le village de Burkin en possession d'un fusil. Après avoir refusé d'obtempérer aux ordres de s'arrêter, il a été abattu par des gardes frontière infiltrés. Il était recherché depuis longtemps par le Service général de sécurité. (H, 15 et 16 sept. 92; JP, 15 sept. 92; également relaté dans AF, 21 sept. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
23 sept. 92	Idendité non communiquée	Bir Zeit (Rive occidentale)	Abattu après avoir jeté des pierres en direction d'une patrouille des FDI, en compagnie de plusieurs autres résidents. A refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. (H, 24 sept. 92)
26 sept. 92	Faisal (al-) Said Abu Sarhan (ou Sirhan), 18 ans	Obadeiyeh (Rive occidentale)	Selon l'armée, a été abattu par une patrouille des FDI après avoir lancé des pierres sur des soldats en compagnie de huit autres jeunes; a refusé d'obtempérer aux ordres de s'arrêter. (H et JP, 27 sept. 92; également relaté dans AT, 1 oct.92; AF, 5 oct.92)
30 sept. 92	Aymon Abdel Hamid, 22 ans	Alham, Jérusalem-Nord	A été abattu après avoir attaqué un officier des FDI à coups de hache et de couteau à un arrêt d'autobus de Jérusalem. (H et JP, 1er oct. 92; également relaté dans AT, 1 oct. 92)
30 sept. 92	Iman Hirbawi, 22 ans	A-Ram	Abattu alors qu'il attaquait un officier FDI avec une hache et un couteau à un arrêt de bus à Jérusalem. (H, 1er oct. 92; JP, 1er et 2 oct. 92)
1er oct. 92	Ramaz Abd al-Afu Abdel Hafez, 17 ans	Anza (Cisjordanie)	Mort à l'hôpital dans des circonstances inexplicées. Les FDI enquêtent pour savoir si sa mort est liée à un incident au cours duquel un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille des FDI et des soldats ont ouvert le feu sur les assaillants pour riposter.

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
2-3 oct. 92	Anwar Matar, 15 ans	Sa'ir (Cisjordanie)	Abattu par la police des frontières qui a ouvert le feu lorsqu'un groupe de lanceurs de pierres sommés de s'arrêter n'ont pas obtempéré au cours de manifestations palestiniennes de soutien à la grève de la faim des détenus pour raisons de sécurité. (JP, 4 oct. 92)
3 oct. 92	Mohammed (Sadik Mahmud) Kamel, Akmil surnommé "Tak-Tak", 19 ans ou 20 ans	Kabatiyah (Cisjordanie)	Tué par des soldats. Membre de la bande des "Panthères noires" recherché pour meurtre de Palestiniens. (H, et JP, 4 oct. 92; également relaté dans AT, 8 oct. AF, 12 oct. 92)
3 oct. 92	Badr Ahmed Shafeh Nazal, 26 ans	Kabatiyah (Cisjordanie)	A lancé des pierres sur des soldats qui cherchaient à arrêter Mohammed Kamel. Ayant refusé d'obtempérer aux sommations des soldats, a été abattu par ces derniers. (H, et JP, 4 oct. 92; également relaté dans AT, 8 oct. 92, AF, 12 oct. 92)
9-10 oct. 92	Omar Ahmed Abdallah Hamayib, 23 ans, ou Amer Ahmed Jabr Hamayed	Beita (Cisjordanie)	A été tué par des soldats des FDI sur lesquels il lançait des pierres et des cocktails Molotov. (H, 11 oct. 92; également relaté dans AF, 19 oct. 92)
11-12 oct. 92	Riad Farid Zeer 20 ans, Riad Sarib Ziyador Riad Ghazi Al Zir, 19 ans	Salfit (Cisjordanie)	Mortellement blessé, apparemment par des soldats qui avaient ouvert le feu sur des Palestiniens qui lançaient des pierres contre un poste militaire à Salfit. (H, et JP, 13 oct. 92; également relaté dans AT, 15 oct. 92. AF, 19. oct 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
11-12 oct. 92	Yunis Mahmoud Tsaidan, 17 ans, ou Muaz Yunis Tsaidamor Mortaz Yunis Saidam	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Blessé au cours des émeutes du 11 octobre 1992 et mort à l'hôpital le lendemain. (H, et JP, 13 oct. 92; également relaté dans AT, 15 oct. 92, AF, 19 oct. 92)
11-12 oct. 92	Ziad Mahmoud Daqish, 13 ou 17 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Selon les habitants du lieu, a été abattu par des soldats, mais selon les FDI, la cause de sa mort n'est pas clairement établie. (H, et JP, 13 oct. 92; également relaté dans AT, 15 oct. 92, AF, 19 oct. 92)
13 oct. 92	Faraj al-Sousi 13 ans, ou Faraj Ziad Soufi	Ville de Gaza	Mort d'une balle dans la tête au moment où les militaires dispersaient une manifestation qui devenait violente le 10 octobre. (H, et JP, 14 oct. 92; également relaté dans AT, 15 oct. 92, AF, 19 oct. 92)
14 oct. 92	Anwar Zarai Nasser (ou Zari Nasr Dalaih, 20 ans ou Salaih, 24 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Membre des "Faucons du Fatah". Tué lors d'un accrochage avec les FDI. A ouvert le feu sur des soldats avec un Kalachnikov. (H, et JP, 15 oct. 92; également relaté dans AT, 15 oct. 92, AF, 19 oct. 92)
14 oct. 92	Tahseen Abu Shabna, 18 ans, ou Tahseen Ahmed Abu Shahma Zahloum, 16 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu par des soldats au cours d'une émeute. (H, et JP, 15 oct. 92; également relaté dans AT, 15 oct. 92; AF, 19 oct. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
16 oct. 92	Mustafa (Ali Mussa) Obeidat, 23 ans	Jebel Mukaber (Jérusalem- Est)	Mort des suites de blessures reçues le 10 octobre 1992 lorsque la police a ouvert le feu au cours d'une manifestation de soutien à la grève de la faim des détenus. (H, 18 oct. 1992, JP, 18 et 22 oct. 1992; également relaté dans AT, 22 oct. 92, AF, 26 oct. 92)
20 oct. 92	Adel Mohamed	Akraba, Naplouse	Décédé des suites de blessures subies lors d'un affrontement avec des soldats des Forces de défense israéliennes (FDI), trois semaines auparavant (AF, 26 oct 92)
23 ou 24 oct. 92	Issa al-Hatib, 18 ans ou Issam Khatib	el-Bireh (Cisjordanie) ou Al Ram, Jérusalem	Mort des suites de blessures par des balles tirées le 10 octobre 1992 par des FDI sur qui il lançait des pierres. (H, 25 oct. 92; également relaté dans AF, 26 oct. 92 et 2 nov. 92)
30-31 oct. 92	Hissam ou Hisham Amad Abu Amer, 26 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Selon des sources palestiniennes, a été abattu lors d'un accrochage avec des forces de sécurité. Amer était membre des unités "Iz El Din Al Kassam", l'aide armée du mouvement Hamas. Les FDI ont rejeté l'accusation mais une enquête est ouverte. (H, & JP, 1er nov. 92; également relaté dans AF, 2 nov. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
3 nov. 92	Halima Ireidi, 60 ans	Husan près de Bethléem	Décédée d'une crise cardiaque au moment où elle voyait des soldats tirer le 19 oct. 92 sur un jeune homme, Jamal Hamamra, qu'elle tentait d'aider. Elle s'est effrontrée peu de temps après s'être battue avec un soldat qui voulait l'empêcher d'aider le jeune homme. (AF 9 Nov. 92; AT 19 Nov. 92)
11 nov. 92	Issam Mohammed Muammar, 20 ans Mustafa Obeid Ashur, 59 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattus par des soldats durant les manifestations qui ont marqué les obsèques du fugitif Nihad Muammar, abattu le même jour par des soldats. (H et JP, 12 nov. 92; également relaté dans AT, 12' nov. 92; AF, 16 nov. 92)
11 nov. 92	Nihad Mussa Muammar, 18 ans	Abassan ou Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu par l'armée après que lui et deux autres personnes eurent lancé une grenade sur des soldats et ouvert le feu dans leur direction à coups de Kalachnikov. (H et JP, 12 nov. 92; également relaté dans AT, 12 nov. 92; AF, 16 nov. 92)
11 nov. 92	Ibrahim Mohammed Abdel Hamid Halil, 15 ans	Beit Omar (Rive occidentale)	Abattu par des soldats après avoir lancé des pierres sur des véhicules en compagnie d'autres adolescents, sur la route reliant Bethléem à Hébron. Décédé à l'hôpital. (H et JP, 12 nov. 92; également relaté dans AT, 12 nov. 92; AF, 16 nov. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
13 nov. 92	Eyad Ibrahim Musak Misr, 17 ou 18 ans	Hébron (Rive occidentale)	A été abattu alors qu'il refusait d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter, lorsque des soldats ont capturé des hommes masqués qui lançaient des pierres. (JP, 15 nov. 92; également relaté dans AF, 16 nov. 92)
13-14 nov. 92	Younis Hikmet Saka, 28 ans	Naplouse (Rive occidentale)	Aurait été abattu en compagnie de deux autres personnes, après avoir ignoré l'ordre de s'arrêter. Décédé à l'hôpital des suites de ses blessures. Etait recherché par l'armée depuis quatre ans. A été enterré avant que les FDI aient pu l'identifier. A été identifié par un journaliste arabe. (H, et JP, 15 nov. 92; également relaté dans AF, 23 nov. 92)
20-21 nov. 92	Amin Muhammed Rahal, 29 ans Ahmed Mustafa Assad Daka, 21 ans, surnommé "al-Kikh"	Arrabe (Rive occidentale)	Ont été abattus alors qu'ils tentaient d'ouvrir le feu sur des soldats avec un fusil Galil. Mais une femme qui affirmait avoir été témoin de la scène a déclaré qu'ils n'avaient opposé aucune résistance avant d'être abattus. Tous deux étaient recherchés par l'armée depuis 18 mois. (H et JP, 22 et 23 nov. 92; également relaté dans AT, 26 nov. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
20-21 nov. 92	Awad Karazan, 22 ans	Burkin (Rive occidentale)	A été abattu à Silat al-Harithiyeh alors qu'il tentait de lancer une grenade sur des soldats. Un pistolet et des munitions ont été découverts en sa possession. Il était recherché par l'armée. (H, 22 et 23 nov. 92; JP, 23 nov. 92; également relaté dans AF, 23 nov. 92)
20-21 nov. 92	Ashraf Abu Haya, 20 ans	Bani Suheila (bande de Gaza)	Des soldats l'ont abattu après qu'il eut été aperçu depuis un poste d'observation et considéré comme "s'apprêtant à ouvrir le feu sur les soldats". Il portait un pistolet chargé. (H, 22 et 23 nov. 92; JP, 22 nov. 92; également relaté dans AF, 30 nov. 92)
23 nov. 92	Anjad Jabal, 12 ans, ou Amjad Abd a-Razak Jabed	A-Ram (Rive occidentale)	Il a été tué à sa descente d'autobus alors qu'il se rendait à une école près de laquelle se déroulait une manifestation marquée par des jets de pierres. Le commandant de l'unité impliquée dans l'incident a été démis de ses fonctions après qu'il eut été établi qu'il avait, semble-t-il, violé les ordres qui avaient été donnés pour cette opération. La police militaire aurait ouvert une enquête sur l'incident. (H, 24, 25 et 26 nov. 92; JP, 24 et 25 nov. 92; AT, 26 nov. 92; AF, 30 nov. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
27-28 nov. 92	Ahmad al-Husari 23 ans	Sheikh Radwan (bande de Gaza)	A été mortellement blessé lorsque des soldats ont ouvert le feu sur des personnes qui lançaient des pierres. (H et JP, 29 nov. 92; également relaté dans AF, 30 nov. 92)
29 nov. 92	Massad Imuni Muhammed Ramadan, 17 ans ou Wissam Ramadan Heimoni, 19 ans	Hébron (Rive occidentale)	A été abattu par des soldats alors qu'il lançait des pierres et des pneus en flammes sur des véhicules israéliens. Ramadan a refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter que lui donnaient des soldats qui l'approchaient à l'occasion d'un "engagement". (H et JP, 30 nov. 92; également relaté dans AF, 7 dec. 92)

b) Liste d'autres Palestiniens tués dans le contexte de l'occupation

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
28 et 29 août 92	Osama al-Bassyouni, 26 ans	Camp de réfugiés de Shati' (bande de Gaza)	Battu à mort par des Palestiniens masqués. (JP, 30 août 1992)
31 août 92	Mohammed al-Fara, 20 ans, ou Zaki Mohammed Ahmed Kadi Kdah, 30 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Etranglé après avoir été enlevé à son domicile par des hommes masqués deux jours auparavant ou décédé à l'hôpital après avoir été blessé par balles et battu. (H et JP, 1er sept. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
2 sept. 92	Rajeeb Salim, 26 ans, ou Najvah Rada Salim Halaf (sexe féminin)	Camp de réfugiés de Khan Younis (bande de Gaza)	Poignardée à mort, ou abattue d'une balle dans la tête. (H et JP, 3 sept. 92)
2 sept. 92	Baha (Suleiman Muhammed) Sabri, 47 ans (sexe féminin)	Kalkilia (Rive occidentale)	Poignardée à mort, pour des raisons inconnues. (H et JP, 3 sept. 92)
4-5 sept. 92	Ibrahim Hasmi Salme, 20 ou 26 ans	Camp de réfugiés de Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu. Son corps portait des marques de violences. (H et JP, 6 sept. 92)
4-5 sept. 92	Ravi'a Tsafi	Khan Younis (bande de Gaza)	Poignardé à mort. (H et JP, 6 sept. 92)
6 sept. 92	Mohammed Yunis el-Rashidiyeh, 24 ans	Tekoa (Rive occidentale)	Tué alors qu'il maniait des explosifs dans une zone d'entraînement militaire, au sud-est de Bethléem. Enquête en cours. (H et JP, 7 sept. 92)
8 sept. 92	Yussef Juba, 42 ans, ou Yussef Akal Mahmud Juha Zuheir Bitar, 30 ans, ou Zu'ir Badir Halami	Gaza	Les deux corps ont été découverts à la périphérie du quartier Sheikh Radwan; ils portaient des traces de coups et de coups de couteau. Les victimes été enlevées une semaine auparavant. (H et JP, 9 sept. 92)
9 sept. 92	Fadwa Shador, 44 ans, Fadwa Assad Sadid	Illar (Rive occidentale)	Abattu. (H et JP, 10 sept. 92)
9 sept. 92	Jamil Taha, 22 ans, ou ou Amjad Mohammed Taha	Illar (Rive occidentale)	Abattu. (H et JP, 10 sept. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
11-12 sept. 92	Sabri Abu Rahman, 40 ans	Nuseirat (bande de Gaza)	Abattu. (JP, 13 sept. 92)
11-12 sept. 92	Aysha Muhammed Abd Tsana ou Aysha Aysha Abdel-Hadi, 42 ans, ou Shakri Muhammed Karim Shat, 50 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu ou poignardé à mort. (H et JP, 13 et 14 sept. 92)
13 sept. 92	Mahmud Rajeb Salibi, 37 ans, ou Muhammed, Rajiub, 33 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat ou camp de réfugiés de Shati (bande de Gaza)	Poignardé à mort ou abattu par un assaillant masqué. (H et JP, 14 sept. 92)
17 sept. 92	Non identifié	Burka (Rive occidentale)	Le corps portait des traces de brûlures. (H, 18 sept. 92)
19 sept. 92	Khalmi Karkari, 45 ans	Salim (Rive occidentale)	Le corps portait des marques de violences. Une enquête est en cours. (JP, 22 sept. 92)
20 sept. 92	Intissar Najah, 23 ans, ou Ibtissam Ismail Mahmud al-Najar (sexe féminin)	Deir el-Balah (bande de Gaza)	Abattue par des hommes masqués. Son corps portait des traces de brûlures. (H et JP, 21 sept. 92)
20 sept. 92	Mohammed Juha, 42 ans	el-Bureij (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (JP, 21 sept. 92)
21 sept. 92	Riyad Kirbani ou Riyad al-Nubi, 35 ans (ou Rizk Nubani, 30 ans)	Lubbon Sharkiya (ou Luban) (Rive occidentale)	Mortellement blessé par l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale qu'il était en train de déposer près de la colonie Eli. (H et JP, 22 sept. 92; également relaté dans AF, 28 sep. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
22 sept. 92	Khaled Jalous, 26 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H et JP, 23 sept. 92)
22 sept. 92	Identité non communiquée, 30 ans environ	Jérusalem-Est	Roué de coups et abattu d'une balle dans la tête. Découvert enroulé dans une toile en plastique. (H et JP, 23 sept. 92)
25-26 sept. 92	Faruk Ismail Jabri	Camp de réfugiés de Khan Younis (bande de Gaza)	Tué par des hommes masqués, dans des circonstances troubles. (H, 27 sept. 92)
27, 28, 29 sept. 92	Anas (al)-Ashkar, 28 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Abattu par deux hommes masqués. (H et JP, 30 sept. 92)
27, 28, 29 sept. 92	Identité non communiquée	Région d'Hébron (Rive occidentale)	Décédé après avoir été roué de coups par des dizaines de résidents locaux. Une enquête est en cours. (JP, 30 sept. 92)
30 sept. 92	Mohammed Katermesh ou Husham Hassan Mohammed, Al-Katrus 24 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Abattu à Rafah. (H et JP, 1 oct. 92)
1er oct. 92	Amar Haik, 27 ans	Gaza	Abattu par des hommes masqués. (JP, 2 oct. 92)
3-4 oct. 92	Mohammed Abu Amra, 25 ans	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Tué d'une balle dans la tête par des hommes masqués, décédé à l'hôpital. (JP, 4 oct. 92)
6-7 oct. 92	Hassan Balhameh, Hassan Salah ou Hassan Saleh Barahma, 20 ans	Anzah (Cisjordanie)	Mort des suites de blessures reçues lors d'une explosion non identifiée. (H, et JP, 8 oct. 92; également relaté dans AT, 8 oct. 92, AF, 12 oct. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
6-7 oct. 92	Musa Shawif	Akrabe (Cisjordanie)	Mort de l'explosion d'un engin qu'il avait dans les mains. Il n'apparaît pas clairement s'il était en train de le fabriquer ou s'il l'avait trouvé. (H, et JP, 8 oct. 92; également relaté dans AF, 12 oct. 92)
14 oct. 92	Hussein Namr Mussa Obeidat ou Hussein Assad Obeidat, 26 ans	Jebel Mukaber (Jérusalem-Est)	Mort en détention d'une infection cardiaque grave. (JP, 15 oct. 92; JP, 16 oct. 92; H, et JP, 18 oct. 92; également relaté dans AT, 15 oct. 92, AF, 26 oct. 92)
16-17 oct. 92	Hussein Mohammed Mashkar, 35 ans  Hussein Saaleh, 26 ans, ou Hussein Abu al-Fatah Salah Jamal Bukri al-Barout, 34 ans, ou al-Barouti	Camp de réfugiés d'Askar (Cisjordanie)  Kafr Dan (Cisjordanie)  Fahmah (Cisjordanie)	Les trois corps ont été trouvés avec des traces de balles à l'intérieur d'une voiture au centre du village Misilyah, au sud de Djénine. (H, JP 18 oct. 92; également relaté dans AF, 26 oct. 92)
16-17 oct. 92	Omar Atef (Ismail) Aradeh ou Arda, 18 ou 19 ans	Aarabeh (Cisjordanie)	Trouvé décédé des suites de brutalités et pendu à un arbre trois jours après sa disparition. Les sources palestiniennes affirment qu'il a été tué par une unité israélienne infiltrée. (H, et JP, 18 oct. 92; également relaté dans AF, 26 oct. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
18-19 oct. 92	Freih Abu-Libda, 40 ans	Rafah (bande de Gaza)	Abattu. (JP, 20 oct. 92)
18-19 oct. 92	Sader Shomali, 32 ans	Rafah (bande de Gaza)	Abattu. (JP, 20 oct. 92)
21 oct. 92	Ahmed Salah Abu Sadaneh, 40 ans	Deir el-Balah (bande de Gaza)	Poignardé et ligoté. (JP, 22 oct. 92)
22 oct. 92	Yakoub Mohammed Fatri, 21 ans, ou Mahmoud Mousa Fatri	Camp de Shaboura (bande de Gaza)	Transporté à l'hôpital Nasser. Roué de coups et abattu. (H et JP, 23 oct. 92)
23-24 oct. 92	Fawzi (Dib) Issa, 36 ans	Sheik Radwan (bande de Gaza)	Abattu à coups de couteau par des individus non identifiés; les raisons seraient d'ordre politique. (H et JP, 25 oct. 92)
23-24 oct. 92	Ibrahim Said Ahmed Ziwad, 30 ans	Silat al-Hartiya (Cisjordanie)	Abattu dans son appartement par des hommes masqués. (H, 25 oct. 92)
26 oct. 92	Abdel Aziz Hussein Hamadan, 74 ans	Village de Kablan (Cisjordanie)	Découvert mort près de l'hôpital de Naplouse. (H, 27 oct. 92)
27 oct. 92	Ahmed Muhammed Alikir, 40 ans, ou Ahmad Wakir, 42 ans	Gaza	Tué d'une balle dans la tête. (H et JP, 28 oct. 92)
27 oct. 92	Jalal Halil Haman ou Jalil Haman Abus Sayed	Khan Younis (bande de Gaza)	Enlevé et retrouvé mort par balle. (H, et JP, 28 oct. 92)
30-31 oct. 92	Abdallah (Mussa Haman) Zini, 37 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Enlevé le 29 octobre 92 et retrouvé mort par balle. (H et JP, 1er nov. 92)

/...

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
30-31 oct. 92	Ibrahim Abu Juba, 39 ans	Ville de Gaza	Mort d'une balle dans la tête. (H, JP, 1 nov. 92)
1er nov. 92	Jihad Nidal Kosama, 17 ans, ou Nadal Jihad Ismail al-Kusama	Bande de Gaza	A été roué de coups et abattu. (H et JP, 2 nov. 92)
6-7 nov. 92	Ahmad Khaled Ismail, 27 ans	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Abattu. (JP, 8 nov. 92)
9-11 nov. 92	Iyad Sayej, 27 ans	Gaza	Abattu par des hommes armés non identifiés. (JP, 10 nov. 92)
10 nov. 92	Mahmoud Mustafa Nimr, 55 ans	Gaza	Abattu par des hommes masqués. (H et JP, 11 nov. 92)
12 nov. 92	Nabil Abu Khadra 38 ans	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Abattu par les hommes de main des "Faucons du Fatah". (JP, 12 nov. 92)
13-14 nov. 92	Abdel Hamid Hawaji, 25 ans	Radwan (bande de Gaza)	Corps découvert à proximité du camp de réfugiés de Shati. Aurait été enlevé par des hommes masqués plusieurs jours auparavant. (JP, 15 nov. 92)
13-14 nov. 92	Walid (ou Yussuf) Barakawi, 28 ans	Rafah (bande de Gaza)	Décédé à l'hôpital après avoir été atteint par balles par des hommes armés non identifiés. (H et JP, 15 nov. 92)
16 nov. 92	Abed Razak Adkaidek, 62 ans ou Marzuk A-dakaik, 65 ans ou Abdul Razak Idkeidek, 71 ans	A-Ram (Rive occidentale)	Tué par l'explosion d'une grenade dans le quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem. (H et JP, 17 nov. 92; également relaté dans AF, 23 nov. 92)
16 nov. 92	Non communiqué	Kfar Has (Rive occidentale)	Brûlé et étranglé. (H, 17 nov. 92)

c) Autres incidents liés au soulèvement

61. Le 27 août 1992, une grenade de fabrication artisanale a explosé dans le hall du bâtiment de l'administration civile à Deir el-Balah. Sur la Rive occidentale, un véhicule israélien a essuyé des jets de pierres près du carrefour de Tapuah. Le conducteur a été légèrement blessé par des éclats de verre provenant du pare-brise de son véhicule. Des sources palestiniennes ont signalé plusieurs incidents avec l'armée à Khan Younis, Jabalia, Shati' et Ramallah; deux résidents auraient été blessés. (Ha'aretz, 28 août 1992; également relaté dans Al-Fajr, 31 août 1992)

62. Les 28 et 29 août 1992, un Palestinien a été battu à mort par des Palestiniens masqués (voir liste). Un cocktail Molotov a été lancé contre un poste avancé des FDI dans le camp de réfugiés de Tulkarem et le couvre-feu a été décrété dans l'ensemble du camp. Une torche enflammée a été lancée contre une patrouille des FDI près du camp de réfugiés de Jelazoun (Rive occidentale). Les recherches menées dans la région ont permis de découvrir une autre bombe incendiaire prête à être lancée. Un jeune Israélien a été blessé par des pierres alors qu'il circulait sur la route d'Hébron. Les FDI ont décrété le couvre-feu dans le secteur de l'incident et ont lancé des recherches. Une patrouille des FDI a fait exploser une mine qui avait été placée sur le bas-côté de la route près du village de Bokata, sur les hauteurs du Golan. Il n'y a pas eu de blessé, mais un véhicule des FDI a été endommagé. Quatre voitures immatriculées en Israël ont été incendiées à Jérusalem. (Jerusalem Post, 30 août 1992; également relaté dans Al-Fajr, 7 septembre 1992)

63. Le 30 août 1992, un Arabe résidant en Israël a été attaqué à coups de barre de fer par un inconnu dans la région de Ramallah. L'homme a été légèrement blessé. Des sources palestiniennes ont indiqué que deux habitants palestiniens de la ville de Gaza avaient été blessés par des jets de pierres. (Ha'aretz, 31 août 1992)

64. Le 31 août 1992, le corps d'un résident de Khan Younis a été transporté à l'hôpital Nasser (voir liste). Un Israélien, qui avait pénétré par erreur en voiture dans le camp de réfugiés de Balata (Rive occidentale) et était sorti de son véhicule, a reçu une balle dans la jambe. Le couvre-feu a été décrété dans le camp. Une bombe improvisée a été lancée contre des soldats des FDI au village d'el-Khader, au sud de Bethléem. Trois cocktails Molotov ont été lancés contre la voiture d'un colon israélien au sud d'Hébron. Il n'a été signalé ni blessé ni dégât. Un Arabe de 16 ans habitant Jérusalem a tenté de poignarder un soldat dans le dos. Le soldat portait un gilet de protection et n'a pas été blessé. Quatre (peut-être cinq) voitures immatriculées en Israël ont été incendiées en divers endroits de Jérusalem-Est. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 7 septembre 1992)

65. Le 1er septembre 1992, deux cocktails Molotov ont été lancés sur un véhicule israélien qui roulait à proximité d'Azun, sur la route reliant Kalkiliya à Naplouse. Aucun dégât n'a été signalé et les FDI ont imposé le

/...

couvre-feu à Azun. Un troisième cocktail Molotov a été lancé dans le camp militaire situé en face du camp de réfugiés de Deisheh, à Bethléem (ou sur un autobus israélien). Il n'a fait ni blessés ni dégâts (également relaté dans Al-Tali'ah, 3 septembre 1992). Trois cocktails Molotov ont été lancés contre un véhicule israélien dans le district d'Hébron, sans faire de dégâts. Des sources palestiniennes ont signalé plusieurs incidents marqués par des jets de pierres à Ramallah et Djénine. Deux résidents du camp de réfugiés de Shati' ont été blessés. Un résident de Dura, dans la région d'Hébron, a été blessé à la jambe par des coups de feu tirés par la police lors d'une course poursuite. Un autre homme a également été arrêté. Tous deux étaient soupçonnés d'avoir volé des voitures dans la région. Trois voitures ont été incendiées à Jérusalem-Est; deux d'entre elles ont été totalement détruites. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 2 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 7 septembre 1992)

66. Le 2 septembre 1992, le corps d'une résidente de Khan Younis a été transporté à l'hôpital (voir liste). A Kalkiliya, la police enquêtait sur le décès d'une femme poignardée à mort (voir liste). Des sources palestiniennes ont indiqué que deux résidents avaient été blessés à Gaza lors d'un incident. Le porte-parole des FDI n'a signalé aucun blessé dans la bande de Gaza. Un guide touristique a été légèrement blessé lorsqu'un cocktail Molotov a détruit sa voiture à proximité de la nouvelle Porte de la vieille ville de Jérusalem. Des gardes frontière ont appréhendé deux hommes de Khan Younis qu'ils avaient découverts dans une voiture, en possession de deux fusils et de munitions (Ha'aretz et Jerusalem Post, 3 septembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 3 septembre 1992 et Al-Fajr, 7 septembre 1992). Aussi le 2 septembre, un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de l'armée dans le quartier de Shabura à Rafah (bande de Gaza); il n'y a pas eu de blessés. Des incidents de jets de pierres ont été signalés à Rafah et à Gaza; deux soldats israéliens ont été blessés. (Al-Fajr, 7 septembre 1992)

67. Le 3 septembre 1992, une patrouille des FDI a été la cible de pierres dans le village de Jaiyus (district de Tulkarem). L'un des soldats a été légèrement blessé (également relaté dans Al-Fajr, 7 septembre 1992). Selon des sources palestiniennes, deux résidents ont été blessés au cours de heurts dans les camps de réfugiés de Khan Younis et de Jabalia (Ha'aretz, 4 septembre 1992). Aussi le 3 septembre, à Beit Lahya (bande de Gaza), deux adolescents masqués ont intercepté un autobus israélien qu'ils ont emmené à Khan Younis; là, ils l'ont incendié après avoir fait descendre tous les voyageurs. Une patrouille de l'armée a essuyé des coups de feu à Rafah et un engin explosif a été lancé sur des soldats qui s'étaient regroupés sur les lieux; aucun blessé n'a été signalé. Un soldat a été blessé lorsque des pierres ont été lancées sur une patrouille de l'armée dans le village de Jayus, dans le secteur de Tulkarem. (Al-Fajr, 7 septembre 1992)

68. Les 4 et 5 septembre 1992, deux résidents de Khan Younis ont été tués par d'autres Palestiniens pendant le week-end (voir liste). Près de Rafah, plusieurs coups de feu ont été tirés sur une jeep de l'armée depuis une voiture arabe en marche. Il n'y a pas eu de blessés et les assaillants ont réussi à prendre la fuite. A Hébron, des pierres ont été lancées contre

/...

un véhicule des FDI et un soldat a été légèrement blessé par des éclats de verre. Les soldats ont riposté en ouvrant le feu. Aucune victime n'a été signalée. Un assaillant non identifié a légèrement blessé à coups de couteau un étudiant d'une yeshiva, dans le quartier musulman de Jérusalem. Une adolescente de 15 ans, habitant Jérusalem-Est, a attaqué un policier qui l'empêchait de pénétrer dans l'enceinte du mont du Temple. Le policier a été très légèrement blessé et la jeune fille a été arrêtée (incidents également relatés dans Al-Fajr, 7 septembre 1992). Des sources palestiniennes ont indiqué que quatre résidents de la bande de Gaza avaient été blessés par des coups de feu tirés par des soldats des FDI dans les camps de réfugiés de Jabalia, Khan Younis, Shati' et Nuseirat. Deux voitures israéliennes ont été incendiées à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, 6 et 7 septembre 1992; Jerusalem Post, 6 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 14 septembre 1992)

69. Le 5 septembre 1992, des soldats des Forces de défense israéliennes (FDI) ont ouvert le feu sur des jeteurs de pierre à Al-Mazra'ah'al-Shargiyah, près de Ramallah; un adolescent a été blessé à la tête. Un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus israélien dans la vieille ville de Ramallah; il a explosé sans causer de dégâts. (Al-Fajr, 14 septembre 1992)

70. Le 6 septembre 1992, un berger de Tekoa a été tué, apparemment alors qu'il maniait des explosifs dans une zone d'entraînement militaire, au sud-est de Bethléem (voir liste). Un garçon de 10 ans, qui était avec lui, a été légèrement blessé. Un résident de la Rive occidentale a été abattu par des soldats (voir liste). Deux Israéliennes ont été légèrement blessées par des éclats de verre lorsqu'un cocktail Molotov a été lancé dans l'autobus où elles se trouvaient, près de Kafr Ara, à proximité de la ligne verte, mais l'engin ne s'est pas enflammé. Cinq résidents, dont quatre de la bande de Gaza et un de la Rive occidentale, auraient été blessés par des coups de feu tirés par les FDI dans le camp de réfugiés de Nuseirat. Un homme a été arrêté et deux autres ont réussi à prendre la fuite lorsque les gardes frontière ont arrêté une voiture d'apparence suspecte, dont les occupants ont tenté de s'enfuir à leur approche. Des pistolets, des fusils, des munitions et des grenades ont été découverts dans le véhicule (Ha'aretz et Jerusalem Post, 7 septembre 1992). Aussi le 6 septembre, des soldats ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré des balles en caoutchouc sur de jeunes manifestants dans le quartier de Shajayeh, à Gaza; aucun blessé n'a été signalé. Des jets de pierres dirigés contre des patrouilles militaires ont aussi été signalés à Khan Younis; plusieurs jeunes gens ont été arrêtés. Selon des informations de l'armée, dans le camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza), une patrouille aurait découvert des bombes et une mitrailleuse Karl Gustav cachées dans un véhicule. Un adolescent palestinien qui tentait de s'enfuir au moment de la découverte du véhicule a été arrêté; il aurait été en possession d'un fusil de calibre 9 mm. (Al-Fajr), 14 septembre 1992)

71. Le 7 septembre 1992, deux policiers dont une femme ont été légèrement blessés par des pierres lancées contre leur voiture à Ramallah. Un cocktail Molotov a été lancé contre un véhicule israélien à l'ouest de Ramallah, sans faire ni blessés ni dégâts. Une voiture a été incendiée et gravement endommagée à Jérusalem-Est (Jerusalem Post, 8 septembre 1992). Aussi le

/...

7 septembre, trois cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille de l'armée près du village de Muqhayer, dans le secteur de Ramallah, et un autre encore sur un poste de l'armée dans le camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza); ni blessés ni dégâts n'ont été signalés. A Ramallah, deux policiers ont été blessés lorsque les vitres de leur véhicule ont été cassées. (Al-Fajr, 14 septembre 1992)

72. Le 8 septembre 1992, les corps de deux hommes qui avaient été enlevés une semaine auparavant ont été découverts dans la ville de Gaza (voir liste). A Khan Younis, un homme de 30 ans a été grièvement blessé par balle par des hommes masqués. Selon des sources palestiniennes, 4 résidents de la bande de Gaza ont été blessés lors d'incidents : camp de réfugiés de Jabalia, 2; Gaza, 2. Le porte-parole des FDI n'a signalé aucun blessé parmi les résidents de la bande de Gaza. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 9 septembre 1992)

73. Le 9 septembre 1992, des gardes frontière ont abattu un Palestinien masqué âgé de 16 ans, près de Djénine. Lui et plusieurs autres adolescents masqués avaient tenté de prendre la fuite après avoir été surpris en train de peindre des slogans sur le mur d'une école (voir liste). Les deux ou trois autres adolescents ont été blessés. Pendant la course poursuite, les gardes frontière ont fait feu dans la vitre arrière d'une camionnette qui roulait à proximité, provoquant une pluie d'éclats de verre sur les trois passagers du véhicule. Le couvre-feu a été imposé sur le village de Yaabed, théâtre de cet incident. Près de Tulkarem, les corps de deux résidents tués par balle ont été découverts (voir liste) (incidents également relatés dans Al-Tali'ah, 10 septembre 1992). Des sources palestiniennes ont indiqué que deux résidents du camp de réfugiés de Khan Younis avaient été blessés par des coups de feu tirés par les FDI. La route Tel-Aviv-Jérusalem a été brièvement fermée en partie après que des clous eurent été lancés sur la chaussée depuis une voiture immatriculée dans les territoires occupés. Comme chaque mois, une grève a été observée pour marquer le soulèvement (Ha'aretz et Jerusalem Post, 10 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 14 septembre 1992). Aussi le 9 septembre, trois jeunes gens ont tenté d'incendier une voiture à Jérusalem; l'un d'eux, Nasser Jafar, 22 ans, d'Al'Sawahirah al-Shargiyah, a été grièvement blessé à la tête après avoir reçu des coups de crosse de fusil administrés par les soldats qui l'arrêtaient. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur des patrouilles de l'armée à Beit Rima, près de Ramallah, et à Deir el-Balah (bande de Gaza); aucun blessé n'a été signalé. (Al-Tali'ah, 10 septembre 1992; Al-Fajr, 14 septembre 1992)

74. Le 10 septembre 1992, deux fugitifs armés qui étaient recherchés ont été tués et un troisième blessé et arrêté au cours d'un échange de coups de feu à Rafah (voir liste). Deux autres hommes ont, semble-t-il, réussi à prendre la fuite (également relaté dans Al-Fajr, 14 septembre 1992). Des heurts violents ont éclaté dans la ville, où le couvre-feu était en vigueur depuis trois jours : des habitants ont jeté des pierres sur des soldats alors que les FDI recherchaient les auteurs de la fusillade. Des sources palestiniennes ont indiqué que les soldats avaient riposté en ouvrant le feu, blessant deux résidents. Un homme de 38 ans a reçu une balle dans la jambe, à Khan Younis. Le chauffeur d'un autobus de tourisme a été roué de coups et légèrement blessé

par plusieurs adolescents arabes, près de la vieille ville; l'homme a réussi à se dégager en les menaçant de son arme. Deux cocktails Molotov ont été lancés sans faire de dégâts sur un autobus de tourisme à Jérusalem-Est. Un troisième cocktail Molotov a été lancé sur un autobus israélien dans le centre d'Hébron; le pare-brise du véhicule a été brisé. Un Palestinien armé de deux bombes a tenté d'attaquer une installation des FDI dans la bande de Gaza. L'homme a ouvert le feu en direction de l'installation; poursuivi par des soldats, il a réussi à prendre la fuite. Les forces de sécurité ont capturé deux adolescents dans le village de Kusun, près de Naplouse. L'un d'eux, qui avait ignoré l'ordre de s'arrêter, a été blessé d'une balle à la jambe (Ha'aretz et Jerusalem Post, 11 septembre 1992). Aussi le 10 septembre, deux cocktails Molotov ont atteint un véhicule de l'armée israélienne dans le village d'Abud, près de Ramallah. Le véhicule a été endommagé. Le village a fait l'objet d'un ratissage systématique. (Al-Fajr, 14 septembre 1992)

75. Les 11 et 12 septembre 1992, deux hommes ont été assassinés (voir liste). A la suite de la mort de deux fugitifs, abattus le 10 septembre 1992 à Rafah, des heurts ont été signalés dans plusieurs localités de la bande de Gaza - à Khan Younis, Nuseirat, Deir el-Balah et surtout à Rafah, en dépit d'un couvre-feu qui en était à son cinquième jour. Trente ou 34 personnes auraient été blessées. Une grève des commerçants a été observée dans les principales villes de la bande de Gaza et dans certains camps de réfugiés, à la mémoire des deux fugitifs abattus. Un Arabe, qui avait été légèrement blessé par un coup de feu, a cherché refuge dans un camp de l'armée, au sud-ouest de Djénine. Un coup de feu a été tiré sur une patrouille de l'armée, près de Djénine; il n'y a pas eu de blessés (incidents également relatés dans Al-Fajr, 14 septembre 1992). Une bouteille contenant un liquide inflammable a été lancée contre un bâtiment administratif, à Naplouse. Il n'a été signalé aucun blessé. Trois voitures ont été incendiées à Jérusalem-Est. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 13 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 21 septembre 1992)

76. Le 13 septembre 1992, dans la bande de Gaza, des assaillants masqués ont assassiné un homme (voir liste). A Azun (Rive occidentale), quatre filles ont dû subir des soins médicaux après avoir inhalé des gaz lacrymogènes lancés par des soldats, en riposte à des jets de pierres. L'une d'entre elles a même dû être hospitalisée (incidents également relatés dans Al-Fajr, 21 septembre 1992). A Hébron, les vitres de deux autobus israéliens ont été brisées à coups de pierres. Une femme se trouvant à bord de l'un des véhicules a été blessée, de même que le chauffeur du second véhicule. Plusieurs suspects se trouvant à bord d'une voiture, dans la bande de Gaza, ont été arrêtés. L'un d'eux a été légèrement blessé à la jambe par une balle, alors qu'il tentait de s'enfuir. Des sources palestiniennes ont signalé que sept résidents avaient été blessés lors de heurts avec les FDI dans les camps de réfugiés de Rafah, Gaza et Jabalia, mais le porte-parole des FDI n'a fait état d'aucun blessé parmi les résidents arabes. A Gaza, la plupart des magasins sont restés fermés pour la troisième journée consécutive, en signe de protestation contre la mort des deux hommes armés abattus à Rafah le 10 septembre. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 14 septembre 1992) Aussi le 13 septembre 1992, un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de

/...

l'armée dans le camp de réfugiés de Jabalia, ne causant aucun dégât; un adolescent a été arrêté. Des soldats des FDI ont lancé des bombes lacrymogènes sur des jeunes gens qui jetaient des pierres dans le quartier de Shajayeh, à Gaza; aucun blessé n'a été signalé. La passagère israélienne d'un autobus a été blessée lorsque le véhicule a été lapidé près de Sa'ir, dans le secteur d'Hébron; quatre vitres ont été cassées. (Al-Fajr, 21 septembre 1992)

77. Le 14 septembre 1992, un homme armé a été abattu par des gardes frontière infiltrés près de Djénine (voir liste). Un second suspect a pris la fuite. Le couvre-feu a été mis en place et l'armée a lancé une chasse à l'homme d'envergure pour tenter de retrouver le fuyard. Trois colons ont été blessés par des éclats de verre, lorsque des pierres ont été lancées sur leur autobus, à l'entrée d'Hébron. Des sources palestiniennes ont fait état de deux blessés parmi les résidents du camp de réfugiés de Jabalia, à la suite de heurts avec les FDI; deux autres blessés ont été signalés dans le camp de réfugiés de Khan Younis. On a signalé des troubles dans la ville de Gaza. Trois voitures ont été incendiées à Jérusalem-Est (Ha'aretz et Jerusalem Post, 15 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 21 septembre 1992). Aussi le 14 septembre, une adolescente de 16 ans, originaire d'Hébron, a agressé avec un couteau un officier dans le bâtiment de l'Administration civile à Hébron; l'officier n'a pas été blessé et a pu arrêter l'adolescente; elle a été emmenée à la prison d'Hébron pour interrogatoire. (Al-Fajr, 21 septembre 1992)

78. Le 15 septembre 1992, un soldat a été blessé à la tête, à Tulkarem, alors qu'il se trouvait dans son véhicule. Le couvre-feu a été imposé sur tout le secteur. Un autre Israélien a été blessé à la tête à coups de pierres, dans le district d'Hébron. Un cocktail Molotov aurait été lancé contre un autobus israélien dans le district de Bethléem, sans faire ni blessés ni dégâts. Trois cocktails Molotov ont été lancés contre un bâtiment de la police à Naplouse. Un cocktail Molotov a également été lancé à Djénine. Ces incidents n'auraient pas fait de dégâts (également relaté dans Al-Fajr, 21 septembre 1992). Une bombe de faible puissance a explosé près d'un arrêt d'autobus situé sur l'une des lignes qui traversent Jérusalem. Il n'y a pas eu de blessés et l'abri d'autobus n'a pas été endommagé. Des sources palestiniennes ont signalé que plusieurs incidents marqués par des jets de pierres s'étaient produits et que des soldats avaient ouvert le feu sur des résidents dans les camps de réfugiés de Shati' et Jabalia, blessant quatre personnes. Deux voitures ont été incendiées dans la vieille ville de Jérusalem. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 16 septembre 1992)

79. Le 16 septembre 1992, un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule israélien dans la région de Kissofim, dans la bande de Gaza. La voiture a été légèrement endommagée, mais il n'y a pas eu de blessés. Quatre résidents auraient été blessés lors de heurts avec les FDI dans les camps de réfugiés (2 à Ramallah, 2 dans la bande de Gaza). Dans la bande de Gaza, deux autobus transportant des ouvriers en Israël ont été incendiés par des hommes masqués. Une grève a été observée dans tous les territoires, en commémoration du massacre des Palestiniens des camps de Sabra et Chatila au Liban, en 1982 (Ha'aretz, 17 et 18 septembre 1992; Jerusalem Post, 18 septembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 17 septembre 1992 et Al-Fajr,

/...

21 septembre 1992). Aussi le 16 septembre, dans le village de Kabalan, près de Naplouse, des soldats des FDI ont ouvert le feu sur un groupe de jeunes qui refusaient d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter; deux adolescents ont été blessés et transportés à l'hôpital. Des soldats ont lancé des grenades lacrymogènes sur des adolescents qui jetaient des pierres sur des patrouilles de l'armée à Khan Younis (bande de Gaza). (Al-Fajr, 21 septembre 1992)

80. Le 17 septembre 1992, un corps a été découvert dans le village de Burka, dans le district de Naplouse (voir liste). Deux soldats ont été légèrement blessés au cours d'incidents distincts. Le premier a été blessé à Ramallah, lorsque le camion à bord duquel il se trouvait a été la cible de pierres qui ont fait voler le pare-brise en éclats. Le second a été blessé près de Djénine, lorsqu'une bombe de fabrication artisanale a explosé au passage de sa patrouille. Des coups de feu ont été tirés contre un membre du kibboutz Meirav, à l'intérieur de la ligne verte, mais l'homme n'a pas été blessé. Six résidents des camps de réfugiés de Jabalia et de Nuseirat ont été légèrement blessés par balle après avoir lancé des pierres sur des soldats des FDI. Une grève commémorant le massacre des Palestiniens des camps de Sabra et Chatila a été observée dans les territoires pour la deuxième journée consécutive. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 18 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 21 septembre 1992)

81. Le 18 septembre 1992, un soldat des FDI a été enlevé et grièvement blessé dans la bande de Gaza. Alors qu'il rentrait chez lui, le soldat a été enlevé par une voiture immatriculée en Israël. Tandis que la voiture roulait, l'un des passagers a sorti un couteau et poignardé le soldat, qui a par la suite été jeté hors du véhicule, près de la jonction de Netarim (également relaté dans Al-Tali'ah, 21 septembre 1992). Les FDI ont bouclé le secteur et mené des recherches intensives. Une patrouille des FDI a essayé des jets de pierres à Hébron. Les soldats, bientôt rejoints par des colons juifs, ont poursuivi les personnes qui leur avaient lancé des pierres. L'une d'elles a pu être arrêtée. Une jeep de l'armée, abandonnée dans un village de la Rive occidentale par des soldats qui venaient d'essayer des jets de pierres, a été incendiée. (Ha'aretz, 20 et 21 septembre 1992; Jerusalem Post, 20 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 28 septembre 1992)

82. Le 19 septembre 1992, le corps d'un résident de la rive occidentale a été découvert dans un village près de Naplouse (voir liste) (Jerusalem Post, 22 septembre 1992). Egalement le 19 septembre 1992, dans le village d'Assira Al Shamaliyeh, dans le secteur de Naplouse, des soldats des FDI ont ouvert le feu sur un groupe de jeunes gens, blessant grièvement un adolescent de 16 ans. Selon des communiqués de l'armée, la patrouille aurait ouvert le feu lorsque les jeunes gens auraient refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter; deux d'entre eux ont été arrêtés. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille de l'armée à Naplouse et un autre sur un bureau de poste à Jérusalem-Est; aucun dégât n'a été signalé. Un véhicule israélien a été incendié dans le quartier American Colony à Jérusalem-Est. (Al-Fajr, 28 septembre 1992)

83. Le 20 septembre 1992, deux Palestiniens ont été abattus par des hommes masqués, dans la bande de Gaza (voir liste). Neuf Palestiniens ont été blessés lorsqu'une grenade a été lancée contre une patrouille des FDI, à Naplouse (incidents également relatés dans Al-Fajr, 28 septembre 1992). Aucun soldat n'a été touché. Le couvre-feu a été imposé sur la région. Selon des sources palestiniennes, trois résidents ont été blessés par des coups de feu tirés par les FDI dans les camps de réfugiés de Shati et de Rafah. A Ramallah, 150 étudiants ont occupé les bureaux de la Croix-Rouge pour protester contre l'arrestation d'Ahmed Katamash. Deux voitures ont été incendiées à Jérusalem. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 21 septembre 1992). Egalement le 20 septembre 1992, dans le village de Barta'a, près de Djénine, des soldats ont ouvert le feu sur des jeunes gens qui auraient refusé d'obtempérer à des sommations de s'arrêter; il n'y aurait pas eu de blessés, et il semblerait que les jeunes gens aient pu s'enfuir. Des soldats ont effectué une descente à Kufr Rai, dans le secteur de Djénine, à la recherche d'activistes. Les habitants se sont heurtés aux soldats, qui leur ont lancé des grenades lacrymogènes; une personne a été arrêtée. Une patrouille de l'armée a essuyé des coups de feu à Deir el Balah (bande de Gaza); il n'y a pas eu de blessés. (Al Fajr, 28 septembre 1992).

84. Le 21 septembre 1992, un Palestinien a été tué lorsque la bombe qu'il était en train de poser à proximité d'une colonie juive lui a explosé dans les mains. Deux membres recherchés des "Faucons du Fatah", habitant la bande de Gaza, ont été capturés à Bani Suheila, au terme d'un échange de tirs qui a duré plusieurs heures. Les deux hommes ont été légèrement blessés. Un résident de Gaza a tenté d'attaquer un soldat près du camp de réfugiés de Bureij. L'assaillant a été blessé par balle. Un cocktail Molotov a été lancé contre un autobus israélien à Bethléem. Il n'y a eu ni dégâts ni blessés. Un engin a explosé sans dommages près d'un camp militaire situé à proximité du camp de réfugiés de Bureij (incidents également relatés dans Al-Fajr, 28 septembre 1992). Au centre d'Hébron, une Juive a été légèrement blessée à la tête par une pierre qui lui était destinée. Le couvre-feu a été imposé dans le secteur où s'est produit l'incident. Selon des sources palestiniennes, quatre résidents de la bande de Gaza ont été blessés par des balles tirées par les FDI et plusieurs incidents se sont également produits, dans le camp de réfugiés de Shati, à Khan Younis et dans le quartier Sheikh Radwan (bande de Gaza). (Ha'aretz et Jerusalem Post, 22 septembre 1992)

85. Le 22 septembre 1992, deux hommes ont été abattus (voir liste). Avinoam Peretz, garde frontière âgé de 23 ans, a été abattu à Jérusalem par un Palestinien de la Rive occidentale déguisé en soldat des FDI (incidents également relatés dans Al-Fajr, 28 septembre 1992). A Goush Katif (bande de Gaza), un Palestinien a été légèrement blessé par balle lorsque sa voiture a fait feu en direction d'un point de contrôle, laissant le garde supposer qu'il était visé. Un résident juif d'Hébron a été légèrement blessé à la tête par une pierre lancée contre sa voiture. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur un autobus près de la colonie Ariel, et deux autres sur une voiture israélienne sur la route qui relie Hébron à Beersheba. Il n'a été signalé aucun blessé. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 23 septembre 1992)

/...

86. Le 23 septembre 1992, un résident de la Rive occidentale a été abattu par l'armée (voir liste). Un résident de Moshav Gadish, près d'Afula, à l'intérieur de la ligne verte, a été blessé par un coup de feu tiré depuis une voiture en marche. Trois Arabes israéliens ont été interpellés en liaison avec cet incident, bien que la police ait d'abord pensé que les assaillants pouvaient appartenir au groupe des "Panthères noires" proche de l'OLP. Deux personnes ont été poignardées à deux endroits distincts de Jérusalem. Elles n'ont été que légèrement blessées. Des sources palestiniennes ont signalé des troubles dans la bande de Gaza, troubles au cours desquels deux résidents ont été blessés. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 24 septembre 1992; incidents également relatés dans Al-Fajr, 28 septembre 1992). Egalement le 23 septembre 1992, des soldats des FDI ont ouvert le feu et grièvement blessé Daoud Diab Abu Dayyeh, 22 ans, de Bir Zeit, près de Ramallah. Selon des communiqués de l'armée, les soldats auraient ouvert le feu sur un groupe de jeunes qui lançaient des pierres sur un véhicule de l'armée dans le village. A Hébron, des pierres ont été lancées sur un autobus; l'une des vitres a été fracturée; un soldat qui se trouvait à bord de l'autobus a été blessé par des éclats de verre. (Al Fajr, 28 septembre 1992)

87. Le 24 septembre 1992, un Israélien de Moshav Takoma, dans le Néguev, a été poignardé dans son lit pendant la nuit. L'assaillant a pris la fuite, mais plusieurs suspects de la bande de Gaza ont été arrêtés. Un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus israélien à Hébron. Il n'a été signalé ni blessés ni dégâts. Deux Palestiniens se sont plaints d'avoir été atteints par des pierres dans leur voiture. Blessés, tous deux ont été traités à l'hôpital de la ville. Des sources palestiniennes ont signalé que des incidents dans la bande de Gaza (Rafah, Khan Younis, Shati et Jabalia) et à Ramallah (Rive occidentale) avaient fait respectivement trois et deux blessés. (Ha'aretz, 25 et 27 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 28 septembre 1992)

88. Le 25 septembre 1992, à Hébron, une Israélienne a été blessée lorsque le véhicule dans lequel elle se trouvait a été lapidé. Toujours à Hébron, un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus israélien; il a explosé sans causer de dégâts. A Tulkarem, un garde frontière a été blessé lorsque son véhicule a été lapidé. (Al Fajr, 28 septembre 1992)

89. Les 25 et 26 septembre 1992, un jeune homme de 18 ans a été tué par une patrouille des FDI (voir liste). Des hommes masqués ont abattu un résident du camp de réfugiés de Khan Younis (voir liste). Quatre cocktails Molotov ont été lancés contre le commissariat de police de Ramallah. Seul un engin a explosé, sans faire de dégâts (incidents également relatés dans Al-Fajr, 5 octobre 1992). A Hébron, un individu non identifié a lancé une grenade lacrymogène sur le marché. Des coups de feu ont été tirés contre le quartier général de l'armée à Djénine, sans faire de dégâts. A Khan Younis, des soldats ont essuyé des coups de feu tirés depuis une voiture. La police a riposté. Il n'y a pas eu de victime. Le véhicule a pris la fuite, évitant les barrages routiers qui avaient été érigés pour lui interdire le passage. A Tulkarem et Hébron, des pierres ont été lancées contre des garde frontière; il n'y a pas eu de blessés. Des sources palestiniennes ont signalé que

/...

quatre résidents avaient été blessés, dont un grièvement, par des coups de feu tirés par les FDI dans les camps de réfugiés de Jabalia et de Khan Younis. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 27 septembre 1992)

90. Le 26 septembre 1992, dans le village d'Abidiya, selon des témoins oculaires un jeune homme, Faisal Abu Sarhan, aurait été battu par des soldats des FDI après avoir reçu une balle à la poitrine. Le conducteur de l'ambulance qui l'a transporté à l'hôpital a déclaré que les soldats avaient intentionnellement retardé l'ambulance aux postes de contrôle. Selon des habitants du lieu, les soldats auraient agi par vengeance après avoir appris que le frère d'Abu Sarhan, Amer, qui se trouvait en prison, avait été condamné pour avoir poignardé trois Israéliens à Jérusalem. (Al-Tali'ah, 1er octobre 1992)

91. Les 27, 28 et 29 septembre 1992 (fêtes du Nouvel an), deux Palestiniens ont été tués par d'autres Palestiniens (voir liste). Plusieurs cocktails Molotov ont été lancés sur des patrouilles des FDI (village de Yatta : 1; Hébron : 2; région de Naplouse : 1; Abou Tor : 1). Il n'a été signalé ni blessés, ni dégâts. Le couvre-feu a été imposé sur le village de Yatta. Dans le village de Samu'a (Rive occidentale), une citerne d'essence, qui avait été placée dans un des barrages routiers faits de pierres et de pneus enflammés, a explosé au passage de soldats sans faire ni blessés ni dégâts. Le couvre-feu a été imposé dans le secteur. A Khan Younis, 20 (peut-être 100) écolières qui manifestaient ont, semble-t-il, dû se faire soigner après avoir inhalé des gaz lacrymogènes (incidents également relatés dans Al-Tali'ah, 1er octobre 1992). Onze Palestiniens ont été légèrement blessés dans des accrochages avec des soldats dans la bande de Gaza (camp de réfugiés de Shati' : 3; ville de Gaza : 3; Bureij : 5) et 4 autres sur la Rive occidentale (Ramallah : 2; Djénine : 2). Une Arabe de 26 ans a tenté de poignarder un soldat à Naplouse, mais elle a été arrêtée avant d'avoir pu l'atteindre. Des incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés à Djénine et à Bethléem, ainsi qu'au village de Tapuah; un soldat et deux touristes ont été légèrement blessés. Plusieurs voitures ont été la cible de jets de pierres à Jérusalem et le conducteur de l'un des véhicules a été blessé. Une voiture de location a été incendiée à Jérusalem-Est. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 30 septembre 1992; également relatés dans Al-Fajr, 5 octobre 1992)

92. Le 29 septembre 1992, un habitant du village de Tamun, dans le secteur de Djénine, a été grièvement blessé lorsque des soldats ont ouvert le feu sur un groupe de personnes qui, selon leurs dires, leur jetaient des pierres. (Al Fajr, 5 octobre 1992)

93. Le 30 septembre 1992, un Arabe a été abattu par un officier des FDI qu'il avait attaqué à un arrêt d'autobus de Jérusalem (voir liste). L'officier n'a pas été blessé. Le corps d'un Palestinien a été transporté au commissariat de police de Rafah (voir liste). Trois autobus israéliens ont été la cible de jets de pierres à Hébron, Halhul et Jéricho. Un soldat et deux civils israéliens ont été légèrement blessés au cours de ces incidents. Trois résidents arabes de Rafah (bande de Gaza) ont été blessés par des balles en caoutchouc au cours de la dispersion des semeurs de trouble. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er octobre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 1er octobre 1992; Al-Fajr, 5 octobre 1992)

/...

94. Le 1er octobre 1992, un homme de Gaza a été abattu par des hommes masqués (voir la liste). Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille des FDI au village d'Anza, dans le district de Djénine. Les soldats ont tiré sur les agresseurs. Par la suite, un résident de 17 ans a été transporté à l'hôpital où il a succombé à ses blessures. Les FDI enquêtent sur les circonstances de sa mort (voir liste). Le cinquième jour de la grève de la faim organisée par les détenus pour raisons de sécurité, une centaine de jeunes qui s'étaient joints à une marche organisée à Gaza par les femmes depuis les bureaux de la Croix-Rouge jusqu'à la prison militaire ont lancé des pierres sur les bâtiments avant d'être dispersés par les soldats. L'un de ces derniers a été blessé par une pierre. Des grèves totales des commerçants ont été partiellement suivies à Djénine, Ramallah, Hébron et Gaza. Un autocar israélien transportant des soldats a essuyé des jets de pierres à Jéricho et eu son pare-brise fracassé. Un soldat a été légèrement blessé par des éclats de verre. On a également signalé d'autres incidents de jets de pierres au cours desquels deux résidents de Ramallah ont été blessés. Deux fugitifs ont été grièvement blessés lorsque, poursuivis par les militaires à Ramallah, leur voiture s'est retournée. Quatre résidents auraient été blessés par des FDI à Jabalia et Shati. Une bombe de fabrication artisanale a explosé près du village de Misilya, dans le district de Djénine, sans avoir fait de blessés. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 2 octobre 1992)

95. Les 2 et 3 octobre 1992, un jeune de 15 ans de Cisjordanie a été tué par balle lors de manifestations palestiniennes de soutien à la semaine de grève de la faim organisée par les prisonniers pour raisons de sécurité (voir liste). Selon des sources d'information locales, cinq participants à une manifestation à Ramallah ont été blessés. Selon les sources militaires, certains manifestants avaient lancé des pierres. Des manifestations ont également eu lieu devant les bureaux de la Croix-Rouge de Gaza et de Majdal Shams (Golan). Des manifestations pacifiques ont également été organisées à Hébron et Naplouse. Un militant palestinien a été tué par des soldats en Cisjordanie (voir liste) au cours d'une opération préventive. Un autre Palestinien qui a lancé des pierres sur des soldats qui tentaient d'arrêter le fugitif a également été tué (voir liste). Un troisième résident qui était avec le fugitif au moment de la fusillade a été légèrement blessé. Un résident de la bande de Gaza a été abattu par des hommes masqués (voir liste). Il a été signalé que des pierres ont été lancées sur des voitures arabes, par des résidents de Kiryat Arba, semble-t-il (incidents également relatés dans Al-Fajr, 12 octobre 1992). Dans le camp de réfugiés de Khan Younis, 17 personnes ont été blessées lors d'affrontements entre des hommes armés du Fatah et du Hamas. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 4 octobre 1992; Jerusalem Post, 6 octobre 1992). Egalement le 3 octobre 1992, des soldats israéliens ont blessé par balle un jeune homme du camp de réfugiés d'Aroub, près d'Hébron, qui avait refusé de s'arrêter pour répondre à leurs questions. Un garde frontière a été blessé à Jérusalem lorsque des pierres et des bouteilles ont été lancées sur des véhicules de l'armée. Quatre cocktails Molotov ont été lancés sur le musée Rockefeller, sur le mont des Oliviers. Il y a eu de légers dégâts. (Al Fajr, 12 octobre 1992)

/...

96. Le 4 octobre 1992, des manifestants arabes se sont accrochés avec la police dans Jérusalem-Est lors de la pire explosion de violence qu'ait vécue la ville depuis des mois. Des jeunes ont lancé des pierres et des bouteilles sur la police, laquelle a riposté en lançant des gaz lacrymogènes sur plus de 150 manifestants rassemblés pour soutenir la grève de la faim en cours. Cinq ou sept jeunes ont été arrêtés et un porte-parole de l'UNRWA a déclaré que deux de ses fonctionnaires ont été légèrement blessés lors des affrontements. Des dizaines de femmes se sont rassemblées devant la Croix-Rouge du quartier de Sheikh Jarrah à Jérusalem-Est, tandis qu'une tentative de défilé visant à soutenir les grévistes de la faim à Naplouse a été repoussée par des soldats qui ont bouclé la majeure partie de la ville. Un défilé a été organisé autour de la prison centrale de Gaza (incidents également relatés dans Al-Fajr, 12 octobre 1992). Un résident de Halhoul (district de Hébron) a été légèrement blessé par un résident juif qui avait tiré sur lui. Une petite bombe tuyau a été découverte à un arrêt de bus dans Jérusalem. Elle a été neutralisée par la police sans avoir fait de blessés. Plusieurs incidents, y compris des jets de pierres au cours desquels quatre résidents ont été blessés (deux à Gaza et deux à Khan Younis), ont été signalés dans les territoires. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 5 octobre 1992). Egalement le 4 octobre 1992, un jeune Palestinien de Naplouse, grièvement blessé par balle, a été hospitalisé. Selon Radio Israël, l'armée enquêtait sur l'incident. Un cocktail Molotov a été lancé sur un poste de l'armée à Rafah, dans la bande de Gaza; aucun dégât n'a été signalé. (Al Fajr, 12 octobre 1992)

97. Le 5 octobre 1992, quatre bombes incendiaires et une bouteille vide ont été lancées dans la région de Bethléem et de Ramallah, blessant légèrement un Israélien et endommageant une voiture (également relaté dans Al-Fajr, 12 octobre 1992). Deux résidents de Gaza ont été blessés, selon des sources palestiniennes. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 6 octobre 1992). Egalement le 5 octobre 1992, un adolescent de 17 ans, d'Halhul, près d'Hébron, a été blessé lorsque des soldats ont ouvert le feu sur un groupe de Palestiniens qui leur auraient lancé des pierres. L'adolescent a été hospitalisé. Un cocktail Molotov a été lancé sur un poste de l'armée depuis le camp de réfugiés de Dheisheh; il n'y a pas eu de dégâts. Le couvre-feu a été décrété dans le camp pour la nuit. (Al Fajr, 12 octobre 1992)

98. Les 6 et 7 octobre 1992 (Yom Kippour), deux résidents d'Anzah, près de Djénine, ont été gravement blessés lors d'une explosion non identifiée qui s'est produite dans le village; l'un d'eux a succombé à ses blessures (voir liste). Il a été signalé que lors d'un autre incident, un résident d'Akrabe, près de Djénine également, a trouvé la mort alors qu'il manipulait un engin explosif (voir liste), selon des sources arabes. Il a été signalé que, dans la bande de Gaza, des manifestations de solidarité massives avec la grève de la faim organisée par des Palestiniens détenus pour raisons de sécurité ont fait des dizaines de victimes. Selon des sources militaires officielles, une douzaine de personnes ont été blessées lorsque, à la suite de jets de pierres, l'armée a commencé à disperser les manifestants. Selon des sources palestiniennes, une soixantaine de personnes ont été blessées lorsque la police des frontières a riposté en tirant avec des balles en caoutchouc et en plastique et en lançant des gaz lacrymogènes. Plus des deux tiers des

/...

victimes seraient de Rafah. Des manifestations ont également eu lieu dans les camps de réfugiés d'Bureij, de Jabalia et de Nuseirat. Des défilés et protestations se sont terminés plus ou moins dans le calme dans les villes de Cisjordanie (incidents également relatés dans Al-Tali'ah, 8 octobre 1992). Dans Jérusalem-Est, plusieurs voitures ont été endommagées et une a été complètement détruite par les flammes. Dans la vieille ville de Jérusalem, cinq voitures arabes ont eu leur pare-brise fracassé et leurs pneus crevés. Un soldat a été légèrement blessé d'un coup de couteau dans le quartier juif de la même ville. (Ha'aretz, 8 octobre 1992; Jerusalem Post, 8 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 12 octobre 1992).

99. Le 8 octobre 1992, un soldat a été légèrement blessé par une grenade lancée près d'un camp militaire à Khan Younis. Une bombe incendiaire a été lancée sur un camion près d'Anabta. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Une patrouille a été attaquée à coups de grosses pierres dans le district de Ramallah. Les soldats ont riposté en tirant des coups de feu, blessant légèrement l'un des assaillants. Plusieurs personnes ont été blessées lors de manifestations organisées dans la bande de Gaza pour soutenir les prisonniers faisant la grève de la faim. Selon les sources FDI, six personnes auraient été blessées tandis que, selon les sources palestiniennes, il y en aurait eu 19. Des manifestations ont également été organisées près du Consulat américain à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, 9 octobre 1992; Jerusalem Post, 9 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 12 octobre 1992). Également le 8 octobre 1992, un garçonnet de 4 ans, Ibrahim Abu Jahl, a été renversé et tué par un véhicule de l'armée israélienne dans le quartier de Shajiya, dans la ville de Gaza. Des affrontements ont été signalés dans les camps de Jabalya, de Bureij, de Nuseirat et de Rafah, dans la bande de Gaza. L'armée a décrété le couvre-feu à Rafah où 11 Palestiniens avaient été blessés. Des soldats israéliens ont ouvert le feu sur des jeteurs de pierres à Salfit, près de Tulkarem; aucun blessé n'a été signalé. Un soldat israélien a été blessé lorsqu'une grenade à main a été lancée sur un véhicule de l'armée à Khan Younis. (Al Fajr, 12 octobre 1992)

100. Les 9 et 10 octobre 1992, un résident de Cisjordanie a été abattu par les soldats des FDI sur lesquels il lançait des pierres et des cocktails Molotov. Deux autres résidents ont été blessés au cours de l'incident (voir liste). Des manifestations et défilés violents se sont déroulés dans plusieurs localités de la bande de Gaza (Gaza, camps de réfugiés de Nuseirat, etc.) et les participants ont été dispersés par la police des frontières à l'aide de grenades lacrymogènes et de balles en caoutchouc. De source palestinienne, on apprend que 64 Palestiniens ont été blessés (Al-Fajr, 19 octobre 1992), tandis que les FDI en signalaient 40. A Ramallah, à la suite de jets de pierres sur une patrouille de la police des frontières, un résident, refusant d'obtempérer à l'injonction de s'arrêter, a été blessé par balle (incidents également relatés dans Al-Fajr, 12 octobre 1992). Deux gardes frontière ont été blessés, dont un gravement, dans la bande de Gaza, lors d'incidents de jets de pierres. Dans Jérusalem-Est, un jeune Arabe a été blessé par un garde frontière qui a tiré dans des circonstances non précisées. Lors d'une opération préventive, les militaires se sont heurtés à des hommes masqués qui lançaient des pierres sur des véhicules israéliens dans le secteur d'A-Ram, en Cisjordanie. Deux de ces hommes ont été blessés par

/...

des balles de l'armée, dont un gravement. Le troisième homme réussit à s'échapper. (Ha'aretz, 11 octobre 1992; Al-Fajr, 19 octobre 1992). Egalement le 10 octobre 1992, plus de 70 Palestiniens ont été hospitalisés à la suite de l'intervention de soldats pour disperser des manifestants, à Jérusalem. Mustafa Ali Obeidat, 22 ans, a été blessé par balle : il aurait tenté de subtiliser son fusil à un garde frontière lors d'une manifestation. Quatre autres jeunes gens ont été arrêtés pour le même motif. Obeidat a été admis à l'hôpital Makassed où il serait dans un état critique. Amjad Deeb Kawasmi, 17 ans, de Beit Fajar, près de Bethléem, a été légèrement blessé lorsque des soldats ont tiré sur des manifestants dans le village. A Djénine, des gardes frontière auraient blessé par balle trois habitants à la suite d'un incident au cours duquel des véhicules de l'armée avaient été la cible de bouteilles et de pierres. Au nombre des blessés figurait un adolescent de 14 ans, Sadek Ahmad Jaradat, atteint à l'abdomen et au pelvis. (Al Fajr, 19 octobre 1992; Al-Tali'ah, 22 octobre 1992)

101. Les 11 et 12 octobre 1992, (premiers jours de la fête de Sukkot), Amsia Ben-Haïm, 45 ans, du kibboutz Yad Mordekhai, a été battu à mort par un travailleur arabe de la colonie de Ganei-Tal, dans la bande de Gaza. Plusieurs suspects ont été arrêtés. De violents affrontements s'ensuivirent, et des soldats des FDI ont utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour mettre fin aux affrontements. Selon le porte-parole des FDI, cinq soldats et jusqu'à 45 Palestiniens ont été blessés. Selon les sources palestiniennes, trois résidents ont été tués (voir liste) et 70 blessés. Pour tenter de faire tomber la violence, le couvre-feu a été décrété sur plusieurs villes et camps de réfugiés de la bande de Gaza. Celle-ci était déjà en grande partie soumise au couvre-feu en raison d'affrontements précédents. Des élèves de l'école de filles de Hébron ont lancé des pierres sur des soldats, et une jeune fille de 17 ans, blessée à la jambe par une balle en caoutchouc, a été hospitalisée. A Tal, à l'ouest de Naplouse, trois jeunes ont été blessés par des soldats sur qui ils lançaient des pierres. Dans le camp de Balata, un jeune a été blessé lors d'une riposte à des jets de pierres sur une patrouille militaire. Dans la Casbah de Naplouse, un jeune a été blessé par balle dans la jambe après que des soldats eurent essuyé des jets de pierres. Trois cocktails Molotov ont été lancés sur un véhicule israélien et un sur une patrouille des FDI dans le district de Ramallah. On ne déplore ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 13 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 19 octobre 1992). Egalement le 11 octobre 1992, quatre Palestiniens blessés lors d'affrontements à Djénine ont été admis à l'hôpital Rafidiya, à Naplouse. A Silat Al Dahr, près de Djénine, un jeune homme a été grièvement blessé. Selon Radio Israël, des soldats avaient ouvert le feu sur le jeune homme qui refusait d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. Un adolescent de 13 ans, Khaled Abdullah Bano Odeh, de Tamoun près de Naplouse, a été hospitalisé après avoir été sauvagement battu par des soldats lors d'affrontements dans son village. Deux véhicules israéliens ont été incendiés dans la colonie de peuplement de Pisgat Ze'ev, près de Jérusalem. (Al Fajr, 19 octobre 1992). Le 12 octobre 1992, à Khan Younis, des soldats israéliens ont tiré des balles en plastique sur 4 000 manifestants, faisant 18 blessés. Lors d'affrontements dans le camp de réfugiés de Maghazi, dans la bande de

/...

Gaza, deux Palestiniens ont été blessés. Dans le quartier Sheikh Jarrah, à Jérusalem, des inconnus ont incendié un sanctuaire juif causant d'importants dégâts et la destruction des objets qu'il contenait. (Al Fajr, 19 octobre 1992)

102. Le 13 octobre 1992, un garçon de 13 ans de la ville de Gaza, blessé la semaine précédente lors d'une violente manifestation (voir liste), a succombé. Un jeune qui avait lancé des pierres sur des soldats dans le camp d'Askar près de Naplouse a été blessé à la jambe. Un garçon a été brûlé à Bani Suheila, dans la bande de Gaza, tandis qu'il s'employait à lancer une bombe incendiaire sur une patrouille militaire. Quelques échauffourées ont été signalées à Khan Younis. Des pierres ont été lancées sur une patrouille des FDI à Naplouse et les soldats ont ouvert le feu sur les assaillants, qui n'avaient pas obtempéré à l'injonction de s'arrêter. Un jeune a été grièvement blessé (incidents également relatés dans Al-Tali'Ah, 15 octobre 1992). Un soldat des FDI a été légèrement blessé près d'Elon Moreh (Cisjordanie) par des éclats de vitre brisée par des pierres lancées contre son véhicule. Cinq membres d'une famille juive ont été légèrement blessés dans Jérusalem-Est par suite de jets de pierres sur leur voiture. Dans la même partie de la ville, des pierres ont également été lancées sur des gardes frontière. Les sources palestiniennes ont signalé que 15 résidents ont été blessés par des FDI qui avaient ouvert le feu. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 14 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 19 octobre 1992). Egalement le 13 octobre 1992, un autobus de la compagnie Egged a été lapidé à Jérusalem-Est; un Israélien a été blessé. Dans la ville de Beit Hanina, au nord de Jérusalem, dix Palestiniens ont été arrêtés pour interrogatoire à la suite d'incidents de jets de pierres et d'incendies de pneus. A Khan Younis, un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de gardes frontière; aucun dommage n'a été signalé. (Al Fajr, 19 octobre 1992)

103. Le 14 octobre 1992, des émeutes ont éclaté à Jérusalem quelques heures après qu'un détenu pour raisons de sécurité a succombé à une attaque cardiaque, et la police et l'armée israéliennes ont été placées en état d'alerte sur l'ensemble des territoires (voir liste). Des résidents ont brûlé des pneus et jeté des pierres sur les patrouilles de police. Celle-ci a utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour les disperser. De violents affrontements ont également été signalés dans la bande de Gaza, en particulier à Khan Younis, où un tireur membre des "Faucons du Fatah" a été tué dans un affrontement avec les FDI (voir liste). Son complice a été légèrement blessé et arrêté. Un soldat israélien a été gravement blessé lors de la fusillade. Pendant la période du couvre-feu, un résident de 18 ans a été tué par balle (voir liste) lors des émeutes qui ont éclaté dans la zone de Khan Younis, et de 8 à 20 personnes ont été blessées. De jeunes résidents ont été légèrement blessés lorsque des soldats ont tiré sur les lanceurs de pierres à Halhoul. Quatre résidents auraient été blessés par les FDI en Cisjordanie (incidents également relatés dans Al-Tali'ah, 15 octobre 1992). Dans Jérusalem-Est, un car a été lapidé et une fille israélienne a été légèrement blessée par des éclats de verre. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 15 octobre 1992). Egalement le 14 octobre 1992, des soldats israéliens ont blessé par balle neuf Palestiniens lors d'affrontements dans les territoires occupés : à Deir El Balah (3); dans le camp de réfugiés d'Askar (3); à

/...

Halhul (2); et à Naplouse (1). De violentes manifestations estudiantines ont eu lieu dans les camps de réfugiés de Beitunia et de Jalazun, près de Ramallah, et à Ramallah même. Des soldats ont utilisé des bombes à percussion et des grenades lacrymogènes ainsi que des balles en caoutchouc pour disperser les manifestants; aucun blessé n'a été signalé. (Al Fajr, 19 octobre 1992)

104. Le 15 octobre 1992, le corps de Shimon Avraham, 35 ans, agriculteur du moshav Meitav, situé au sud d'Afula, en deçà de la ligne verte, a été trouvé poignardé dans un champ près de chez lui. Une chasse à l'homme systématique a été organisée pour retrouver les agresseurs. Seize résidents des territoires ont été arrêtés. Les boutiques et écoles de Jérusalem-Est ont été fermées et de petites émeutes ont éclaté dans plusieurs secteurs arabes de la capitale pour riposter contre la mort d'un détenu pour raisons de sécurité survenue le 14 octobre. Une grève générale a été observée dans les villes de Cisjordanie pour la même raison. Un convoi de voitures israéliennes se dirigeant d'Hébron à Jérusalem a été attaqué à coups de pierres près d'Halhoul, et un passager a été légèrement blessé à la main. Un autocar israélien a été attaqué à coups de pierres près de Jéricho. Il a eu les vitres brisées et quatre passagers ont été légèrement blessés par des tessons. Des soldats qui ont essuyé des jets de pierres près de Ramallah ont tiré sur un jeune et l'ont légèrement blessé. Quatre voitures israéliennes ont été attaquées à coups de pierres près de la colonie d'Ofra et un Israélien a été blessé (incidents également relatés dans Al-Fajr, 19 octobre 1992). Un jeune a été blessé par des forces des FDI qui ont ouvert le feu dans le village d'Abu Shehade. Les sources palestiniennes ont signalé des incidents de jets de pierres à Ramallah et dans les camps de réfugiés de Cisjordanie. Le couvre-feu a été décrété pour plusieurs localités de la bande de Gaza. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 16 octobre 1992). Egalement le 15 octobre 1992, à Beit Jala, près de Bethléem, l'armée a encerclé l'école secondaire Alexander Khoury et utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants qui s'y trouvaient; de nombreux élèves, intoxiqués par les gaz lacrymogènes, ont été hospitalisés. La fermeture de l'école a été décrétée pour une période indéterminée. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille israélienne qui circulait dans Ramallah; aucun blessé n'a été signalé. A Jéricho, le pare-brise d'un véhicule israélien a été brisé par des pierres; son conducteur a été emmené à l'hôpital pour traitement. (Al Fajr, 19 novembre 1992)

105. Les 16 et 17 octobre 1992, une Israélienne de 57 ans, Yehudit Ostran, a été tuée et neuf autres passagers blessés lorsqu'une bombe a explosé sur le bord de la route au passage de leur fourgonnette, qui approchait du moshav Mattilyahu, près de la ligne verte. Quatre décès violents de Palestiniens ont été signalés dans la région de Djénine (voir liste). Un résident de Jérusalem-Est blessé plusieurs jours auparavant a succombé à ses blessures (voir liste) (incidents également relatés dans Al-Fajr, 26 octobre 1992). Des incidents ont été signalés dans les camps de réfugiés de Khan Younis et Maghazi et à Gaza. Cinq résidents auraient été blessés. Des incidents ont également été signalés dans les camps de réfugiés de Cisjordanie, à Ramallah et à Djénine. Selon des sources palestiniennes, plusieurs personnes ont été blessées. A Hébron, des jeunes ont jeté des pierres sur des soldats des FDI

/...

qui ont ouvert le feu pour riposter, blessant l'un d'eux. Deux autres jeunes ont été légèrement blessés en prenant la fuite. Un Israélien a été poignardé et légèrement blessé par deux Arabes dans le quartier juif de la vieille ville de Jérusalem. Un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule israélien dans la région de Ramallah. On ne déplore pas de dégâts. Le couvre-feu, qui durait depuis six jours, a été levé à Gaza et Rafah. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 18 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 19 Octobre 1992).  
Egalement le 17 octobre 1992, Mustafa Obeidat est mort de blessures subies le 10 octobre (voir sous cette date); il avait été blessé par balle par un garde frontière. L'armée israélienne maintient qu'Obeidat avait tenté de subtiliser son fusil mitrailleur à un garde frontière mais selon deux journaux israéliens, Zu Haderekh et Kol Ha'ir, Obeidat a été abattu de sang froid, en plein jour, devant des dizaines de témoins oculaires. Selon Roli Rosen, journaliste à l'hebdomadaire Kol Ha'ir, Obeidat participait à une manifestation de solidarité avec les prisonniers qui observaient une grève de la faim. Un groupe de femmes s'en étant pris aux soldats, ceux-ci avaient lancé une grenade lacrymogène que Mustafa leur avait renvoyée. Les soldats se sentant humiliés l'avaient poursuivi, jeté au sol et deux d'entre eux s'étaient mis à lui donner des coups de crosse de fusil. Un troisième soldat est alors arrivé et a tiré sur Obeidat à bout portant. Un film pris par l'équipe de Visnews montre clairement que le soldat a tiré sur Obeidat alors qu'il était plaqué au sol. Ce film a été montré à la télévision israélienne. Selon le ministère israélien de la justice une enquête avait été ouverte, mais le soldat impliqué n'a pas été relevé de ses fonctions. (Al-Tali'ah, 22 octobre 1992; Al Fajr, 26 octobre 1992)

106. Les 18 et 19 octobre 1992 (dernier jour du Sukkot), deux hommes de Rafah, ont été abattus (voir liste). Un jeune et un soldat des FDI ont été blessés lors d'un affrontement dans le camp de Jabalia. A Husan, près de Bethléem, un jeune lanceur de pierres a été blessé à la jambe par des soldats qui avaient ouvert le feu. Une bombe a explosé devant l'entrée principale de la colonie de Ginot Shomron, en Cisjordanie, sans causer de dégâts. Une bombe de fabrication artisanale a été lancée sur un poste des FDI à Gaza, sans faire de blessés ni de dégâts. Une grenade a été lancée sur une patrouille FDI dans le secteur de Bani Suheila, mais n'a pas fait de dégâts. Des sources palestiniennes ont signalé des incidents au cours desquels des pierres et des bouteilles ont été lancées sur des soldats FDI dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza. Selon les mêmes sources, ces incidents ont fait quatre blessés du côté des résidents, tandis que les FDI n'en ont signalé qu'un. Le couvre-feu a été maintenu dans la ville et le camp de réfugiés de Khan Younis, ainsi que dans le camp de Nuseirat. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 20 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 26 octobre 1992)

107. Le 20 octobre 1992, un sabotage du réseau d'assainissement de Jérusalem a créé d'énormes débordements d'effluents dans les quartiers du nord-est de la capitale, près du village d'Anata. A l'entrée de la ville de Gaza, des dizaines de jeunes ont bloqué le passage d'un camion de carburant qui quittait la station-service, et un agent convoyeur de la sécurité israélienne a été touché à la tête par des pierres et a perdu un oeil. Des sources palestiniennes ont signalé plusieurs incidents dans les camps de réfugiés de

/...

Khan Younis, Jabalia et Shati' et à Gaza, où quatre ou cinq résidents ont été blessés. (Ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 26 octobre 1992). Deux autres ont été blessés à Ramallah. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 21 octobre 1992)

108. Le 21 octobre 1992, le corps d'un résident poignardé et ligoté a été découvert à Deir el-Balah (voir liste). Près d'Hébron, deux soldats ont été blessés, dont un gravement, par des militants qui ont tiré une vingtaine de fois sur eux d'une voiture filant à toute vitesse. Un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus à Shilo, deux sur une voiture israélienne à Tulkarem et deux sur un autocar près du carrefour de Yakir en Cisjordanie. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Un car transportant des ouvriers se rendant à leur travail en Israël a été incendié à Khan Younis. A Hébron, des soldats ont légèrement blessé un jeune qui lançait des pierres sur une patrouille des FDI. Une autre patrouille des FDI a essuyé des jets de pierres dans le district de Djénine. Un soldat a été légèrement blessé. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 22 octobre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 22 octobre 1992, Al-Fajr, 26 octobre 1992)

109. Le 22 octobre 1992, le corps d'un résident du camp de Shaboura a été transporté à l'hôpital Nasser à Khan Younis (voir liste). Le chauffeur d'un camion transportant du carburant a été légèrement blessé par des pierres dans le village de Khader, près de Bethléem. A Beit Omar et à Naplouse, deux Palestiniens ont été blessés lorsque des soldats ont tiré sur des jeunes qui tentaient de s'enfuir après leur avoir lancé des pierres. Cinq bombes incendiaires ont été lancées sur une voiture israélienne près de Kalkilyia, sans faire de dégâts. Des pierres ont été lancées sur un avant-poste militaire dans le camp de réfugiés d'el-Arrub, blessant légèrement un soldat (incidents également relatés dans Al-Fajr, 26 octobre 1992). Des sources palestiniennes ont signalé que trois résidents ont été blessés dans la bande de Gaza. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 23 octobre 1992)

110. Les 23 et 24 octobre 1992, un homme de Gaza a été trouvé mort poignardé dans une cour d'hôpital (voir liste) et le corps d'un autre Palestinien a été transporté à l'hôpital de Djénine (voir liste) (incidents également relatés dans Al-Fajr, 26 octobre 1992). Un jeune de 18 ans a succombé à l'hôpital à des blessures contractées deux semaines auparavant (voir liste). A Atarot, à Jérusalem-Nord, des personnes - il s'agirait de militants arabes - ont mis le feu à un entrepôt de douanes, causant des millions de dollars de dégâts. On ne déplore pas de blessés. Quatre véhicules ont été incendiés à Jérusalem. Un car transportant des touristes a essuyé des jets de pierres dans Jérusalem-Est et deux passagers ont été légèrement blessés par des débris de verre (incidents également relatés dans Al-Fajr, 2 novembre 1992). Un Israélien a été attaqué et légèrement blessé par deux jeunes Arabes dans la vieille ville de Jérusalem. Un jeune Arabe a été légèrement blessé et deux de ses compagnons ont été arrêtés après que les trois ont refusé d'obéir aux injonctions de s'arrêter. Des sources palestiniennes ont signalé que quatre résidents de la bande de Gaza ont été blessés, deux à Khan Younis et deux à Gaza. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 25 octobre 1992). Egalement le 23 octobre 1992, une patrouille israélienne a ouvert le feu sur un groupe de manifestants à Tel, près de Naplouse; un jeune homme a été blessé. Un

/...

cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule israélien près du camp de réfugiés de Shufat, au nord de Jérusalem; aucun dommage n'a été signalé. (Al-Tali'ah, 22 octobre 1992)

111. Le 25 octobre 1992, les travailleurs de Gaza attendant au poste de contrôle d'Erez pour entrer en Israël se sont transformés en une foule de lanceurs de grosses pierres lorsque la rumeur a prêté à l'armée l'intention de limiter le nombre de ceux qui seraient autorisés à se rendre au travail. Trois autobus ont partiellement brûlé lors de l'émeute tandis que les vitres de 30 autres ont été brisées ainsi que celles d'une voiture de police et de plusieurs véhicules portant des plaques d'immatriculation locales. La nouvelle de l'émeute, notamment des victimes qu'elle aurait causées, se répandit à Gaza, provoquant des protestations au cours desquelles des pneus ont été brûlés. Des pierres ont été lancées contre l'ancien poste de police du quartier du Shajarya. Quinze personnes auraient été blessées et une journée de grève des commerçants a été déclarée à Gaza. Un soldat a été blessé au cours des affrontements. Un soldat de 32 ans, Schmuël Geresh, a été tué et un autre blessé à Hébron quand des tireurs ont ouvert le feu avec leurs armes automatiques sur un avant-poste des FDI situé sur un toit dominant la grotte des Patriarches. Les agresseurs ont réussi à s'enfuir dans une voiture. Les FDI ont imposé le couvre-feu à Hébron (incidents également relatés dans Al-Tali'ah, 29 octobre 1992). Quatre résidents auraient été blessés au cours des affrontements. Un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule de l'Administration civile dans le secteur de Djénine. On ne déplore ni blessés ni dégâts. Une voiture israélienne a été lapidée dans le district de Ramallah. Une passagère a été légèrement blessée par des débris de verre. Dans la même région, un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus sans causer de dégâts. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 16 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 2 novembre 1992)

112. Le 26 octobre 1992, le corps d'un Cisjordanien a été découvert près de l'hôpital de Naplouse (voir liste). Un agriculteur du moshav Yarhiv a été gravement brûlé quand une bombe incendiaire a mis le feu à son tracteur près du village de Habla, en Cisjordanie. Les FDI ont procédé à des ratissages et imposé le couvre-feu au village. Hébron continue d'être soumis au couvre-feu. Des cocktails Molotov ont été lancés sur un véhicule israélien près de la colonie d'Itamar, dans les districts de Naplouse, sans faire de dégâts. Deux autres cocktails Molotov ont été lancés sur la Yeshiva Idra, dans la vieille ville de Jérusalem. On ne déplore ni blessés ni dégâts (incidents également relatés dans Al-Fajr, 2 novembre 1992). Des sources palestiniennes ont signalé des incidents dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza, au cours desquels trois résidents ont été blessés. (Ha'aretz, 27 octobre 1992)

113. Le 27 octobre 1992, deux résidents de la bande de Gaza ont été tués par balle par des personnes inconnues (voir liste). Un colon de Netzer Hazani (bande de Gaza) a été attaqué par deux hommes porteurs d'une hache et d'un couteau. Il a subi une fracture du crâne. Plusieurs suspects ont été arrêtés pour interrogatoire. Un Israélien du moshav Ganim, à l'est de Djénine, a été blessé par balle dans une épicerie de Djénine. Sa femme a de son côté été

/...

légèrement blessée par une grenade. Plusieurs suspects ont été arrêtés à cette occasion. Un résident arabe a attaqué un résident de Kiryat Arba dans la vieille ville de Jérusalem. L'agresseur a été arrêté. A Ramallah, trois cocktails Molotov ont été lancés contre les locaux de la police lors de deux incidents distincts. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus dans le district de Naplouse. On ne déplore pas de blessés. Un Arabe a été légèrement blessé par les FDI qui ont ouvert le feu lorsqu'un véhicule israélien a été attaqué à coups de pierres dans le district de Ramallah. Un autobus israélien a été incendié près de Mughazi dans la bande de Gaza. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 28 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 2 novembre 1992)

114. Le 28 octobre 1992, deux jeunes ont été blessés dans le village de Illar près de Tulkarem, l'un lorsqu'un soldat a ouvert le feu sur des lanceurs de pierres et l'autre en essayant de forcer un barrage routier à l'entrée du village où le premier incident était survenu. Plusieurs incidents ont été signalés dans la bande de Gaza, en particulier dans les camps de réfugiés. Une bombe de fabrication artisanale a explosé au passage d'un véhicule des FDI, dans le village de Samua, du district de Hébron. On ne déplore ni blessés ni dégâts matériels (incidents également relatés dans Al-Fajr, 2 novembre 1992). Une patrouille des FDI est tombée sur des hommes masqués dans le district de Ramallah. Ces derniers n'ayant pas obtempéré à leurs injonctions de s'arrêter, les soldats ont ouvert le feu et en ont blessé un légèrement (Ha'aretz, 29 et 30 octobre 1992; Jerusalem Post, 29 octobre 1992).

115. Les 27 et 28 octobre 1992, il a été signalé que deux Palestiniens avaient été blessés par balle lors d'affrontements avec des soldats dans les camps de réfugiés d'Al Ram et de Jabalya. Le conducteur israélien d'un tracteur a été grièvement brûlé lorsqu'un cocktail Molotov a été lancé dans sa direction alors qu'il traversait le village d'Habla, près de Tulkarem. Le couvre-feu a été décrété dans le village. Un autre cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de l'armée dans le camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza); il n'y a pas eu de dégâts. A Deir Dibwan, des soldats des FDI ont tiré sur un jeune homme, qu'ils ont blessé; il était, selon eux, masqué. (Al Fajr, 2 novembre 1992)

116. Le 29 octobre 1992, un garde frontière a été légèrement blessé par des pierres lancées contre son véhicule près du village de Filt a-Dahar, dans le district de Djénine. Plusieurs autres incidents de jets de pierres ont été signalés dans les territoires, en particulier dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza. Cinq résidents auraient été légèrement blessés à Rafah et Jabalia. Un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule militaire près de Dar al-Kara, dans le district de Ramallah. Deux voitures ont été incendiées dans Jérusalem-Est. (Ha'aretz, 30 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 2 novembre 1992)

117. Les 30 et 31 octobre 1992, deux résidents de la bande de Gaza sont morts par balles (voir liste). Il a été signalé qu'un autre a été abattu lors d'une échauffourée avec les forces de sécurité (voir liste). Matti Biton, 35 ans, de Moshare Ganim, blessé par balle à Djénine le 27 octobre, a succombé à ses

/...

blessures. Une bombe tuyau de fabrication artisanale a explosé près d'une patrouille des FDI à Rafah. Il n'y a pas eu de blessés ni de dégâts matériels. Un autobus de la compagnie "Egged" transportant des travailleurs vers le lieu de leur travail dans la région de Djénine, au-delà de la ligne verte, a été mis à feu. ((Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 2 novembre 1992). Egalement le 31 octobre 1992, il a été signalé que trois Palestiniens avaient été blessés par balle lors de manifestations qui avaient suivi le meurtre d'Hisham Abu Amer, à Khan Younis. A Djénine, à la suite du meurtre de l'un des leurs, les colons ont continué de se livrer à des actes de vandalisme. Une fabrique de jus de fruits a été incendiée par les colons; d'importants dégâts ont été signalés. D'autres colons ont fait une descente dans le village de Luban Gharbiya où leurs véhicules avaient été lapidés; ils ont brisé les fenêtres de plusieurs maisons, incendié un véhicule arabe et enlevé Abdallah Hmeidi Samhat, 24 ans, qu'ils ont séquestré pendant 24 heures et qu'ils ont sauvagement battu. (Al Fajr, 9 novembre 1992)

118. Le 1er novembre 1992, des sources militaires de Gaza ont signalé que le corps d'un adolescent de 17 ans avait été transporté à l'hôpital de Shifa (voir liste). Pour la deuxième fois en une semaine, des scènes de violence se sont produites au point de contrôle d'Erez, à l'intérieur de la bande de Gaza. Selon des sources israéliennes, ces scènes de violence avaient été provoquées par le fait que les conducteurs d'autobus avaient augmenté les tarifs de transport vers les lieux de travail en Israël. Des sources palestiniennes ont allégué que les passions s'étaient échauffées car les ouvriers jugeaient excessif le temps nécessaire au passage du point de contrôle. Les soldats ont tiré en l'air pour enrayer les troubles lorsque les vitres de cinq voitures ont été atteintes par des pierres. Il n'y a pas eu de blessé. Une grève des commerçants a été observée dans la bande de Gaza pour protester contre la mort d'un membre du groupe "Ezzeddin al-Kassem" abattu le 31 octobre. Des sources de Gaza ont signalé que trois personnes avaient été blessées dans les heurts qui s'étaient produits à la suite du décès. Un véhicule de police a été détruit par le feu dans le quartier Sheikh Jarrah de Jérusalem. Les vitres de huit véhicules appartenant à des civils ont été brisées et leur carrosserie a été éraflée. Un véhicule israélien a été atteint par des jets de pierres à proximité de ce quartier et le conducteur a été légèrement blessé. Un cocktail Molotov a explosé dans la ville de Djénine; il n'y a pas eu de dégâts (incidents également relatés dans Al-Fajr, 9 novembre 1992). Des incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés à Djénine et Hébron. Les FDI ont levé le couvre-feu qui était en vigueur à Hébron. Des sources palestiniennes ont signalé que deux résidents avaient été blessés au cours d'affrontements avec les FDI dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er novembre 1992)

119. Le 2 novembre 1992, à proximité de la grotte des Patriarches à Hébron, des marchands arabes ont empêché un assaillant de blesser grièvement un Israélien à coups de hache. Le couvre-feu a à nouveau été décrété pour une semaine au centre d'Hébron (incident également relaté dans Al-Tali'ah, 5 novembre 1992). Dans de nombreuses localités de la bande de Gaza, une grève générale a été observée à l'appel du mouvement Hamas pour marquer

/...

l'anniversaire de la déclaration Balfour. Des heurts ont éclaté dans les camps de réfugiés de Gaza, Rafah, Shati, Jabalia et Deir el-Balah; des sources palestiniennes ont signalé quatre ou six victimes, mais les FDI n'en ont signalé que trois. Un autobus israélien aurait été incendié à Issawiya (ou Eizereya, près de Jerusalem) et un cocktail Molotov a été lancé sur un poste militaire dans le camp de réfugiés de Deheishe. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 3 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 9 novembre 1992)

120. Le 3 novembre 1992, près de Beit Shemesh (à l'intérieur de la ligne verte), plus de 1 500 dounams de forêt ont été détruits par un incendie; l'incendie a probablement été allumé par des activistes arabes, car le feu a pris simultanément dans plusieurs foyers. (Jerusalem Post, 4 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 9 novembre 1992). Egalement le 3 novembre 1992, une femme de Husan près de Bethléem, Halima Ireidi, est décédée d'une crise cardiaque (voir liste). Trois jeunes Palestiniens ont été blessés lors d'affrontements au cours desquels des patrouilles de gardes frontière ont tiré sur des manifestants dans le camp de réfugiés de Jabalia. Cinq gardes frontière ont également été blessés par des jets de pierres lors des affrontements. Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de l'armée qui passait par Rafah (bande de Gaza); il n'y a pas eu de dégâts. (Al-Fajr, 9 novembre 1992; Al-Tali'ah, 19 novembre 1992)

121. Le 4 novembre 1992, cinq résidents arabes et deux femmes soldats ont été blessés au cours d'incidents qui se sont produits dans les territoires. Les deux femmes ont été atteintes par des pierres alors qu'elles se trouvaient à bord d'un autobus militaire, près du village d'A-Ram, sur la Rive occidentale. Un adolescent a été blessé par balle par l'armée dans le camp de réfugiés de Beit Jallah, alors qu'il lançait des pierres sur un véhicule des FDI (incidents également relatés dans Al-Tali'ah, 5 novembre 1992; Al-Fajr, 9 novembre 1992). Quatre autres résidents des camps de réfugiés de Jabalia et de Shati' et de la ville de Gaza ont également été blessés. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 5 novembre 1992)

122. Le 5 novembre 1992, une grenade cataplexiante a été lancée contre un commissariat de police de Jérusalem et une grenade de fabrication artisanale a été lancée contre un poste de police de Gaza, sans faire ni blessés, ni dégâts. Trois voitures ont été incendiées dans le centre de Jérusalem (incidents également relatés dans Al-Fajr, 9 novembre 1992). Près du mont des Oliviers, un taxi israélien a essuyé des jets de pierres; les vitres du véhicule ont été brisées. Le chauffeur a tiré en l'air. Il n'y a pas eu de blessé. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 6 novembre 1992)

123. Les 6 et 7 novembre 1992, dans la bande de Gaza, des hommes masqués ont abattu un chauffeur de taxi arabe (voir liste). (Jerusalem Post, 8 novembre 1992). Egalement les 6 et 9 novembre 1992, deux jeunes gens ont été blessés au cours de manifestations dans le camp de réfugiés de Bureij et à Beit Lahiya (bande de Gaza). Sept jeunes gens ont été blessés dans la ville de Khan Younis et dans le camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza) alors que des soldats du FDI tentaient de disperser des manifestants. (Al-Fajr, 16 et 9 novembre 1992)

/...

124. Le 8 novembre 1992, deux cocktails Molotov ont été lancés contre la maison d'un résident du camp de réfugiés de Tulkarem. Il n'a été signalé ni blessés, ni dégâts. A Idna (Rive occidentale), un autre cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de gardes frontière. (Al-Fajr, 16 novembre 1992). L'engin a atteint le véhicule, mais ne l'a pas endommagé. Les FDI ont imposé le couvre-feu dans le village. (Ha'aretz, 9 novembre 1992) Egalement le 8 novembre 1992, un Palestinien a été blessé au moment où des soldats ouvraient le feu sur un groupe de jeunes manifestants à Khan Younis. Un cocktail Molotov a été lancé sur un poste de l'armée qui contrôlait le camp de réfugiés de Jabalia, tandis qu'un autre cocktail Molotov était lancé sur la yeshiva Ateret Cohanim, dans la vieille ville de Jérusalem. L'incident n'a fait ni victimes ni dégâts. (Al-Fajr, 16 novembre 1992)

125. Le 9 novembre 1992, un résident de Gaza a été abattu par des hommes armés non identifiés (voir liste). Un homme a lancé une bouteille remplie d'un liquide non identifié sur un groupe d'enfants qui se trouvait dans la cour d'un immeuble de la casbah d'Hébron. Une fillette a été légèrement blessée. Près du camp de réfugiés d'al-Aida, à Bethléem, un cocktail Molotov a été lancé sur un camion en marche; il y a eu de légers dégâts. Selon des sources palestiniennes, des pierres auraient été lancées dans les camps de réfugiés du sud de la bande de Gaza (Rafah et Khan Younis) et des heurts ont été signalés dans la rue principale de la ville de Gaza. Selon les mêmes sources, quatre résidents ont été blessés. Des incidents marqués par des jets de pierres ont également été signalés sur la Rive occidentale. Le couvre-feu a été maintenu dans le quartier "Derekh Hashalan" d'Hébron. Une grève a été observée pour commémorer le 60e mois du soulèvement. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 10 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 16 novembre 1992)

126. Le 10 novembre 1992, des hommes masqués ont abattu un résident arabe de Gaza (voir liste). Deux Israéliens ont été légèrement blessés au cours d'incidents distincts, respectivement à Hébron et à proximité de Ramallah : leurs véhicules ont été atteints par des pierres. Un chauffeur de camion israélien a signalé que des coups de feu avaient été tirés sur son véhicule près du camp d'Askar (incidents également relatés dans Al-Fajr, 16 novembre 1992). Un soldat a été atteint par une pierre et légèrement blessé alors qu'il se trouvait sur un toit de la casbah d'Hébron. Il a riposté en ouvrant le feu. Aucun blessé n'a été signalé. (Ha'aretz, 11 et 12 novembre 1992; Jerusalem Post, 11 novembre 1992). Egalement le 10 novembre 1992, cinq ouvriers palestiniens ont été blessés par des pierres lancées contre leur autobus près du quartier de Talbiut, au sud de Jérusalem. (Al-Tali'ah, 12 novembre 1992)

127. Le 11 novembre 1992, quatre Palestiniens ont été tués dans des affrontements avec les FDI et un soldat des FDI a été grièvement blessé par une rafale d'arme automatique. Des sources palestiniennes ont signalé jusqu'à neuf blessés légers à la suite de troubles à Khan Younis (incident également relaté dans Al-Tali'ah, 12 novembre 1992). Deux résidents du camp de réfugiés d'el-Bureij ont été blessés lors d'affrontements avec les soldats. Khan Younis et Rafah ont été décrétés zones militaires fermées. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 12 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr,

/...

16 novembre 1992). Egalement le 11 novembre 1992, deux Israéliens ont été légèrement blessés par des pierres lancées contre leur voiture dans la région d'Hébron. Des incidents marqués par des jets de pierre contre des voitures de colons ont également été signalés à Bethléem et à Naplouse. Deux voitures appartenant à des Israéliens ont été incendiées et détruites dans la colonie de Ramot près de Jérusalem. (Al-Tali'ah, 12 novembre 1992 et Al-Fajr, 16 novembre 1992)

128. Le 12 novembre 1992, un homme a été abattu par les hommes de main des "Faucons du Fatah" (voir liste). Près de la vieille ville de Jérusalem, un tuyau bourré d'explosif de faible puissance a été lancé sur l'autobus bondé de l'entreprise "Egged"; un siège a été endommagé, mais il n'y a pas eu de blessé. Trois résidents de Gaza ont dit à la police qu'ils avaient été légèrement blessés par des coups de feu alors qu'ils rentraient chez eux, au sud de Rishon Lezion. Près de Yaabed, dans les environs de Djénine, des coups de feu ont été tirés sur un autobus israélien qui transportait des ouvriers arabes. Il n'y a pas eu de blessé. Des pierres ont été lancées sur un autobus israélien à el-Bireh. Dans la région de Ramallah, une fillette a été blessée par une pierre. Quatre gardes frontière et 20 Palestiniens ont été légèrement blessés dans des accrochages qui se sont produits près de Khan Younis, où le couvre-feu avait été imposé la veille, à la suite de manifestations (incidents également relatés dans Al-Fajr, 16 novembre 1992). Le couvre-feu a également été imposé à Bani Suheila. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 13 novembre 1992)

129. Les 13 et 14 novembre 1992, des soldats ont abattu deux suspects à Naplouse et Hébron (voir liste). Des hommes masqués auraient tué deux hommes, dont les corps ont été découverts par la suite à Gaza (voir liste). A Kalkiliya, un officier des FDI a été légèrement blessé à coups de couteau par une femme, Muna Ahmmed Bani Odeh, 23 ans, qui a pu être arrêtée. Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille à Gaza; il n'y a pas eu de blessé. Une bombe de fabrication artisanale a été lancée sur le commissariat de police de Bethléem. Elle n'a fait ni blessés, ni dégâts. Le couvre-feu a été imposé sur le quartier du marché. A Tamoun, des soldats ont ouvert le feu sur deux suspects qui refusaient d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter; l'un d'entre eux a été grièvement blessé. A Bethléem, une bombe de faible puissance a explosé prématurément, blessant deux activistes, dont l'un légèrement; ils s'apprêtaient, semble-t-il, à opérer une attaque à Jérusalem. Selon des sources arabes, trois personnes auraient été blessées dans le camp de Nuseirat, lorsque des soldats ont ouvert le feu sur des manifestants rassemblés pour marquer le quatrième anniversaire de la proclamation de l'Etat palestinien par le dirigeant de l'OLP, Yasser Arafat (incidents également relatés dans Al-Fajr, 23 novembre 1992). Un véhicule immatriculé à l'étranger a été incendié près de la vieille ville. Les dégâts ont été mineurs. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 15 novembre 1992)

130. Le 15 novembre 1992, selon des sources palestiniennes, 23 Palestiniens ont été blessés lors de heurts avec les FDI, à l'occasion de la journée du quatrième anniversaire de la proclamation de l'Etat palestinien. De nombreux

défilés et manifestations ont eu lieu dans les villes des territoires (Gaza, Khan Younis, Ramallah et Djénine). Des pierres ont été lancées sur des soldats. Dans la vieille ville de Jérusalem, des manifestations ont été dispersées par des tirs de balles en caoutchouc. Une touriste qui se trouvait dans le secteur a été légèrement blessée par l'une de ces balles. Une unité de gardes frontière qui opérait à Abu Dis (Jérusalem-Est) a repéré deux hommes masqués, dont l'un portait une hache. Les soldats ont ouvert le feu sur les deux hommes, qui avaient ignoré l'ordre de s'arrêter; l'un d'eux a été blessé et l'autre arrêté. A Kfar Tamoun, un homme masqué a été légèrement blessé et trois autres ont été arrêtés. A Djénine, deux cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille des FDI. Il n'y a eu ni blessés, ni dégâts. A Khan Younis, une bombe de fabrication artisanale a été lancée contre le bâtiment de l'administration civile; il n'y a pas eu de blessé. Deux voitures ont été incendiées dans le quartier Sheikh Jamah de Jérusalem-Est. Un véhicule des Nations Unies a également été incendié à Abu Tor. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 16 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 23 novembre 1992). Egalement le 15 novembre 1992, plusieurs incidents ont été signalés dans les territoires occupés : des bombes ont été lancées à Tulkarem sur une voiture (1); dans le village de Ya'bad, près de Djénine et à Rafidya, près de Naplouse, contre des patrouilles militaires (3); dans la colonie Nebi Yakub, au nord de Jérusalem, contre la compagnie d'autobus israélienne "Egged"; au sud de Djénine, contre une patrouille militaire (1); à Turmus Aya, près de Ramallah, contre une voiture (1). Aucun de ces incidents n'a fait de dégâts ou de victimes. Une bombe a également été lancée contre le bureau de l'administration civile israélienne à Deir El Balah, sans entraîner de dégâts. (Al-Fajr, 23 novembre 1992)

131. Le 16 novembre 1992, une grenade a explosé dans une rue animée du quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem; un homme a été tué (voir liste) et entre 8 et 12 autres ont été blessés. L'attaque a été revendiquée par des extrémistes juifs. Par la suite, des adolescents arabes ont lancé des pierres sur des policiers et brisé les vitres de plusieurs voitures stationnées à l'extérieur de la vieille ville. Des sources palestiniennes ont signalé que six résidents avaient été blessés dans des accrochages avec les FDI (camp de réfugiés de Jabalia : 2; sud de la bande de Gaza : 3; Ramallah : 1). Un homme a été tué sur la Rive occidentale (voir liste). Près du village de Medama (Rive occidentale), un soldat a été blessé par une pierre alors qu'il se trouvait dans un véhicule militaire (incidents également relatés dans Al-Tali'ah, 19 novembre 1992). Près du village de Nalin (Rive occidentale), deux cocktails Molotov ont été lancés sur un véhicule israélien; il n'y a pas eu de blessé. Des sources palestiniennes ont signalé des troubles et des manifestations dans plusieurs camps de réfugiés de la Rive occidentale. (Jerusalem Post, 17 novembre 1992; Al-Fajr, 23 novembre 1992)

132. Le 17 novembre 1992, sur l'autoroute qui traverse la Samarie, à proximité du village de Masha, plusieurs coups de feu auraient été tirés sur un autobus. Il n'y a eu ni blessés, ni dégâts. (Jerusalem Post, 18 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 23 novembre 1992)

/...

133. Les 17 et 18 novembre 1992, des colons auraient mis le feu, pendant la nuit, à quatre voitures appartenant à des résidents arabes d'Al Ram, près de Jérusalem. Deux voitures ont été totalement détruites, tandis que les deux autres étaient endommagées. Plusieurs autobus israéliens ont été la cible de jets de pierres à Al Ram, dans le camp de réfugiés de Shu'fat et à Jérusalem; 15 Israéliens ont été blessés. Une femme de 35 ans, Kamela Dib Al Berghouthy, de Kafr Ein à Ramallah, a été blessée par des soldats du FDI qui avaient ouvert le feu au moment où leur véhicule essayait des jets de pierres. Des cocktails Molotov ont été lancés contre une patrouille israélienne à Jérusalem et contre un poste de l'armée dans le camp de réfugiés de Tulkarem, sans faire de blessés ni de dégâts. (Al-Tali'ah, 19 novembre 1992 et Al-Fajr, 23 novembre 1992)

134. Le 19 novembre 1992, dans le quartier Neve Yaakov de Jérusalem-Est, une bombe de faible puissance a explosé sans faire ni blessés, ni dégâts. Près du camp de réfugiés d'al-Askar, un cocktail Molotov a été lancé sur une voiture en marche. Il n'a été signalé aucun blessé. Le couvre-feu a été imposé dans le camp (incidents également relatés dans Al-Fajr, 23 novembre 1992). Dans la région de Ramallah, une Israélienne a été légèrement blessée par des pierres lancées sur son véhicule. (Ha'aretz, 20 novembre 1992)

135. Les 20 et 21 novembre 1992, dans le village d'Arrabe (Rive occidentale), des gardes frontière qui recherchaient des fugitifs ont abattu deux hommes; un troisième homme a été abattu par des soldats dans la région de Djénine. Dans la bande de Gaza, un quatrième Palestinien armé a été abattu par l'armée (voir liste). Quatre résidents ont été blessés lors d'affrontements qui se sont produits dans les camps de réfugiés de Jabalia, Khan Younis et Shati. Un résident a été légèrement blessé à Ramallah. Dans le quartier A-Tur, un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille des FDI; il n'y a pas eu de blessé. A Or Yehuda, une attaque terroriste d'envergure a pu être évitée : une camionnette d'apparence suspecte a été prise en chasse; on y a découvert cinq bouteilles de gaz reliées à un détonateur. Deux des trois occupants de la camionnette (tous habitants de Salfit, sur la Rive occidentale) ont pu être capturés. Huit voitures ont été incendiées dans la région de Jérusalem. A Jérusalem-Est, on a mis le feu à la porte de la perception de l'impôt sur le revenu; les dégâts ont été mineurs. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 22 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 30 novembre 1992). Egalement le 21 novembre 1992, les FDI ont abattu deux Palestiniens près de Djénine, prétendant qu'ils étaient armés et s'apprêtaient à ouvrir le feu. Selon un témoin oculaire, Hanan Nawaf Hammad, l'armée avait encerclé la maison où se trouvaient les deux hommes et leur avait ordonné de sortir les mains en l'air; ceux-ci ayant obtempéré, les soldats leur passèrent les menottes et les placèrent contre un mur, simulant leur exécution. Il ressort des éléments de preuve recueillis par l'Organisation palestinienne pour les droits de l'homme, Al-Haq, que les hommes ont été tués alors qu'ils étaient aux mains des Israéliens. Le Centre d'information palestinien pour les droits de l'homme, qui a son siège à Jérusalem, a demandé aussi l'ouverture d'une enquête. Quatre résidents ont été blessés lors d'affrontements à Deir Dibwan et à El Bireh, localités proche de Ramallah, et dans le camp de réfugiés de Bureij (bande de Gaza). (Al-Fajr, 30 novembre 1992).

/...

136. Le 22 novembre 1992, les commerçants de Naplouse, Djénine et Khan Younis ont observé une grève en souvenir des quatre Palestiniens abattus par l'armée durant le week-end. Cinq (ou sept) résidents ont été blessés au cours d'accrochages dans les camps de réfugiés. Dans le camp de réfugiés de Jabalia, un soldat des FDI a été légèrement blessé lorsqu'une grenade a été lancée sur une patrouille de l'armée. Un étudiant de la yeshiva Ateret Cohanim de Jérusalem a été poignardé et l'un de ses condisciples a riposté en ouvrant le feu; l'assaillante, Suad Irubeh, 18, de Al Ram, a été blessée. Dans le camp de réfugiés d'Ein Beit Ilma (Rive occidentale), un lieutenant a tiré un coup de feu accidentel, blessant son commandant ainsi qu'une Arabe. Des incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés dans les camps de réfugiés de Jabalia et Khan Younis par des sources palestiniennes. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 23 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 30 novembre 1992)

137. Le 23 novembre 1992, près de Jérusalem, des soldats ont abattu un Palestinien de 12 ans (voir liste) et blessé à la jambe un autre garçon de 10 ans. A Illar (Rive occidentale), une patrouille qui avait été attaquée à coups de pierres a ouvert le feu; deux adolescents ont été blessés, dont l'un grièvement. Dans la bande de Gaza, et plus précisément dans les camps de Bani Suheila, Shati, Jabalia, Bureij et dans celui de la ville de Gaza, une douzaine de Palestiniens et 8 soldats ont été légèrement blessés lors d'affrontements qui ont marqué la grève observée en signe de solidarité avec Sheikh Ahmed Yassin, le dirigeant emprisonné du mouvement Hamas. Dans le camp de réfugiés de Nuseirat, une bombe a explosé sans faire de dégâts. Six cocktails Molotov ont été lancés au cours d'incidents distincts : à la bourse du travail de Naplouse (2); près du village de Mu'air (Rive occidentale) (2); à Gilo, sur l'autobus bondé de l'entreprise "Egged" (1); près du village de Deir-Istya, sur un taxi israélien (1); sur un véhicule israélien. Il n'y a eu ni blessés, ni dégâts. Le couvre-feu a été imposé sur le village de Deir-Istya. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 24 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 30 novembre 1992). Egalement le 23 novembre 1992, Ibrahim Ahmed Yamin, âgé de 24 ans, originaire de Naplouse, a été touché à la poitrine par des soldats qui ont tiré sur lui. L'armée n'a pas donné de raison pour justifier l'emploi de balles réelles. (Al-Fajr, 30 novembre 1992)

138. Le 24 novembre 1992, à Gaza, trois soldats ont été blessés par des scories lancées durant une manifestation palestinienne. Selon des sources militaires, cinq Palestiniens ont été blessés pendant la manifestation. Un résident d'Abu-Gosh (Rive occidentale) a été légèrement blessé lorsque des pierres ont été lancées sur sa voiture; le pare-brise du véhicule a volé en éclats. Une grève a été partiellement suivie dans les territoires pour protester contre la poursuite des travaux de construction de l'autre côté de la ligne verte. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 25 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 30 novembre 1992)

139. Le 25 novembre 1992, des coups de feu ont été tirés sur un poste de surveillance des FDI situé dans le quartier Sheikh Radwan (bande de Gaza). Il n'y a eu ni blessés, ni dégâts (incident également relaté dans Al-Tali'ah,

/...

26 novembre 1992). A Gaza, une grenade à main a été lancée sur une position militaire, mais elle n'a pas fait de blessé. Dans la bande de Gaza, quatre (ou six) résidents ont été blessés durant des heurts avec les FDI (incidents également relatés dans Al-Fajr, 30 novembre 1992). Un résident de Rafah âgé de 18 ans a été blessé par balle lorsque des hommes masqués ont ouvert le feu sur lui. Une résidente a également été blessée à coups de hache par des hommes masqués. (Ha'aretz, 26 novembre 1992)

140. Le 26 novembre 1992, à Hébron, le conducteur d'un autobus bondé de l'entreprise "Eged" a été blessé lorsque son véhicule a essuyé des jets de pierres. Un résident de Jabalia a été blessé lors d'un accrochage avec l'armée. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 27 novembre 1992)

141. Les 27 et 28 novembre 1992, dans la bande de Gaza, des soldats ont ouvert le feu sur des Palestiniens qui leur lançaient des pierres; un homme a été tué (voir liste) et sept Palestiniens ont été blessés (incident également relaté dans Al-Fajr, 30 novembre 1992). Quatre ou cinq résidents ont été blessés lors de troubles qui se sont produits à Gaza et dans le camp de réfugiés de Jabalia. L'armée a également blessé par balle un résident de Kafr Raba (Rive occidentale). A Gaza, un soldat a été blessé par une pierre tandis que les forces de sécurité dispersaient une manifestation. Un bébé juif de 18 mois a été atteint à l'oeil lorsque la voiture de sa famille a essuyé des jets de pierres, sur la route de la colonie de Maa'leh Adumim. Les pierres avaient été lancées depuis le village d'Issawiya (incidents également relatés dans Al-Fajr, 7 décembre 1992). Dans le quartier A-Tur, un cocktail Molotov a été lancé sur une voiture israélienne. L'engin n'a causé ni blessés, ni dégâts. Une jeune femme de Ramallah a été appréhendée à Jérusalem en possession d'un couteau. Cinq voitures ont été incendiées à Jérusalem-Est. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 29 novembre 1992)

142. Le 29 novembre 1992, à Hébron, des soldats ont abattu un individu masqué qui lançait des pierres (voir liste). Dans le camp de réfugiés de Jabalia, une centaine d'adolescents ont, pendant plusieurs heures, lancé des pierres sur la base militaire. Les soldats qui se tenaient derrière des barbelés se sont abstenus de riposter pendant quelque temps, puis ont ouvert le feu; deux adolescents ont été blessés. Près de la colonie Adura (Rive occidentale), une bombe de fabrication artisanale a explosé au passage d'un véhicule israélien; il n'y a pas eu de blessé. Dans la ville de Gaza et dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza, cinq résidents et deux soldats ont été blessés dans des accrochages. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur un véhicule israélien dans le village de Beitilu (Rive occidentale). Bien que le véhicule ait été atteint par neuf balles, aucun des passagers n'a été blessé. Une grève générale a été observée dans les territoires; elle marquait l'anniversaire du plan de partage adopté par l'ONU en 1947. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 30 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 7 décembre 1992)

143. Le 30 novembre 1992, un résident de Ramallah a légèrement blessé un adolescent à coups de couteau, à un arrêt d'autobus fréquenté du nord de Jérusalem; il a été jeté à terre par un homme qui attendait et s'était

/...

précipité. Des sources palestiniennes ont signalé que quatre résidents avaient été blessés au cours d'accrochages avec les FDI à Jabalia, Khan Younis et Shati'. A Tel-Romeida (Hébron), trois cocktails Molotov et des pierres ont été lancés contre plusieurs caravanes occupées par des résidents juifs. Il n'y a pas eu de blessé (incidents également relatés dans Al-Fajr, 7 décembre 1992). Un résident de Kfar Hawara s'est plaint au commissariat de police de Naplouse d'avoir essuyé des coups de feu tirés par un Juif alors qu'il se trouvait dans sa voiture. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er décembre 1992)

B. Administration de la justice, droit à un procès équitable

1. Population palestinienne

144. Le 3 septembre 1992, le tribunal militaire de Gaza a condamné Assad Mahmud al-Magari, âgé de 27 ans et habitant le camp de réfugiés de Nuseirat, à quatre peines d'emprisonnement à vie et à 215 ans de prison; Majad Suleiman al-Namnala, âgé de 21 ans et habitant le camp de réfugiés de Nuseirat, à quatre peines d'emprisonnement à vie et à 195 ans de prison; et Ravi Hassan Ahmed Balawi, âgé de 28 ans et habitant le camp de réfugiés de Bureij, à deux peines d'emprisonnement à vie et à 100 ans de prison. Tous trois étaient accusés d'appartenir à des "comités de choc" du Front populaire, et d'avoir enlevé, interrogé et torturé des dizaines de collaborateurs présumés. (Ha'aretz, 4 septembre 1992)

145. Le 3 septembre 1992, le tribunal militaire de Ramallah a condamné Mahmud Jum'a Hamad Ali, âgé de 35 ans et habitant la région de Bethléem, à 12 ans de prison pour activités terroristes. (Ha'aretz, 4 septembre 1992)

146. Le 7 septembre 1992, le tribunal militaire de Gaza a condamné Bassam Salim Abdullah Ba'ari, 22 ans, à quatre peines d'emprisonnement à vie et à 80 ans de prison pour avoir intentionnellement provoqué la mort de quatre Arabes soupçonnés de collaboration avec les autorités. Il a également été reconnu coupable de neuf tentatives d'homicide volontaire sur la personne d'autres Arabes. (Jerusalem Post, 8 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 14 septembre 1992)

147. Le 8 septembre 1992, le tribunal militaire d'Hébron a condamné Sami Ismail Isa, âgé de 24 ans et habitant el-Hader (Rive occidentale), à 25 ans d'emprisonnement pour pose de bombes et appartenance au Front populaire. (Ha'aretz, 9 septembre 1992)

148. Le 10 septembre 1992, le tribunal militaire de Ramallah a condamné Mahmud Karzun et Hani al-Hamda, âgés respectivement de 23 et 21 ans et habitant tous deux la région de Ramallah, à la prison à vie pour l'enlèvement et l'assassinat de deux résidents arabes qu'ils soupçonnaient de collaboration. (Ha'aretz, 11 septembre 1992)

/...

149. Le 15 septembre 1992, le tribunal militaire de Gaza a condamné Nasser Muhammed Duidar, âgé de 25 ans et habitant le camp de réfugiés de Nuseirat, à 11 peines d'emprisonnement à vie et à 20 ans de prison pour avoir intentionnellement provoqué la mort de 11 collaborateurs présumés de la bande de Gaza, enlevé des résidents de la bande de Gaza, offert l'abri à des fugitifs et fabriqué des engins explosifs. (Ha'aretz, 16 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 21 septembre 1992)

150. Le 17 septembre 1992, il a été signalé que le décret d'internement pris au motif d'atteintes à la sécurité à l'encontre de Mohamed Al Natah, 45 ans, du village d'Adana, près d'Hébron, avait été prorogé pour une période de quatre ans. Al Natah purgeait une peine d'emprisonnement de trois ans au camp de détention d'Ansar 3, il serait arrivé au terme de sa peine 20 jours plus tard. (Al-Tali'ah, 17 septembre 1992)

151. Le 20 septembre 1992, Fathi Badawi et Salah Badawi, âgés respectivement de 35 et 29 ans et habitant le camp de réfugiés d'el-Arroub, ont été condamnés à 12 ans de prison chacun par le tribunal militaire de Ramallah pour avoir, en 1991, tiré sur des voitures sur la route d'Hébron et sur des résidents du camp de réfugiés d'el-Arroub. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 21 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 28 septembre 1992)

152. Le 21 septembre 1992, la Commission de sécurité du cabinet a décidé de réduire de 18 à 8 jours la période pendant laquelle les mineurs et adultes soupçonnés d'avoir troublé l'ordre public pouvaient être maintenus en détention avant d'être présentés à un magistrat (également relaté dans Al-Fajr, 28 septembre 1992). La commission a décidé de maintenir dans tous les autres cas le délai de 18 jours en vigueur pendant trois mois supplémentaires, période au terme de laquelle elle réexaminerait la question. Cinq années auparavant, un comité dirigé par Moshe Landau, ancien président de la Cour suprême, avait recommandé de limiter à 8 jours la période de détention provisoire pour les Palestiniens. (Ha'aretz, 22 septembre 1992; Jerusalem Post, 23 septembre 1992)

153. Le 23 septembre 1992, deux résidents de Deir el-Balah, Mahmed Fuad, 26 ans, et Naim Abu-Kassem, 29 ans, ont été condamnés à 20 ans de prison par le tribunal de district de Tel-Aviv pour tentative de meurtre, en mars, sur la personne d'un ouvrier du bâtiment à Rehovot. (Jerusalem Post, 24 septembre 1992)

154. Le 15 octobre 1992, il a été signalé qu'Adnan al-Afandi, 27 ans, du camp de réfugiés de Dheishe, a été condamné à 30 ans d'emprisonnement par le tribunal de district de Jérusalem pour avoir tenté d'assassiner deux jeunes Israéliens le 9 mai 1992. (Ha'aretz, 15 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 12 octobre 1992; Al-Tali'ah, 15 octobre 1992)

155. Le 22 octobre 1992, il a été signalé que les autorités israéliennes avaient reconduit pour six mois les arrêtés d'internement administratif concernant Ali Jaradat, 37 ans, de Sair, et Hassan Noaman, 33 ans, de Turkemeya. (Al-Tali'ah, 22 octobre 1992)

156. Le 26 octobre 1992, l'arrêté d'internement administratif pris contre Khaled Daleisha, 29 ans, du camp de réfugiés de Jalazun, a été reconduit pour six mois. (Al-Tali'ah, 29 octobre 1992)

157. Le 1er novembre 1992, le tribunal militaire de Djénine a condamné Salah Awad Muhammed Bazur (ou Al Bhutour), âgé de 27 ans, de Kfar Raba (Rive occidentale) à huit peines de 40 années (320 années) de prison pour avoir participé au meurtre de huit résidents arabes, posé des bombes, agressé et interrogé des résidents arabes soupçonnés de collaboration, détenu des armes et appartenu à l'organisation "Shabiba" ou "Panthères noires". (Ha'aretz, 2 novembre 1992)

158. Le 4 novembre 1992, le tribunal militaire de Naplouse a condamné Muhammed Isa Wafana à 38 années de prison pour le meurtre d'un suspect de collaboration en février 1992. (Ha'aretz, 5 novembre 1992). Egalement le 4 novembre 1992, Omar Mohammed Afaneh, âgé de 29 ans, a été condamné à l'emprisonnement à vie, plus 18 ans de prison, pour détention d'armes, lancement de grenades et appartenance au Fatah. (Al-Fajr, 9 novembre 1992)

159. Le 6 novembre 1992, il a été signalé que le tribunal de district de Nazareth avait décidé d'imposer à l'Etat le versement de 62 740 dollars de dommages et intérêts à un Palestinien qui avait été blessé par balles et rendu partiellement invalide par des militaires en civil. C'est la première décision de ce genre concernant l'activité d'une unité secrète d'élite des FDI. Jamal Bani Odeh, 31 ans, a été blessé par balles le 18 août 1988 quand deux militaires en civil et cinq militaires de l'armée régulière ont entouré une forge dans le village de Tamoun, près de Djénine. Lorsque les militaires en civil ont tenté d'arrêter les gens qui se trouvaient dans la forge, Odeh et son cousin, Saud Bani Odeh, 24 ans, se sont enfuis. Les militaires ont ouvert le feu, tuant Saud et blessant Jamal au genou. La famille de Saud Odeh a reçu environ 19 010 dollars. (Jerusalem Post, 6 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 9 novembre 1992)

160. Le 9 novembre 1992, Mohammed Aluna, 24 ans, de Djénine, a été condamné à 17 années de prison par le tribunal de district de Tel-Aviv pour avoir enlevé une jeune femme de Ra'anana, l'avoir entraînée sur la menace d'un couteau dans un abri contre les bombes et l'avoir violée de manière répétée pendant plusieurs heures le 30 octobre 1991. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 10 novembre 1992)

161. Le 10 novembre 1992, Anwar Abdallah Maslamani, âgé de 36 ans, de Naplouse, a été condamné à 20 ans de prison, dont 10 avec sursis, après avoir été accusé de détenir des armes et d'appartenir au Fatah. On a signalé en outre qu'un Palestinien avait été condamné par le tribunal militaire de Ramallah à quatre mois de prison supplémentaires plus six mois avec sursis pour outrage au tribunal. Selon des informations de source israélienne, le Palestinien avait continué de serrer les membres de sa famille et ses amis dans ses bras bien que le juge lui eût ordonné de s'interrompre. Egalement la

famille Kteifan du quartier de Sheikh Radwan à Gaza a reçu une indemnité de 20 000 shekels israéliens en dédommagement de la mort de leur enfant de 12 ans, Rami, tué le 26 septembre 1991 par des soldats alors qu'il se rendait à l'école. (Al-Fajr, 16 novembre 1992)

162. Le 11 novembre 1992, le tribunal militaire de Ramallah a condamné Talat Muhammed Abu Naïm, 23 ans, de Ramallah, à 10 années de prison pour avoir adhéré à l'organisation du Fatah, enseigné le maniement des armes et préparé des explosifs en 1987. (Ha'aretz, 12 novembre 1992)

163. Le 16 novembre 1992, Bassem Nazal, 27 ans, de Kabatiya (Rive occidentale), a été condamné à la prison à vie par le tribunal de district d'Haïfa pour le meurtre en février de Boris Osharov, 33 ans, à Haïfa. Il a également été condamné à 18 années de prison pour tentative de meurtre sur deux marins polonais trois jours plus tard. (Jerusalem Post, 17 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 23 novembre 1992)

164. Le 16 novembre 1992, Mohammed Zakarana, 23 ans, de Kabatiya (Rive occidentale) a été condamné par le tribunal militaire de Djénine à la prison à vie pour le meurtre en mai d'une personne soupçonnée d'être un indicateur. Une peine supplémentaire de 30 ans lui a été infligée pour avoir attaqué et tenté de tuer d'autres Arabes et pour appartenir à la bande des "Panthères noires", affiliée au Fatah. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 17 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 23 novembre 1992)

165. Le 16 novembre 1992, le tribunal militaire de Naplouse a condamné Iyad Ziad Ahmed Hazran, 21 ans, du camp de réfugiés de Farah, à 15 ans de prison pour tentative de meurtre sur deux militaires. Le tribunal de district de Tel-Aviv l'avait déjà condamné à la prison à vie pour le meurtre de Shlomo Yahia, de Kadima. Il a également été condamné pour détention d'armes, jets de pierres contre les forces du FDI et activités dans une organisation "terroriste". (Ha'aretz, 17 novembre 1992). Egalement le 16 novembre 1992, Rashed Kaisi, âgé de 19 ans, du camp de réfugiés de Djénine, a été condamné à 9 ans de prison pour appartenance à la faction militaire du Fatah, les "Panthère noires". (Al-Fajr, 23 novembre 1992)

166. Le 19 novembre 1992, le tribunal militaire de Tulkarem a condamné Hassan Jama'a Ufi, des territoires, à 16 années de prison et 6 autres avec sursis pour sa participation à neuf attaques par armes à feu contre des militaires des FDI, pour avoir fait exploser trois engins artisanaux et pour avoir lancé des douzaines de bombes incendiaires dans la région de Tulkarem entre 1990 et 1991. Il a également été condamné pour avoir attaqué des Arabes dans des camps de réfugiés locaux et fabriqué des armes à feu, ainsi que pour un certain nombre d'autres délits. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 20 novembre 1992)

167. Le 22 novembre 1992, le tribunal militaire de Ramallah a condamné Musa Kamal Tayim, âgé de 22 ans, de Dahiyat Al Barid près de Jérusalem, à 15 ans de prison pour avoir tenté d'enlever des soldats israéliens et de voler leurs armes, pour avoir lancé des cocktails Molotov contre des colons et avoir proféré des menaces à l'encontre de collaborateurs. (Al-Fajr, 30 novembre 1992)

168. Le 23 novembre 1992, le tribunal militaire de Djénine a condamné Imad Jamil Mahmad, du camp de réfugiés d'Askar, à 14 mois de prison et 24 mois avec sursis pour avoir créé une cellule dont les membres étaient initiés à la fabrication et à la pose de bombes, ainsi que pour avoir lancé un cocktail Molotov contre la maison d'un homme soupçonné de collaboration. (Ha'aretz, 24 novembre 1992)

169. Le 25 novembre 1992, Faraj Ramahi, 27 ans, de Khan Younis (bande de Gaza) a été condamné à la prison à vie par le tribunal de district de Tel-Aviv pour le meurtre d'Avraham Kinsler, 84 ans, quatre mois auparavant. Il a également été condamné à une peine consécutive de prison de 17 années pour vol et possession d'un fusil un mois avant le meurtre. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 26 novembre 1992)

170. Le 25 novembre 1992, le tribunal militaire de Gaza a condamné cinq membres du Fatah à la prison à vie pour une large gamme d'activités "terroristes" dans la ville de Gaza depuis quelques années, qui avaient notamment causé la mort de trois résidents. Ibrahim Muhammad Matar, 23 ans, et Hatam Muhammad Ziam, 21 ans, du camp de réfugiés de Shati', ont été condamnés l'un et l'autre à trois peines consécutives de prison à vie et à une peine supplémentaire de 140 années pour leurs rôles de dirigeants du "Comité des panthères masquées". Kamal Abd (ou Abel Hadi) Juda, 19 ans, Muhammad Ali Hassasna, 19 ans, et Ashraf Kamal Halif al-Nalady (ou Khaldi), 15 ans, de Shati, ont été condamnés à trois peines consécutives de prison à vie et à une peine supplémentaire de 120 années. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 26 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 30 novembre 1992)

171. Le 29 novembre 1992, Abdul Majid Jubeh, âgé de 26 ans, de Jérusalem, a été condamné à 18 ans de prison pour avoir lancé des cocktails Molotov, avoir incendié des voitures appartenant à des Israéliens, avoir projeté l'enlèvement de soldats et tenté de tuer des Juifs. (Al-Fajr, 7 décembre 1992)

172. Le 30 novembre 1992, le tribunal militaire de Ramallah a condamné Khaled Majid Rabhi Joada, 25 ans, de Dahiyat al-Barid (Rive occidentale), à 18 années de prison pour appartenance à une bande affiliée au Fatah qui avait tenté de tuer des militaires, de voler des armes et de détruire des biens appartenant à des Juifs. Il a également été condamné pour avoir lancé des bombes incendiaires contre des véhicules israéliens. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er décembre 1992)

## 2. Israéliens

173. Le 31 août 1992, la Cour suprême a débouté de leur appel deux anciens gardes frontière portant le même nom, Eli Gabai, âgés de 24 et 25 ans et habitant respectivement Mazheret Batya et Beersheba. Tous deux ont été reconnus coupables d'avoir, en mai 1987, torturé ensemble (avec plusieurs autres gardes frontière) et pendant trois nuits, huit employés d'hôtel arabes à Tel Aviv. Ils ont été condamnés à des peines d'emprisonnement respectives

/...

d'un an et de huit mois. Les deux accusés devront en outre payer des dommages-intérêts fixés à 420 dollars des Etats-Unis. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er septembre 1992)

174. Le 31 août 1992, le tribunal militaire pour la région sud a condamné un lieutenant des FDI à 18 mois de prison, dont neuf avec sursis, pour avoir dérobé environ 540 dollars des Etats-Unis à un Palestinien détenu à la prison "Ansar 2" dans la bande de Gaza, et pour avoir falsifié un document. L'officier a d'autre part été rétrogradé au rang de simple soldat. (Ha'aretz, 1er septembre 1992)

175. Le 2 septembre 1992, un capitaine de la brigade Givati, accusé d'avoir menti et fait obstruction au bon déroulement de l'enquête sur le meurtre d'un résident de Gaza en janvier 1991, a été condamné au terme de négociations à trois mois de prison avec sursis par le tribunal militaire de la région Sud. Il a également été ramené au grade de lieutenant. L'officier a été reconnu coupable d'inconduite. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 3 septembre 1992)

176. Le 10 septembre 1992, le tribunal de district de Tel-Aviv a condamné quatre résidents de la colonie Yizhar (Rive occidentale) à de courtes peines de prison, à des peines d'emprisonnement avec sursis et à des amendes, pour avoir ouvert le feu, le 4 mars 1990, sur une école arabe de Burkin alors que les enfants étaient en classe. Dror Yehi-Shalom, 33 ans, a été condamné à 12 mois de prison, dont 9 avec sursis. Arye Malachi, 40 ans, et Yoel Neumann, 27 ans, ont été condamnés à 12 mois de prison, dont 10 avec sursis. Dan Ruchler, 40 ans, a été condamné à un an de prison avec sursis et à une amende de 625 dollars environ. Malachi, Neumann et Ruchler ont été contraints à verser 3 500 dollars de dommages et intérêts au village. (Jerusalem Post, 11 septembre 1992)

177. Le 13 septembre 1992, Yonatan Ben-Efrat, 19 ans, a été condamné à 56 jours de détention dans une prison militaire pour avoir refusé de servir dans les territoires. (Jerusalem Post, 14 septembre 1992)

178. Le 8 octobre 1992, deux membres du mouvement Kach, Noam Federman et Yehuyada Kahalani, placés en détention le 5 octobre pour une durée de trois jours par le tribunal d'instance de Jérusalem, accusés d'avoir tenté d'incendier une voiture arabe à Hébron, et de n'avoir pas obtempéré aux ordres des forces de sécurité, y ont déjà été maintenus trois jours de plus. (Ha'aretz, 6 et 9 octobre 1992; Jerusalem Post, 6 octobre 1992)

179. Le 14 octobre 1992, il a été signalé que le tribunal de district de Tel Aviv avait condamné un Arabe israélien, Ahmed Barid, âgé de 40 ans, de Kafr Qassim, à deux ans d'emprisonnement pour vente d'armes à un résident de Kalkiliya (Cisjordanie). (Ha'aretz, 14 octobre 1992)

180. Le 14 octobre 1992, un militant du mouvement "Kach", Baruch Marzel, a été mis en résidence surveillée par le tribunal d'instance de Jérusalem, en attendant la fin de l'enquête ouverte sur sa participation à une échauffourée entre colons et Arabes à Hébron au début de la semaine. (Ha'aretz, 11 octobre 1992; Jerusalem Post, 15 octobre 1992)

181. Le 20 octobre 1992, il a été signalé que le Procureur général avait formé un recours devant la Cour suprême, en vue d'obtenir une "augmentation sensible" de la peine infligée à un soldat qui avait brutalisé deux Arabes à Jérusalem en 1990, prétendant par la suite qu'ils avaient cherché à s'emparer de son arme. Le tribunal de district de Jérusalem avait infligé à Yitzhak Lagmi une amende d'environ 210 dollars et l'avait enjoint de verser aux deux Arabes un montant d'environ 1 670 dollars à titre d'indemnisation. Lagmi était accusé de voies de fait et de faux témoignage. (Jerusalem Post, 20 octobre 1992)

182. Le 30 octobre 1992, Kamal Abu-Saif, âgé de 25 ans, de Ramle, a été condamné par le tribunal de district de Tel-Aviv à deux ans d'emprisonnement avec sursis et une amende d'environ 125 dollars pour avoir vendu un pistolet volé à un résident de la bande de Gaza. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er novembre 1992)

183. Le 8 novembre 1992, Michel Cohen, colon d'Hébron, a été frappé d'une amende d'environ 460 dollars et d'une peine de prison de deux mois avec sursis par le tribunal de justice de paix de Jérusalem pour avoir tiré des coups de feu dans une zone habitée (Halhoul), sur la base des déclarations qu'il avait lui-même faites à la police en signalant des jets de pierres contre son automobile. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 9 novembre 1992)

184. Le 13 novembre 1992, il a été signalé qu'un officier, Avi Mandler, 29 ans, et un soldat, Ya'acov Sapir, 28 ans, qui avaient tenté de dissimuler le meurtre par un collègue d'un résident du camp de réfugiés de Farah (Rive occidentale), le 14 août 1989, ont été condamnés pour obstruction à la justice à 18 mois de liberté surveillée par le tribunal de district de Tel-Aviv. (Jerusalem Post, 13 novembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 19 novembre 1992)

185. Le 15 novembre 1992, un juge du tribunal de district de Djénine qui effectuait une enquête pour le compte du Département des enquêtes de police du Ministère de la justice a décidé que le garde frontière qui avait abattu un Palestinien masqué (Mussa Abu Eid, 23 ans) en 1991 dans la vieille ville de Jérusalem avait agi "de manière négligente et inconsidérée", et non en légitime défense. Cette décision a soulevé d'importantes questions sur l'interprétation de la réglementation des armes à feu par la police. Cette réglementation autorise un agent de police à ouvrir le feu si sa vie ou celle d'un autre agent est en danger immédiat. (Jerusalem Post, 16 novembre 1992)

186. Le 22 novembre 1992, les FDI ont annoncé que le général de division Danny Yatom, du quartier général, avait suspendu un lieutenant qui avait accidentellement tiré une balle le 22 novembre 1992 dans le camp de réfugiés de Ein Beit Ilma (Rive occidentale), blessant son commandant et une femme arabe, Aisha Aramahi, 48 ans. (Jerusalem Post, 23 novembre 1992)

187. Le 26 novembre 1992, un lieutenant-colonel des FDI, ancien commandant de l'unité secrète "Shimshon" qui opérait dans la zone de Gaza, a été rétrogradé au rang de commandant par une cour d'appel militaire. Cette cour

/...

d'appel a fait droit à un appel de l'accusation contre la clémence de la condamnation antérieure du défendeur. Le défendeur avait été initialement accusé d'homicide involontaire, mais la juridiction militaire inférieure l'avait acquitté. En appel il a été jugé coupable de négligence et frappé d'une peine de prison d'un mois avec sursis. La cour d'appel a conclu qu'il s'était rendu coupable d'abus de pouvoir d'une manière qui mettait en danger la vie humaine, et décidé de le rétrograder. L'acte d'accusation indiquait que le 4 octobre 1989 le défendeur avait causé la mort d'un homme masqué, Darwish Kadmah, du camp de réfugiés de Bureij (bande de Gaza) en ordonnant à un de ses subalternes de tirer, en violation de la réglementation en vigueur sur l'emploi des armes à feu. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 27 novembre 1992)

188. Le 30 novembre 1992, il a été signalé que le commandant en chef, le général Danny Yatom, avait suspendu de ses fonctions un lieutenant de la patrouille de gardes frontière qui avait tué le 23 novembre 1992 Amjad Abdul Razak Jaber, âgé de 12 ans, à Al Ram. Yatom a déclaré que le garde frontière n'avait pas respecté la réglementation relative à l'emploi des armes à feu. (Al-Fajr, 30 novembre 1992)

### C. Traitement de civils

#### 1. Situation générale

##### a) Brimades et mauvais traitements corporels

189. Le 6 septembre 1992, Marwan al-Ghool (ou al-Rul), 30 ans, opérateur de prises de vues palestinien travaillant pour la société britannique de télévision "Visnews", a été roué de coups par des soldats et transporté à l'hôpital de Shifa après avoir filmé des affrontements dans la ville de Gaza. Al-Ghool a déclaré aux journalistes que, dans le camp de réfugiés de Shati, des soldats lui avaient confisqué sa caméra et avaient jeté à terre la carte de presse qu'il leur présentait. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 7 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 14 septembre 1992)

190. Le 14 septembre 1992, il a été signalé que trois photographes de presse palestiniens et un opérateur de prises de vue de la télévision auraient été battus ou arrêtés, ou auraient eu leurs caméras cassées et leurs films et pellicules endommagés par des soldats et des gardes frontière israéliens alors qu'ils photographiaient ou filmaient des incidents liés à l'intifada intervenus le même mois. Les photographes de presse concernés seraient d'Ishak Kawasmi, d'Al Fajr; Awad Awad, de l'Agence France Presse; et Mahfuz Abu Turk, journaliste indépendant. (Al Fajr, 14 septembre 1992)

191. Le 16 septembre 1992, il a été signalé qu'un Palestinien âgé de 78 ans, du camp de réfugiés de Shu'fat, était détenu à la prison du quartier russe à Jérusalem pour contraindre son fils, qui avait été arrêté, à faire des aveux. Le journal israélien Kol Ha'ir qui a rapporté l'incident, indiquait que Jaradat, l'intéressé, s'était rendu à la prison où se trouvait son fils, Mazen, à la demande d'un officier israélien. La promesse lui aurait été faite que son fils ne serait pas condamné à plus de deux mois de prison s'il lui conseillait de faire des aveux. Jaradat ayant refusé d'obtempérer, il aurait

/...

été emmené dans la salle des interrogatoires et relâché une demi-heure plus tard parce qu'il souffrait d'asthme. Trois jours après l'incident, Kol Ha'ir rapportait que Mazen avait été relâché, la police ayant établi que la plainte déposée contre lui par un voisin irascible était sans fondement. (Al Fajr, 21 septembre 1992)

192. Le 22 septembre 1992, les autorités israéliennes auraient relâché Awad Ikmeil, 62 ans, qui était détenu depuis deux mois et demi pour faire pression semblerait-il sur son fils Ahmad et l'obliger à se rendre aux autorités. Selon l'armée, Ahmad était le chef du groupe des "Panthères noires" du mouvement Fatah opérant dans le secteur de Djénine. (Al Fajr, 28 septembre 1992)

193. Le 22 septembre 1992, il a été signalé que les autorités israéliennes avaient confisqué les permis de travail de Mohamed Yacob Nubani et de Rifat Nubani du village de Mazare Nubani, dans le secteur de Ramallah, pour faire pression sur leurs fils qui étaient recherchés par l'armée depuis quelque temps et pour les obliger à se rendre. (Al Fajr, 28 septembre 1992)

194. Le 13 novembre 1992, le Centre pour les droits et la loi, groupe de défense des droits de l'homme à Gaza, a signalé que les forces de sécurité avaient fait une descente dans huit maisons du quartier de Khan Younis pendant six heures, causant d'importants dégâts, alors qu'elles recherchaient apparemment des fugitifs qu'elles n'ont jamais trouvés. Selon cette organisation, les résidents des maisons perquisitionnées ont été transférés dans des maisons voisines avant que la descente commence; ils l'ont décrite comme étant "d'une ampleur sans précédent depuis le début du soulèvement". Avant la descente, les hommes ont été menottés, ils ont eu les yeux bandés et leurs cartes d'identité ont été confisquées. Ces cartes ont toutes été retournées, sauf celle de Shakir an-Najjah, qui a été arrêté. (Jerusalem Post, 16 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 23 novembre 1992)

b) Châtiments collectifs

i) Maisons ou pièces démolies ou murées

195. Le 8 septembre 1992, à Rafah (bande de Gaza), les FDI ont détruit la maison d'Ibrahim Hassan Atiya Abu Shamhadana, prétextant que celui-ci abritait un fugitif. Personne n'a été découvert dans la maison après sa démolition. (Ha'aretz, 20 septembre 1992)

196. Le 10 septembre 1992, la Haute Cour aurait décidé que l'armée israélienne ne pouvait murer que le rez-de-chaussée de la maison où Saleh Abed Hreimi habitait avec sa famille à Bethléem et non les trois étages du bâtiment. La famille avait présenté une requête à la Cour pour empêcher que sur ordre de l'armée tout le bâtiment soit démoli à la suite de l'arrestation de Hreimi en avril pour atteinte à la sécurité. (Al Fajr, 14 septembre 1992)

197. Le 5 octobre 1992, des équipes envoyées par la municipalité de Jérusalem ont démoli une maison construite illégalement à Issawiya. (Jerusalem Post, 6 octobre 1992)

/...

198. Le 13 octobre 1992, à Bethléem, les FDI ont muré l'étage supérieur d'une maison appartenant à la famille Hreimi dont l'un des fils, Saleh Abed, était accusé d'activités contre l'occupant. (Al Fajr, 19 octobre 1992)

199. Le 29 octobre 1992, les forces de sécurité ont muré une partie de la maison d'Adli Adal Ahmed Samudi, arrêté en mai 1992. Celui-ci a avoué avoir tué le chef du service de la santé de Djénine, attaqué des dizaines de résidents arabes soupçonnés de collaboration et lancé une bombe de fabrication artisanale sur un poste des FDI à Djénine. (Ha'aretz, 1er novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 2 novembre 1992)

200. Le 10 novembre 1992, à Djénine, les forces de sécurité ont muré la maison de Muhammed Yussuf Suleiman Turkman, 19 ans, qui avait reconnu avoir tiré sur les Biton, un couple de Ganim, plusieurs semaines auparavant. (Ha'aretz, 12 novembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 12 novembre 1992; Al-Fajr, 16 novembre 1992)

201. Le 15 novembre 1992, les FDI ont muré la maison de Ahmad Said Abu Aziz, âgé de 20 ans, de Djénine, qui était accusé d'avoir tué un colon à Djénine un mois auparavant. Abu Aziz n'a toujours pas été arrêté. (Al-Fajr, 23 novembre 1992)

202. Le 25 novembre 1992, la Haute Cour israélienne a ordonné d'apposer des scellés sur la maison d'Adnan Afandi, âgé de 21 ans, dans le camp de réfugiés de Dheisheh, près de Bethléem. Afandi avait poignardé deux Israéliens à Jérusalem-Ouest en mai dernier et avait été condamné à 30 ans de prison. (Al-Fajr, 30 novembre 1992)

ii) Couvre-feu, secteurs bouclés ou fermés

203. Les 28 et 29 août 1992, une bombe incendiaire a été lancée contre un poste avancé des FDI dans le camp de réfugiés de Tulkarem, à la suite de quoi un couvre-feu a été décrété dans le camp. Le couvre-feu a été imposé sur la route d'Hébron à la suite de jets de pierres contre une voiture israélienne. (Jerusalem Post, 30 août 1992)

204. Le 31 août 1992, un couvre-feu a été imposé dans le camp de réfugiés de Balata, où un Israélien avait reçu une balle dans la jambe après avoir pénétré par erreur en voiture dans le camp. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er septembre 1992)

205. Le 1er septembre 1992, les FDI ont imposé le couvre-feu à Azun, après qu'un cocktail Molotov eut été lancé. (Jerusalem Post, 2 septembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 3 septembre 1992; Al-Fajr, 7 septembre 1992)

206. Le 3 septembre 1992, le couvre-feu a été imposé dans le village de Jayus, dans le secteur de Tulkarem, où un soldat avait été blessé par des pierres. (Al-Fajr, 7 septembre 1992)

/...

207. Le 7 septembre 1992, il a été signalé que le couvre-feu nocturne imposé sur la bande de Gaza avait été avancé d'une heure (21 heures - 3 heures) en raison du passage à l'heure d'hiver. (Ha'aretz, 7 septembre 1992)

208. Le 9 septembre 1992, le couvre-feu a été imposé dans le village de Ya'abed, après qu'un adolescent masqué eut été abattu. (Ha'aretz, 10 septembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 10 septembre 1992)

209. Le 9 ou 10 septembre 1992, le couvre-feu a été décrété à Rafah et maintenu pendant trois jours, tandis que les FDI recherchaient des hommes armés. (Jerusalem Post, 11 septembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 10 septembre 1992; Al-Fajr, 14 septembre 1992)

210. Les 11 et 12 septembre 1992, le couvre-feu à Rafah a été prolongé de deux jours. Le couvre-feu a été imposé sur le village d'Illar (Rive occidentale), lorsque les responsables de l'administration civile ont procédé à la levée des impôts. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 13 septembre 1992)

211. Le 14 septembre 1992, le couvre-feu a été imposé à Burkin (Rive occidentale), après qu'un fugitif armé eut été abattu. (Jerusalem Post, 15 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 21 septembre 1992)

212. Le 15 septembre 1992, le couvre-feu a été imposé sur la région de Tulkarem, après qu'un soldat eut été la cible de pierres. (Ha'aretz, 16 septembre 1992)

213. Le 20 septembre 1992, le couvre-feu a été décrété dans le centre de Naplouse, après qu'une grenade eut été lancée sur une patrouille des FDI. (Ha'aretz, 21 septembre 1992)

214. Le 21 septembre 1992, le centre d'Hébron a été placé sous couvre-feu, après qu'une femme juive eut été la cible de pierres. (Ha'aretz, 22 septembre 1992)

215. Les 25 et 26 septembre 1992, le couvre-feu a été imposé dans le centre d'Hébron à la suite de troubles provoqués par des colons juifs. (Ha'aretz, 27 septembre 1992)

216. Le 28 septembre 1992, le couvre-feu a été imposé dans le village de Yatta (Rive occidentale), à la suite de l'explosion d'une citerne d'essence qui avait été placée au milieu d'un barrage routier fait de pierres et de pneus enflammés. (Ha'aretz, 30 septembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 1er octobre 1992)

217. Le 29 septembre 1992, le couvre-feu a été imposé dans le village de Samu'a à la suite de l'explosion d'une citerne d'essence qui avait été placée au milieu d'un barrage routier fait de pierres et de pneus enflammés. (Ha'aretz, 30 septembre 1992)

/...

218. Le 4 octobre 1992, Naplouse a été presque entièrement bouclé en vue de mettre en échec l'organisation d'une manifestation de soutien à ceux qui faisaient la grève de la faim. (Jerusalem Post, 5 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 12 octobre 1992)

219. Le 8 octobre 1992, le couvre-feu a été décrété à Salfit, près de Tulkarem, à la suite d'incidents de jets de pierres. (Al Fajr, 22 octobre 1992)

220. Les 11 et 12 octobre 1992, le couvre-feu a été imposé à titre préventif dans les camps de réfugiés de Jabalia, Bit Lahiya, Nuseirat et el-Bureij, à Gaza et dans un quartier de Rafah en raison des affrontements qui s'y étaient déroulés. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 13 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 19 octobre 1992)

221. Le 14 octobre 1992, le couvre-feu a été imposé à Khan Younis et maintenu dans plusieurs camps de réfugiés de la bande de Gaza, en particulier dans le sud. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 15 octobre 1992)

222. Le 15 octobre 1992, plusieurs localités de la bande de Gaza se sont vu imposer le couvre-feu. (Ha'aretz, 16 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 19 octobre 1992)

223. Les 16 et 17 octobre 1992, le couvre-feu qui avait été imposé à Gaza et Rafah pendant six jours a été levé, mais il est maintenu pour les 250 000 Palestiniens des villes et camps de Jabalia, el-Bureij, Nuseirat et Khan Younis. Il avait été décrété à la suite de violentes manifestations de solidarité avec les détenus qui faisaient la grève de la faim. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 18 octobre 1992)

224. Les 18 et 19 octobre 1992, le couvre-feu qui avait été imposé dans la bande de Gaza pendant la grève de la faim des détenus pour raisons de sécurité la semaine précédente a été levé dans la plupart des secteurs de Gaza. Il a été maintenu pour la sixième journée consécutive dans la ville et le camp de Khan Younis et dans le camp de Nuseirat. (Jerusalem Post, 20 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 26 octobre 1992)

225. Le 20 octobre 1992, le couvre-feu imposé à Khan Younis et dans le camp de réfugiés de Nuseirat a été levé au bout de huit jours, mettant ainsi fin à tous les couvre-feux imposés sur la bande de Gaza. (Jerusalem Post, 21 octobre 1992)

226. Le 21 octobre 1992, le couvre-feu a été décrété à Hébron et dans le village de Dura à la suite d'incidents au cours desquels deux soldats avaient été blessés par balle. (Al-Tali'ah, 22 octobre 1992)

227. Le 25 octobre 1992, le couvre-feu a été imposé à Hébron à la suite du décès d'un soldat israélien abattu à un avant-poste des FDI. (Jerusalem Post, 26 octobre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 29 octobre 1992)

/...

228. Le 26 octobre 1992, le couvre-feu a été imposé au village de Habla (Cisjordanie) après qu'un cocktail Molotov a été lancé sur un Israélien. Le couvre-feu est toujours maintenu à Hébron. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 27 octobre 1992)

229. Le 30 octobre 1992, il a été signalé que le couvre-feu décrété trois jours auparavant à Sura, près de Naplouse, restait en vigueur. Il avait été imposé après le lancement d'un cocktail Molotov sur un véhicule de l'armée. (Al Fajr, 2 novembre 1992)

230. Le 31 octobre 1992, le couvre-feu était maintenu pour le septième jour consécutif dans la ville d'Hébron où un soldat israélien avait été tué par un Palestinien. (Al Fajr, 9 novembre 1992)

231. Le 1er novembre 1992, un couvre-feu a été imposé à Hébron et levé après plus d'une semaine. (Ha'aretz, 2 novembre 1992)

232. Le 2 novembre 1992, un long couvre-feu qui avait été imposé au centre d'Hébron et Halhul a été imposé à nouveau. (Jerusalem Post, 3 novembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 5 novembre 92; Al-Fajr, 9 novembre 92)

233. Le 8 novembre 1992, le village d'Idna (Rive occidentale) a été placé sous couvre-feu après qu'un cocktail Molotov ait été lancé contre une patrouille de la police des frontières. (Ha'aretz, 9 novembre 1992)

234. Le 9 novembre 1992, le couvre-feu a été imposé à nouveau dans la zone de "Derekh Hashalam" à Hébron. (Ha'aretz, 10 novembre 1992)

235. Le 11 novembre 1992, Khan Younis et Rafah ont été déclarées zones militaires interdites à la suite de troubles. (Jerusalem Post, 12 novembre 1992)

236. Le 12 novembre 1992, Khan Younis a été maintenue sous couvre-feu. Un couvre-feu a été imposé à Bani Suheila. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 13 novembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 16 novembre 1992). Egalement le 12 novembre 1992, le couvre-feu a été décrété dans le camp de réfugiés d'Askar Al Jedid à Naplouse après que la voiture d'un colon ait été lapidée dans le camp. (Al-Tali'ah, 12 novembre 1992)

237. Les 13 et 14 novembre 1992, la zone du marché de Bethléem a été placée sous couvre-feu après qu'une bombe artisanale ait été lancée contre le commissariat de police. (Ha'aretz, 15 novembre 1992). Egalement le 14 novembre 1992, l'armée israélienne a décrété le couvre-feu à Rhafa, dans la bande de Gaza, en prévision d'éventuelles manifestations pour le lendemain destinées à marquer le quatrième anniversaire de la proclamation de l'Etat palestinien. (Al-Fajr, 23 novembre 1992)

238. Le 19 novembre 1992, un couvre-feu a été imposé au camp de réfugiés d'al-Askar après qu'un cocktail Molotov ait été lancé contre un véhicule israélien qui passait. (Ha'aretz, 20 novembre 1992)

/...

239. Le 20 novembre 1992, Arrabe a été placé sous couvre-feu après que deux fugitifs aient été abattus. (Ha'aretz, 21 novembre 1992)

240. Le 23 novembre 1992, le village de Deir-Istya a été placé sous couvre-feu après qu'un cocktail Molotov ait été lancé contre un véhicule israélien. (Ha'aretz, 24 novembre 1992)

241. Le 29 novembre 1992, il a été signalé que l'armée avait décidé que le couvre-feu de nuit dans la bande de Gaza (imposé depuis 1988) devait commencer à 19 heures au lieu de 21 heures, sauf dans la ville de Gaza, où le couvre-feu a été maintenu à 21 heures. Des sources militaires ont expliqué que l'heure avait été changée parce que la nuit tombait beaucoup plus tôt, mais une autre source a indiqué que l'heure moins tardive était un moyen d'empêcher les fusillades, qui s'étaient intensifiées récemment, particulièrement à Rafah et Khan Younis. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 29 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 30 novembre 1992)

iii) Autres types de châtiments collectifs

242. Le 24 novembre 1992, il a été signalé que le Meretz (parti de gauche) allait demander que le Premier Ministre Rabin donne des ordres pour améliorer le traitement de la population palestinienne, après avoir eu connaissance d'évaluations selon lesquelles la situation des droits de l'homme dans les territoires ne s'était pas améliorée depuis que le parti travailliste avait accédé au pouvoir. Le Groupe de Gaza, dirigé par le Dr Haim Gordon de l'Université Ben-Gourion, a décrit "une triste situation de bureaucratie dans laquelle on empêche les Palestiniens d'être traités dans des hôpitaux en Israël, il est fait obstacle au regroupement des familles...". M. Gordon a indiqué que les choses s'étaient détériorées une semaine auparavant après que les FDI aient tiré des obus de char sur huit maisons de la bande de Gaza, causant de sérieux dégâts. (Jerusalem Post, 24 novembre 1992)

c) Expulsions

243. Le 25 octobre 1992, il a été signalé que la Cour suprême avait rendu une ordonnance intérimaire interdisant l'expulsion des 18 proches des résidents cisjordanais jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise en novembre. Deux autres recours concernant 43 autres personnes avaient été précédemment portés devant la Haute Cour de justice pour la même affaire. (Ha'aretz, 25 octobre 1992)

244. Le 1er novembre 1992, des sources palestiniennes ont signalé qu'Ahmed Sliman Katamash, 42 ans, d'el-Bireh, activiste vétérinaire du Front populaire, qui avait été arrêté le 1er septembre 1992 après que les Services de sécurité générale l'aient recherché pendant 16 ans, avait rejeté une proposition d'exil volontaire de deux ans et demi. (Ha'aretz, 1er novembre 1992)

d) Situation économique et sociale

245. Le 3 septembre 1992, le Forum de la pensée arabe, groupe de recherche palestinien basé à Jérusalem-Est, a indiqué que le nombre d'ouvriers palestiniens employés sur les chantiers des communautés juives des territoires avait diminué d'un tiers depuis l'entrée en fonctions du gouvernement Rabin. Si le nombre de Palestiniens employés dans les colonies était de 27 000 avant les élections du mois de juin, il n'était plus que de 18 000 à la fin du mois d'août. Sur les 9 000 ouvriers qui avaient cessé de travailler sur les chantiers dans les colonies, nombreux étaient ceux qui avaient été transférés par les entreprises de construction sur des chantiers situés en deçà de la ligne verte. D'autres s'étaient fait inscrire sur les listes de demandeurs d'emploi du bureau pour l'emploi de l'administration civile à Ramallah. (Jerusalem Post, 3 septembre 1992)

2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales

a) Liberté de circulation

246. Le 31 août 1992, les FDI ont poursuivi l'application des mesures de confiance voulues par le gouvernement envers les Palestiniens : elles ont retiré des blocs de ciment qui obstruaient plusieurs rues (20 dans la bande de Gaza et 30 sur la Rive occidentale). (Ha'aretz et Jerusalem Post, 1er septembre 1992).

247. Le 1er septembre 1992, le général d'armée Matan Vilnai, responsable de la région Sud, répondant à une demande de l'organisation à but non lucratif Kav L'oved, qui oeuvre pour la défense des travailleurs des territoires, et de l'Association pour les droits civils en Israël, a déclaré que le temps n'était pas encore venu de lever l'interdiction faite aux ouvriers de la bande de Gaza âgés de 16 à 20 ans de se rendre en Israël. Les deux organisations étaient opposées aux restrictions concernant le passage de la ligne verte par les ouvriers de la bande de Gaza. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 2 septembre 1992)

248. Le 14 septembre 1992, le Ministre israélien de l'intérieur, Aryeh Deri, aurait déclaré que les Palestiniens des territoires occupés se verraient délivrer des laissez-passer valables pour une période de trois ans, et non plus d'un an comme c'était le cas jusqu'alors. Ces laissez-passer sont en quelque sorte des visas à entrées multiples. (Al-Fajr, 21 septembre 1992)

249. Le 21 septembre 1992, il a été signalé que les autorités israéliennes avaient récemment adopté une politique nouvelle : les Palestiniens n'ayant pas de permis de résidence, mais mariés à des résidents et vivant déjà sur la Rive occidentale pourraient renouveler leur permis "visiteurs" tous les six mois sans avoir à quitter le pays. Selon Eliahu Abram, avocat de l'ACRI, cette politique s'appliquerait à tous les conjoints non résidents mariés à des Palestiniens qui résidaient sur place avant le 8 juillet 1992, date d'adoption de la mesure. Abram n'était pas certain que cette politique s'appliquait aussi à la bande de Gaza. (Al-Fajr, 21 septembre 1992)

/...

250. Le 21 septembre 1992, l'Association de journalistes arabes aurait demandé aux autorités israéliennes d'autoriser tous les journalistes palestiniens de la Rive occidentale et de la bande de Gaza à se rendre à Jérusalem-Est sans restrictions. En vertu d'une loi israélienne introduite dans le contexte de la guerre du Golfe, les Palestiniens de sexe masculin âgés de 16 à 65 ans (limite ramenée récemment à 50 ans) doivent obtenir de l'Administration civile un permis spécial pour se rendre à Jérusalem-Est et en Israël. (Al Fajr, 21 septembre 1992)

251. Le 27 septembre 1992, il a été signalé qu'en raison du Nouvel an juif, dès l'aube, les FDI n'autoriseraient plus les Arabes des territoires à franchir la ligne verte, sauf s'ils excipaient d'autorisations spéciales délivrées par l'administration civile. Les territoires devaient rester bouclés jusqu'au 30 septembre 1992 à 4 heures. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 27 septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 28 septembre 1992)

252. Du 6 octobre au soir au 8 octobre 1992 au matin, les territoires ont été bouclés à l'occasion du Yom Kippour. (Ha'aretz, 6 octobre 1992; Jerusalem Post, 8 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 12 octobre 1992)

253. Le 30 novembre 1992, il a été décidé que, selon une nouvelle réglementation militaire, les résidents de Gaza âgés de 16 à 20 ans seraient autorisés à travailler en Israël s'ils étaient mariés ou les seuls à être rémunérés dans leurs familles. Il a été interdit aux hommes de cette tranche d'âge de pénétrer en Israël après le meurtre en mai d'Helena Rapp par un homme de Gaza, à Bat Yam. Les mouvements de cette tranche d'âge continuent d'être soumis à des restrictions, même après que l'interdiction concernant les travailleurs plus âgés ait été levée. Des sources palestiniennes ont indiqué qu'à la suite de l'accord conclu, la Fédération des syndicats de Gaza avait retiré une pétition à la Haute Cour de justice demandant que les FDI lèvent l'interdiction concernant les personnes de 18 à 20 ans. (Ha'aretz, 29 et 30 novembre 1992; Jerusalem Post, 30 novembre 1992)

b) Liberté de l'enseignement

254. Le 28 août 1992, il a été signalé que les autorités chargées de la sécurité avaient décidé d'ouvrir tous les établissements d'enseignement de la Rive occidentale le même jour (soit le 1er septembre) et non progressivement, comme cela avait été le cas au cours des dernières années. (Ha'aretz, 28 août 1992)

255. Le 4 octobre 1992 a été ouvert à Gaza le premier collège d'un cycle de quatre ans, qui doit accueillir en principe 150 à 200 élèves. Il a été construit grâce à un don d'un riche Palestinien vivant à l'étranger et sa gestion est assurée par l'Administration civile. (Jerusalem Post, 5 octobre 1992)

256. Le 12 octobre 1992, à Kalkiliya, les autorités israéliennes ont, à la suite de manifestations, fermé jusqu'à nouvel ordre l'école secondaire de garçons Sa'diya. (Al-Fajr, 19 octobre 1992)

257. Le 15 octobre 1992, il a été signalé que huit écoles avaient fait l'objet d'arrêts de fermeture : cinq à Rafah, deux à Khan Yunis et une dans la ville de Gaza. (Al-Tali'ah, 15 octobre 1992)

258. Le 22 octobre 1992, les autorités militaires ont décidé de fermer l'école secondaire de garçons de Djénine pour une période d'un mois, à la suite de manifestations au cours desquelles un garde frontière avait été blessé à l'oeil par une pierre. (Al-Fajr, 26 octobre 1992)

259. Le 4 novembre 1992, l'ordre a été donné de fermer l'école secondaire de filles du camp de réfugiés de Jalazun jusqu'au 28 novembre 1992 en raison d'incidents se produisant continuellement, au cours desquels des élèves de l'école lançaient des pierres contre des véhicules israéliens. On a rapporté par ailleurs que quatre écoles élémentaires et secondaires de Gaza, fermées trois mois plus tôt par les autorités israéliennes, avaient été rouvertes. (Al-Tali'ah, 5 novembre 1992 et Al-Fajr, 9 novembre 1992)

260. Le 8 novembre 1992, la police de Jérusalem a fermé une école arabe de la vieille ville après que les élèves aient lancé des pierres et une bombe incendiaire contre les étudiants d'Atetet Cohanim Yeshiva. Personne n'a été blessé dans cet incident, qui a entraîné la première fermeture d'une école de Jérusalem-Est depuis plus d'un an. Cette école devait rouvrir le 9 novembre 1992. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 9 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 16 novembre 1992)

261. Le 18 novembre 1992, on a signalé que, cinq jours après une fermeture de deux semaines, l'ordre avait été donné de fermer l'école secondaire d'Al Khedr, près de Bethléem, pour huit jours supplémentaires. (Al-Fajr, 23 novembre 1992)

262. Le 21 novembre 1992, les FDI ont fermé pour un mois le centre de formation technique de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Gaza, pour le motif que les étudiants avaient célébré la Déclaration de l'indépendance de l'Etat palestinien. La fermeture de l'école secondaire de Gaza a également été décrétée pendant un mois pour les mêmes raisons. (Al-Fajr, 30 novembre 1992)

c) Liberté d'expression

263. Le 1er octobre 1992, les autorités israéliennes ont ordonné la fermeture pendant un an d'un centre de recherche à Jérusalem-Est. Le centre Aseel d'information et de recherche se spécialise dans les sondages d'opinion et les enquêtes auprès du public. (Al-Fajr, 19 octobre 1992)

264. Le 2 octobre 1992, il a été signalé que le quotidien communiste Al-Ittihad de Haïfa a été distribué dans les territoires pour la première fois. La distribution du quotidien de langue arabe en Cisjordanie et dans la bande de Gaza est devenue possible parce que le Ministère de la défense a rapporté les mesures d'interdiction qui le frappaient. Le journal a signalé que l'interdiction, similaire à celle qui avait été imposée pendant

/...

l'occupation jordanienne, rendait passibles d'emprisonnement tous les résidents des territoires trouvés en possession d'un exemplaire du Al-Ittihad. (Jerusalem Post, 2 octobre 1992)

265. Le 14 octobre 1992, trois journalistes palestiniens et un correspondant étranger travaillant pour des agences de presse internationales ont été emmenés au poste de police de Ramallah. Les policiers auraient examiné les photographies prises par les journalistes au cours de manifestations qui s'étaient produites dans la ville le jour même. Tous ont été relâchés au bout d'une heure. (Al-Tali'ah, 15 octobre 1992)

d) Liberté de religion

266. Le 15 octobre 1992, les FDI ont ordonné la fermeture pendant deux semaines de la mosquée Al Haras, à Hébron. (Al-Tali'ah, 15 octobre 1992)

3. Informations sur les activités des colons touchant la population civile

267. Les 18 et 19 septembre 1992, à Hébron, plusieurs colons juifs se sont joints à une patrouille des FDI lancée à la poursuite de personnes qui lui avaient lancé des pierres. Malgré tous ses efforts, l'armée n'a pu contenir les colons et les empêcher d'endommager plusieurs voitures appartenant à des Arabes (20, aux dires des colons eux-mêmes). (relaté dans Al-Tali'ah, 24 septembre 1992).

268. Le 22 septembre 1992, une voiture appartenant à un Arabe a été incendiée à Hébron; les auteurs de cet acte, commis en signe de protestation contre le fait qu'un résident juif avait été la cible de pierres, semblent être des membres du Kach. (Ha'aretz, 24 septembre 1992)

269. Le 24 septembre 1992, selon des informations en provenance d'Hébron les colons juifs auraient multiplié les actes d'agression et de provocation à l'encontre des résidents palestiniens de la ville au cours de la semaine ayant précédé. On signalait, entre autres incidents, la profanation du Tombeau de Joseph, dans le mausolée d'Al Ibrahimi et des dégâts causés à des habitations et à des véhicules appartenant à des habitants palestiniens du quartier d'Al Sheikh. Selon des sources fiables, la non-intervention des FDI et le concours que leur aurait apporté occasionnellement l'armée lors de tels incidents auraient encouragé les colons à multiplier leurs activités anti-arabes. (Al-Tali'ah, 24 septembre 1992)

270. Le 27 septembre 1992, il a été signalé que des colons avaient détruit les étalages de marchands arabes au centre d'Hébron, pour protester contre le fait qu'un garde frontière et une Israélienne avaient été la cible de pierres. Selon des sources palestiniennes, les colons auraient également roué de coups plusieurs résidents (relaté dans Al-Tali'ah, 1er octobre 1992). Ils ont été dispersés par l'armée, qui a en outre imposé le couvre-feu sur le secteur. (Ha'aretz, 27 septembre 1992)

271. Le 4 octobre 1992, au cours de la nuit, des soldats ont légèrement blessé un militant anti-Arabe radical en ouvrant le feu sur une voiture israélienne qu'ils avaient vu s'enfuir du lieu où brûlait une voiture arabe au centre d'Hébron. Dans la voiture se trouvaient Noam Federman, porte-parole du mouvement Kach, et Yehuyada Kahalani, trouvés en possession d'une pile de tracts Kach, d'outils d'effraction et d'un bidon d'essence. Tous deux ont été livrés à la police. Au cours des tout derniers jours, on a signalé plusieurs attaques de juifs (fusillades et jets de pierres) contre des Arabes dans le secteur d'Hébron. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 6 octobre 1992; également relaté dans At-Tali'ah, 8 octobre 1992). Egalement le 4 octobre 1992, il a été signalé que, près de Khan Al Ahmar (Ma'aleh Adumim), des colons juifs avaient détruit des biens appartenant à des Bédouins sous prétexte que ces derniers avaient incendié un champ près du peuplement de Ma'aleh Jéricho. Les Bédouins ont rejeté ces accusations et précisé qu'ils faisaient paître leurs troupeaux dans ces champs. (Al-Fajr, 12 octobre 1992)

272. Le 5 octobre 1992, une fillette de 10 ans, Nida al Hirbawi, d'Hébron, a été renversée et tuée par la voiture d'un colon. L'incident s'est produit sur la route menant à la colonie de peuplement de Kiryat Arba, à Hébron. On ne sait pas si le conducteur a fait l'objet de poursuites. (Al-Fajr, 12 octobre 1992)

273. Le 13 octobre 1992, des colons ont brisé les vitres de deux écoles secondaires près de Ramallah au motif que des pierres leur avaient été lancées de là. D'autres colons auraient brûlé 200 oliviers dans une plantation à Kafr Kadoum, près de Naplouse. La Haute Cour avait ordonné à ces colons d'évacuer la plantation où ils avaient illégalement construit des habitations. (Al-Fajr, 19 octobre 1992)

274. Le 15 octobre 1992, les passagers d'un convoi de véhicules israéliens lapidé près de Halhoul sont sortis des voitures et ont ouvert le feu, brisant les vitres de plusieurs autres voitures et endommageant les pneus d'un autobus. Des soldats sont arrivés sur les lieux et ont obligé les Israéliens à rentrer dans leur voiture et à poursuivre leur chemin. Les résidents de la colonie d'Ofra ont lapidé le village voisin d'Ein Yabrut, après que quatre Israéliens ont essuyé des jets de pierres près de la colonie. Les colons ont été ensuite dispersés par des soldats. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 16 octobre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 22 octobre 1992)

275. Le 21 octobre 1992, un grand nombre de colons d'Hébron ont édifié un barrage sur la route d'Hébron à Beersheba. L'armée a dû intervenir. (Ha'aretz, 22 octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 26 octobre 1992)

276. Le 22 octobre 1992, pour protester contre le manque de sécurité, quelque 200 résidents de Beitar Illit ont manifesté au cours de la nuit dans le village arabe voisin de Husan, bloquant les rues du village. (Jerusalem Post, 23 octobre 1992)

277. Le 26 octobre 1992, il a été signalé qu'une dizaine de Palestiniens de Djénine avaient été sauvagement battus par des colons israéliens à la suite du meurtre d'un Israélien au nord de Djénine, la semaine précédente, le 15 octobre. Trois jours plus tard, à bord d'une quarantaine de véhicules, des colons armés avaient effectué une descente à El Bireh, près de Ramallah, à la suite du décès d'un Israélien provoqué par une explosion sur le bord de la route. (Al-Fajr, 26 octobre 1992)

278. Le 29 octobre 1992, il a été signalé que des colons de Kadumim avaient barré le tronçon de route Naplouse-Kafr Saba pour empêcher des Palestiniens de se rendre à leur travail en Israël. Une bouteille incendiaire avait été lancée deux jours auparavant sur un autobus israélien près du village de Sura, à l'ouest de Naplouse. (Al-Tali'ah, 29 octobre 1992).

279. Le 3 novembre 1992, des groupes de colons armés ont attaqué le quartier Sabah Al Kheir à Djénine, tirant au hasard et lançant des pierres sur les maisons. Cette incursion s'est produite deux semaines après qu'un colon juif ait été tué dans la région. (Al-Tali'ah, 5 novembre 1992)

280. Le 8 novembre 1992, une trentaine de voitures ayant à leur bord des colons ont traversé la ville de Djénine, terrorisant la population locale. Ils ont été expulsés plus tard par les FDI. Le 9 novembre 1992, des colons auraient détruit ou détérioré à Ramallah un certain nombre de voitures appartenant à des Palestiniens. (Al-Fajr, 16 novembre 1992)

281. Le 10 novembre 1992, 25 Juifs ont occupé trois toits en terrasse surplombant la casbah d'Hébron pour protester contre le manque de sécurité de leurs enfants à la suite d'une attaque contre une garderie dans cette zone, le jour précédent. Ces colons ont demandé que soit créé un poste militaire supplémentaire. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 11 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 16 novembre 1992)

282. Le 19 novembre 1992, des colons ont attaqué la résidence de Na'man Saloum, âgé de 35 ans, à Karawat Bani Hassan, près de Naplouse. Se plaignant d'avoir été la cible de jets de pierres sur la route principale à 500 mètres de là, ils ont brisé toutes les vitres de sa maison. Des voitures israéliennes ayant été lapidées devant le camp de réfugiés de Jalazun, des colons ont érigé un barrage et ont démolé des voitures appartenant à des Palestiniens. (Al-Fajr, 23 novembre 1992)

283. Les 20 et 21 novembre 1992, la police d'Hébron a arrêté deux garçons juifs de Kiryat Arba soupçonnés d'avoir lancé des pierres contre des véhicules arabes. Quatorze automobilistes arabes de la zone d'Hébron avaient déposé plainte. (Jerusalem Post, 22 novembre 1992)

284. Le 22 novembre 1992, il a été signalé qu'une quarantaine de colons avaient brisé des fenêtres et endommagé des véhicules appartenant à des Arabes à Hébron à la suite de jets de pierres contre les voitures de plusieurs colons et après qu'un cocktail Molotov ait été lancé dans cette zone. Aucun suspect n'a été arrêté. (Ha'aretz, 22 novembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 30 novembre 1992)

/...

D. Traitement des détenus

285. Le 31 août 1992, 182 Palestiniens, dont 81 étaient originaires de la bande de Gaza et 101 de la Rive occidentale, ont été libérés du centre de détention de Ketziot. C'était là la première phase d'une mesure qui concernait quelque 600 détenus (également relaté dans Al-Fajr, 7 septembre 1992). Les personnes libérées avaient toutes purgé plus des deux tiers de leur peine et n'avaient pas été condamnées pour des infractions constituant des actes de violence. Les 600 détenus concernés par cette mesure faisaient partie des 7 400 (ou 10 000) Palestiniens détenus, selon les chiffres avancés par les FDI. (Ha'aretz, 28 et 31 août 1992, et 1er septembre 1992; Jerusalem Post, 31 août et 1er septembre 1992)

286. Le 3 septembre 1992, Hashem Mahamid, membre de la Knesset appartenant au Front démocratique pour la paix et l'égalité, a demandé au Ministre israélien de la police d'autoriser des visites dans les prisons de Nafha, de Naplouse, de Beersheba et d'Ashkelon, où les détenus s'étaient plaints de leurs conditions de détention et, notamment, des mesures d'isolement. Il a été indiqué que de nouveaux quartiers d'isolement seraient ouverts à la prison de Beersheba et que des cellules supplémentaires seraient affectées à cet usage à la prison de Jneid. (Al-Tali'ah, 3 septembre 1992)

287. Le 3 septembre 1992, des parents du détenu Saleh Thabet ont demandé à des organisations humanitaires d'intercéder auprès des autorités israéliennes en faveur de leur fils pour qu'il soit mis fin au régime d'isolement qui lui était imposé depuis un mois. Toute visite lui était interdite et il n'avait obtenu ni vêtements, ni savon. (Al-Tali'ah, 3 septembre 1992)

288. Le 9 septembre 1992, trois organisations israélo-palestiniennes de défense des droits de l'homme ("Derekh Hanitzotz", l'"Association des médecins israéliens et palestiniens pour les droits de l'homme" et le "Comité public contre la torture en Israël") ont attiré l'attention sur les conditions inhumaines de détention dans le quartier spécial du Service général de sécurité de la prison de Ramlae, et exigé des mesures immédiates de la part des autorités. Le quartier 8 serait en service depuis le mois de septembre 1989 et une trentaine de Palestiniens, la plupart membres du Hamas, y seraient détenus. Selon le témoignage apporté par un ancien détenu lors d'une conférence de presse à Jérusalem-Est, les prisonniers "étaient détenus dans des cellules souterraines, étroites, fermées" et mal aérées; ils étaient fréquemment privés du droit de visite et même de lecture (également relaté dans Al-Fajr, 14 septembre 1992). Le porte-parole de la prison a catégoriquement rejeté ces accusations. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 10 septembre 1992)

289. Le 10 septembre 1992, Hashem Mahamid, membre de la Knesset, aurait écrit aux ministres israéliens de la police et de la justice au sujet des revendications vitales et urgentes présentées par des prisonniers palestiniens détenus à la prison de Nafha. Mahamid signalait que la situation dans cette prison était explosive et il mettait en garde contre une grève qui risquait de s'étendre à toutes les prisons si les revendications des prisonniers n'étaient pas satisfaites. (Al-Tali'ah, 10 septembre 1992)

/...

290. Le 22 septembre 1992, le Ministre de la justice, David Liba'i, s'est entretenu avec les représentants du Comité international de la Croix-Rouge au sujet de la détention administrative et des méthodes employées lors des interrogatoires de prisonniers. (Jerusalem Post, 23 septembre 1992)

291. Le 27 septembre 1992, il a été signalé que Adameer, association de soutien aux prisonniers palestiniens, avait affirmé que Ahmed Katamesh, arrêté le 1er septembre 1992 en tant que chef du groupe d'action du Front populaire pour la libération de la Palestine (arrestation signalée le 17 septembre), souffrait de troubles rénaux et d'un ulcère, et que son état de santé s'était aggravé en raison des traitements subis en prison. L'association affirmait en outre que, durant les interrogatoires, Katamesh n'avait droit qu'à une heure de sommeil par jour, qu'il avait une cagoule sur la tête et qu'il était contraint à se tenir dans des postures physiquement inconfortables. (Jerusalem Post, 27 septembre 1992)

292. Le 30 septembre 1992, la grève de la faim observée par quelque 3 000 Palestiniens détenus pour des raisons de sécurité des deux côtés de la ligne verte est entrée dans sa quatrième journée. Une liste comportant entre 25 et 28 demandes a été publiée, tandis qu'était lancé un appel à des rassemblements de solidarité à l'étranger (également relaté dans Al-Tali'ah, 1er octobre 1992). La grève, qui avait commencé le 27 septembre 1992 dans huit des prisons administrées par les autorités pénitentiaires (Juneid, Djénine, Khan Yona, Ashkelon, Nafha, Beersheba, Gaza et Tel-Mond), ne s'était pas encore étendue aux centres de détention administrés par les FDI, qui regroupent la majorité des personnes détenues pour des raisons de sécurité. Environ le tiers des personnes détenues pour des raisons de sécurité observaient cette grève de la faim. Les grévistes exigeaient notamment la fermeture du quartier d'isolement de la prison Nitsan de Ramallah, la libération des prisonniers âgés de moins de 18 ans, la création d'une commission chargée d'enquêter sur les conditions d'interrogatoire et de détention, la mise en place d'une juridiction d'appel indépendante et le remplacement des peines d'emprisonnement à vie par des peines de prison de 15 ans maximum. Des manifestations de soutien aux grévistes de la faim se sont déroulées devant les bureaux de la Croix-Rouge à Jérusalem, à Gaza et ailleurs dans les territoires. (Ha'aretz, 30 septembre et 1er octobre 1992; Jerusalem Post, 30 septembre et 1er octobre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 5 octobre 1992)

293. Le 12 octobre 1992, des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire ont annoncé que la grève de la faim organisée par des détenus palestiniens pour raisons de sécurité était terminée, un certain nombre de concessions ayant été faites et l'administration pénitentiaire ayant accepté d'examiner leurs desiderata. Les détenus avaient recommencé à prendre leurs repas dans toutes les prisons, exceptée celle de Nafha, où une grève partielle s'est poursuivie jusqu'au 15 octobre 1992. La fin des 16 jours de grève a été annoncée après qu'une mesure exceptionnelle ait été prise par l'administration pénitentiaire et le ministère chargé de la police, à savoir l'ouverture des portes de la prison centrale de Naplouse, qui reçoit 850 détenus, pour accueillir la presse le 11 octobre. Après un exposé général en quatre langues

par des fonctionnaires, environ 80 journalistes ont été autorisés à interviewer les détenus qui faisaient la grève de la faim. Le 6 octobre, le nombre des prisonniers grévistes serait passé à 9 000, 4 000 détenus de la prison militaire de Ketziot dans le Néguev s'étant joints à la grève des 5 000 détenus de l'ensemble de l'administration pénitentiaire, selon certaines sources. Les prisonniers ont exigé la libre circulation entre les blocs cellulaires, une nourriture de meilleure qualité, des visites familiales plus fréquentes, un moindre encombrement, de meilleurs soins médicaux et une réduction des fouilles. Toutefois, selon les membres de l'Association de Cisjordanie, les points essentiels demeuraient la suppression du régime cellulaire dans les prisons de Nitzan et de Beersheba et le renvoi chez eux des prisonniers de longue durée trop âgés ou trop malades pour constituer une menace à la sécurité. Selon le ministre chargé de la police, Moshe Shahal, le Gouvernement n'a cédé sur aucun des desiderata des prisonniers, il n'a fait qu'accepter d'examiner les aspects humanitaires que son ministère avait prévu d'étudier depuis quelque temps. Il a en outre déclaré que le Comité créé pour enquêter sur les conditions de détention des prisonniers pour raisons de sécurité présenterait ses recommandations dans un délai d'un mois. Pendant tout le temps qu'a duré la grève de la faim, des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ont organisé l'occupation quotidienne de tous les bureaux de la Croix-Rouge, y compris celui de Jérusalem-Est. Des défilés, rallyes et manifestations ont également eu lieu dans l'ensemble des territoires. Les étudiants de plusieurs universités (an-Najah, Bir Zeit et Bethléem) ont d'eux-mêmes déclaré qu'ils faisaient une grève de la faim illimitée, par solidarité pour les détenus en grève. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 2 octobre 1992; Ha'aretz et Jerusalem Post, 4 octobre 1992; Ha'aretz, 6 octobre 1992; Jerusalem Post, 8 octobre 1992; Ha'aretz et Jerusalem Post, 9 octobre 1992; Ha'aretz, 11 octobre 1992; Ha'aretz et Jerusalem Post, 13 octobre 1992; Ha'aretz et Jerusalem Post, 14 octobre 1992; Ha'aretz et Jerusalem Post, 16 octobre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 8 et 15 octobre 1992; Al-Fajr, 12 et 19 octobre 1992)

294. Le 14 octobre 1992, un détenu pour raisons de sécurité, Hussein Namer Musa Obeidat (ou Hussein Assad), 26 ans, de Jebel Mukaber (Jérusalem-Est), est mort à l'hôpital de Barzilai où il était arrivé la veille, suite à des plaintes de douleurs dans la poitrine. Il avait passé six ans dans la prison d'Ashkelon pour avoir appartenu à une organisation "terroriste" (également relaté dans Al-Tali'ah, 15 octobre 1992) et participé à la grève de la faim des détenus pour raisons de sécurité. Selon le porte-parole de l'administration pénitentiaire, Shuli Meiri, les détenus participant à la grève de la faim étaient suivis par une équipe médicale qui les examine toutes les 48 heures, et l'état de santé physique d'Obeidat avait été jugé satisfaisant. Selon le docteur Yehuda Hess, pathologiste du laboratoire médico-légal d'Abu-Kabir, le résultat de l'autopsie prescrite par le tribunal d'instance d'Ashkelon et effectuée le 17 octobre a conclu à un décès provoqué par infection cardiaque. Le docteur Hess a déclaré que l'infection qui a causé la mort du détenu n'était pas héréditaire, contrairement à ce qu'avaient indiqué les rapports précédents, mais pouvait se produire subitement, indépendamment du passé médical et de l'état de santé du

/...

patient. Selon le rapport d'autopsie, le corps ne portait aucune trace de violences. Le docteur Hess a également déclaré que rien ne prouvait qu'Assad souffrait de malnutrition ni de séquelles de la grève de la faim. Un pathologiste représentant la famille du détenu était présent à l'autopsie. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 15 octobre 1992; Ha'aretz et Jerusalem Post, 16 octobre 1992; Ha'aretz et Jerusalem Post, 18 octobre 1992)

295. Le 28 octobre 1992, B'Tselem, le centre d'information sur les droits de l'homme, annonçait que depuis le début du soulèvement, en décembre 1987, 14 000 Palestiniens avaient été placés en internement administratif. Le rapport indiquait que, dans la plupart des cas, la procédure d'internement violait le droit international, qui stipule que l'on ne peut y recourir que "comme mesure préventive dans des circonstances exceptionnelles". L'organisation de défense des droits de l'homme ajoutait que la procédure était fréquemment utilisée "comme remplacement des châtiments et de la répression politique". Elle indiquait en outre que 10 à 15 % des détenus étaient placés en internement administratif après interrogatoire. Le traitement des personnes relevant de ce régime était souvent pire que les détenus qui avaient été condamnés, puisqu'on les mettait habituellement dans le camp de détention de Ketziot, dans le Néguev. Au total, quelque 70 000 Palestiniens ont été détenus pour raisons de sécurité depuis le début du soulèvement, dont 12 000 sont toujours en prison. Les FDI ont déclaré que le nombre des personnes en internement administratif a régulièrement baissé au cours des trois dernières années, pour s'établir à 300 environ actuellement. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 29 octobre 1992)

296. Le 2 novembre 1992, il a été signalé que les FDI avaient lancé une nouvelle opération sous le code "Mills of Justice", afin d'abréger les procédures légales que devaient suivre quelque 1 500 détenus palestiniens gardés dans des centres de détention des FDI depuis plus d'un an, sans procès. Les FDI avaient également appelé des juges dans le service de réserve, renforcé la police militaire et amené des renforts de soldats pour escorter les détenus vers les tribunaux et à leur retour. Selon des sources des services du Procureur général, il y avait actuellement environ 14 000 détenus et prisonniers palestiniens dans les territoires. (Jerusalem Post, 2 novembre 1992)

297. Le 6 novembre 1992, il a été signalé que le Ministre de la justice David Liba'i avait ordonné une enquête du procureur de l'Etat au sujet des affirmations de B'Tselem, organisation de défense des droits de l'homme, selon lesquelles Hassan Bader Abdallah Zabaideh, 34 ans, d'Anabta (Rive occidentale) avait été réduit à un état de catatonie à la suite de son incarcération dans les prisons de Tulkarem et Fara. Zabaideh a été libéré le 28 octobre 1992. Les avocats de Zabaideh, qui est comptable, ont déclaré que, selon sa famille, il était entièrement normal lorsqu'il a été arrêté le 25 septembre 1992, mais qu'il ne pouvait plus leur parler ou réagir devant eux lorsqu'ils l'ont rencontré pour la première fois, le 23 octobre 1992. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 6 novembre 1992).

/...

298. Le 15 novembre 1992, le Ministère de la police a annoncé que la majorité des demandes présentées par des Palestiniens détenus par mesure de sécurité en vue de l'amélioration de leurs conditions devraient être traitées sur la base de recommandations du comité qui a été établi en octobre pour enquêter sur cette affaire. Les recommandations de ce comité, qui ont été adoptées par le Ministère, tendaient notamment à augmenter le temps de visite de 15 minutes, à permettre l'entrée de récepteurs de télévision et de postes de radio dans les cellules, à installer le chauffage dans les cellules froides, à remplacer les toits en amiante par du plastique renforcé et à autoriser des études dans des universités ouvertes. Le comité a rejeté les demandes des détenus tendant à autoriser la célébration des fêtes nationales palestiniennes, à permettre aux détenus de recevoir des présents et à enlever les écrans protecteurs utilisés pour séparer les détenus de leur famille dans les parloirs. Ce comité a également constaté que le nombre de détenus par cellule n'avait pas à être réduit, rejetant ainsi une des demandes les plus importantes des détenus. Ses recommandations devaient être communiquées au Premier Ministre Rabin. Cependant, les services pénitentiaires et les responsables de la police ont confirmé que certaines des recommandations étaient déjà appliquées. (Ha'aretz, 13 et 16 novembre 1992; Jerusalem Post, 16 novembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 19 novembre 1992)

#### Mesures concernant la libération des détenus

299. Le 1er septembre 1992, les autorités chargées de la sécurité ont libéré 155 Palestiniens (dont 86 habitaient la bande de Gaza et 69 la Rive occidentale) détenus au centre de Ketziot. (Ha'aretz, 2 septembre 1992)

300. Le 1er septembre 1992, il a été signalé que 27 prisonniers palestiniens avaient été libérés de la prison de Meggido et emmenés, dans un autobus de la prison, au siège de l'administration civile à Djénine, où ils avaient été rendus à leurs familles. Soixante-dix autres prisonniers ont également été libérés de la prison de Ketziot, dans le Néguev, et emmenés à la jonction Nahal O2 où ils ont été accueillis par leurs familles. (Jerusalem Post, 2 septembre 1992)

301. Le 2 septembre 1992, les FDI ont libéré 145 (ou 167) Palestiniens (dont des mineurs) détenus pour des raisons de sécurité, ce qui portait à 510 (ou 520) le nombre de prisonniers libérés en une semaine. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 3 septembre 1992)

302. Le 6 septembre 1992, il a été signalé qu'en raison de la libération de quelque 500 détenus palestiniens, les FDI fermeraient prochainement un certain nombre de quartiers dans leurs centres de détention, notamment à la prison de Ketziot. Selon les mêmes sources, de 7 000 à 10 000 prisonniers arabes se trouvaient encore en centre de détention. (Ha'aretz, 6 septembre 1992)

#### E. Annexion et implantation de colonies de peuplement

303. Le 27 août 1992, des colons juifs de la région d'Hébron auraient accéléré les travaux de construction dans la vallée du Ghar, sur plus de 1 200 dounams

/...

de terre. Selon des résidents d'Hébron, la police ne manifestait que peu d'empressement à faire fermer les chantiers qui fleurissaient un peu partout dans la ville. (Al-Tali'ah, 27 août 1992)

304. Le 31 août 1992, un porte-parole du Ministère de la police a annoncé que la police avait décidé de maintenir sous sa garde deux édifices, situés dans le quartier musulman de la ville de Jérusalem, qui avaient été confisqués à leurs propriétaires arabes pour des raisons de sécurité en 1969 et qui étaient attribués depuis 17 mois aux colons du groupe Ateret Cohanim. (Jerusalem Post, 1er septembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 2 septembre 1992)

305. Le 31 août 1992, l'administration civile pour la Rive occidentale a annoncé que les travaux de construction pourraient se poursuivre dans les colonies, à condition que le financement en soit assuré par des sources privées et que les fondations des maisons aient déjà été posées. Cette annonce est intervenue après que des colons d'Hébron et Alfei Menashe eurent fait savoir clairement à l'administration civile que si les travaux financés par des sources privées devaient être interrompus dans les territoires, ils saisiraient la Haute-Cour de justice de cette question. (Jerusalem Post, 1er septembre 1992)

306. Le 10 septembre 1992, il aurait été annoncé de sources israéliennes officielles que le budget pour l'exercice 1992 prévoyait des crédits de plus d'un milliard de dollars E.-U. pour des travaux de construction dans les territoires occupés. Ce budget servirait à achever 11 000 logements pour les colons, et à construire des routes et autres infrastructures dans les territoires. (Al-Tali'ah, 10 septembre 1992)

307. Le 13 septembre 1992, le cabinet a demandé au procureur général, Yosef Harish, de déterminer si des personnes ayant pris part au programme d'acquisition de logements à Jérusalem-Est mis en oeuvre par l'Etat s'étaient rendues coupables d'une infraction pénale. Cette décision s'inscrivait dans un train de mesures adoptées par le gouvernement au lendemain de la révélation des conclusions du rapport Klugman présenté au cabinet par le Ministre de la justice, David Liba'i, et par le Ministre des finances, Avraham Shohat. D'après les conclusions du comité interministériel, publiées le 10 septembre, le Ministère du logement et ses représentants avaient violé les réglementations et procédures en vigueur, tant par les moyens utilisés pour l'acquisition que pour l'attribution de logements à Jérusalem-Est. Le cabinet a établi une distinction entre les aspects juridiques du problème et la question du comportement de l'Etat vis-à-vis des colonies juives dans les secteurs arabes de la vieille ville et des environs. (Jerusalem Post, 11 et 14 septembre 1992)

308. Le 13 octobre 1992, plusieurs résidents de Kiryat Arba ont été arrêtés par les FDI et livrés à la police pour avoir refusé d'obtempérer à l'ordre de quitter un site de construction d'habitations proche, à Givat Kharsina. Le gouvernement actuel avait gelé la construction sur le site, dont l'aménagement avait été précédemment prévu. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 14 octobre 1992)

309. Le 15 octobre 1992, le Ministre du logement, Binyamin Ben-Eliezer, s'est rendu en visite à Gush Etzion et a réitéré la décision prise par le gouvernement de maintenir la souveraineté israélienne sur la région, qu'il a définie comme faisant partie du grand Jérusalem. Il a déclaré que, sur le plan financier, Gush Etzion relèverait exactement du même régime que d'autres localités aménagées se trouvant en deçà de la ligne verte. Il a toutefois indiqué que la bataille contre le chômage était prioritaire et qu'il n'y avait pas de crédits disponibles pour le développement. (Jerusalem Post, 16 octobre 1992)

310. Le 12 novembre 1992, il a été signalé que toute construction dans le petit quartier de Walaja à Jérusalem devait être virtuellement gelée, y compris la construction de nouvelles maisons, d'écoles et de routes, selon un plan de zonage actuellement finalisé par la municipalité. (Jerusalem Post, 12 novembre 1992)

311. Le 23 novembre 1992, des ingénieurs ont achevé l'ouverture d'un tunnel de 275 mètres à travers les collines de Judée, qui constitue la première phase d'une rocade d'évitement, d'un coût de 38 millions de dollars, qui reliera Gush Etzion à Jérusalem. Cette route a été commencée sous le gouvernement du Likoud, et elle doit être achevée dans environ trois ans. Le Ministre de la construction et du logement, Binyamin Ben-Eliezer, qui assistait à la cérémonie d'inauguration, a affirmé que le gouvernement considérait Gush Etzion, de même que Ma'ale Adumim, Givat Ze'ev, et Betar, comme faisant partie intégrante du grand Jérusalem. Cette route de 11 kilomètres permettra d'aller de Gush Etzion à Jérusalem sans traverser Bethléem ou passer à proximité du camp de réfugiés de Dheisheh. (Jerusalem Post, 24 novembre 1992)

#### F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé

312. Le 1er septembre 1992, une délégation composée d'environ 180 dignitaires religieux druzes du plateau du Golan s'est rendue en Syrie pour participer au pèlerinage annuel sur la tombe du prophète druze Nebi Habil, près de Damas. C'était la première visite du genre depuis 25 ans. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 2 septembre 1992)

313. Le 6 septembre 1992, les principaux représentants des colons du plateau du Golan, y compris ceux des colons de la vallée du Houla et de la vallée du Jourdain, se sont entretenus avec le Premier Ministre, Yitzhak Rabin, afin de tenter d'apaiser leur inquiétude croissante concernant l'avenir de ces régions, inquiétude suscitée par les affirmations selon lesquelles Israël serait prêt à faire des concessions territoriales "mineures" en échange d'un traité de paix avec la Syrie. (Jerusalem Post, 17 septembre 1992)

314. Le 13 septembre 1992, 18 députés de la Knesset, tous membres de la commission Avigdor Kahalani, se sont rendus sur le plateau du Golan en signe de solidarité avec les colons juifs opposés à l'idée de concessions territoriales en échange d'un traité de paix avec la Syrie. (Jerusalem Post, 14 septembre 1992)

/...

315. Le 16 septembre 1992, des dizaines de personnes ont manifesté silencieusement à 40 grandes intersections, témoignant ainsi leur soutien aux colons juifs du plateau du Golan. Parmi les manifestants se trouvaient des membres de la nouvelle organisation d'extrême droite "Un seul Israël", créée pour combattre toute forme de compromis territorial. (Jerusalem Post, 17 septembre 1992)

316. Le 18 septembre 1992, le Jerusalem Post a signalé que les Druzes du plateau du Golan avaient demandé au Président syrien Hafez el-Assad de les aider à obtenir l'autorisation de se rendre en Egypte en tant que "citoyens syriens". Cette demande a été présentée lors d'une récente visite en Syrie effectuée par une délégation de dignitaires religieux druzes du plateau du Golan. Ce même 18 septembre, des résidents du plateau du Golan ont entamé une marche sur Jérusalem pour protester contre d'éventuelles concessions territoriales dans la région. (Jerusalem Post, 18 et 20 septembre 1992)

317. Le 21 septembre 1992, plusieurs milliers de résidents juifs du Golan, principalement des jeunes fervents, ont manifesté devant la Knesset à Jérusalem, alors qu'un groupe de personnes se rendait du mont Hermon au domicile du premier ministre, M. Rabin, demandant au gouvernement d'abandonner toute idée de concessions territoriales. (Jerusalem Post, 22 septembre 1992)

318. Les 2 et 3 octobre 1992, environ 200 Druzes résidant sur les hauteurs du Golan ont manifesté devant les locaux de la Croix-Rouge à Majdal Shams par solidarité avec les détenus en grève. (Jerusalem Post, 4 octobre 1992)

319. Le 4 octobre 1992, il a été signalé qu'une vingtaine de résidents des villages druzes des hauteurs du Golan ont été condamnés à des peines d'emprisonnement pour infractions à la sécurité et qu'ils se sont joints à la grève de la faim organisée par les détenus palestiniens. (Jerusalem Post, 4 octobre 1992)

320. Le 11 novembre 1992, il a été signalé qu'un groupe de 25 jeunes résidents druzes des hauteurs du Golan devaient franchir la frontière pour se rendre en Syrie afin d'y entreprendre des études. (Jerusalem Post, 11 novembre 1992)

321. Le 29 novembre 1992, il a été signalé que le Ministère de l'intérieur avait autorisé la famille Hassun, du village druze de Bukata sur les hauteurs du Golan, à faire venir deux soeurs de Syrie. Ces soeurs devaient épouser deux frères de cette famille druze (Ha'aretz, 29 novembre 1992)

-----